



Canadian Nuclear
Laboratories

Laboratoires Nucléaires
Canadiens

Catalyser un avenir meilleur, aujourd'hui

Rapport sur la durabilité - 2024



Reconnaissance du territoire

Les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) exercent leurs activités sur des sites se trouvant sur des terres et des cours d'eau traditionnels et des territoires cédés et non cédés des peuples autochtones. Les LNC reconnaissent et affirment les droits des Premières Nations, des Métis et des Inuits sur ces territoires qui sont aujourd'hui appelés le Canada.

Nous reconnaissons, respectons et cherchons à mieux comprendre l'histoire, les droits et les titres des peuples autochtones à l'égard des terres où nous travaillons.

Nous rendons hommage à l'importance de la relation entre les peuples autochtones et leurs terres, leurs cours d'eau et leurs territoires et respectons cette relation.

Contents

Introduction4

À propos du présent rapport	4
Messages des membres de la haute direction	6
Qui nous sommes	8
Faits saillants en matière de durabilité	11
Progrès vers l'atteinte des cibles ESG.....	12

La durabilité aux LNC14

Nos priorités stratégiques et notre approche en matière de durabilité... ..	14
Notre proposition de valeur	17
Notre approche en matière de mobilisation.....	20
Relations avec les nations, les communautés et les organisations autochtones	20
Engagement des parties prenantes	24

Gérance de l'environnement.....26

Resilience climatique	26
Gestion énergétique	33
Gestion des déchets	33
Gestion des déchets radioactifs	35
Gestion des déchets propres (conventionnels).....	36
Services écosystémiques.....	39
Gestion de l'eau et des eaux usées	39
Biodiversité et utilisation des terres.....	41

Nos employés et nos collectivités.....44

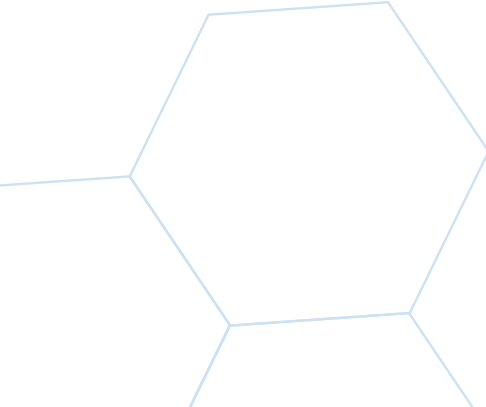
Engagement et bien-être des employés	44
Santé, sécurité et bien-être	44
Diversité, équité et inclusion	48
Attraction et perfectionnement des talents	52
Relations communautaires.....	54
Développement communautaire et économique	54
Sécurité publique et préparatifs d'urgence.....	57

Gestion responsable58

Surveillance et gouvernance en matière de durabilité.....	59
Éthique et code de conduite.....	61
Gestion des risques ESG	62

Notre parcours se poursuit.....64

Annexe A : Tableau Données ESG.....	65
Annexe B : Index des normes de la GRI	68



Introduction

À propos du présent rapport

Portée

Le présent Rapport sur la durabilité (le « rapport ») couvre les activités des LNC dans l'ensemble du Canada et résume les progrès que nous avons réalisés dans la mise en œuvre de nos priorités en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Les LNC publient un rapport sur la durabilité chaque année. Veuillez cliquer [ici](#) pour accéder aux rapports antérieurs.

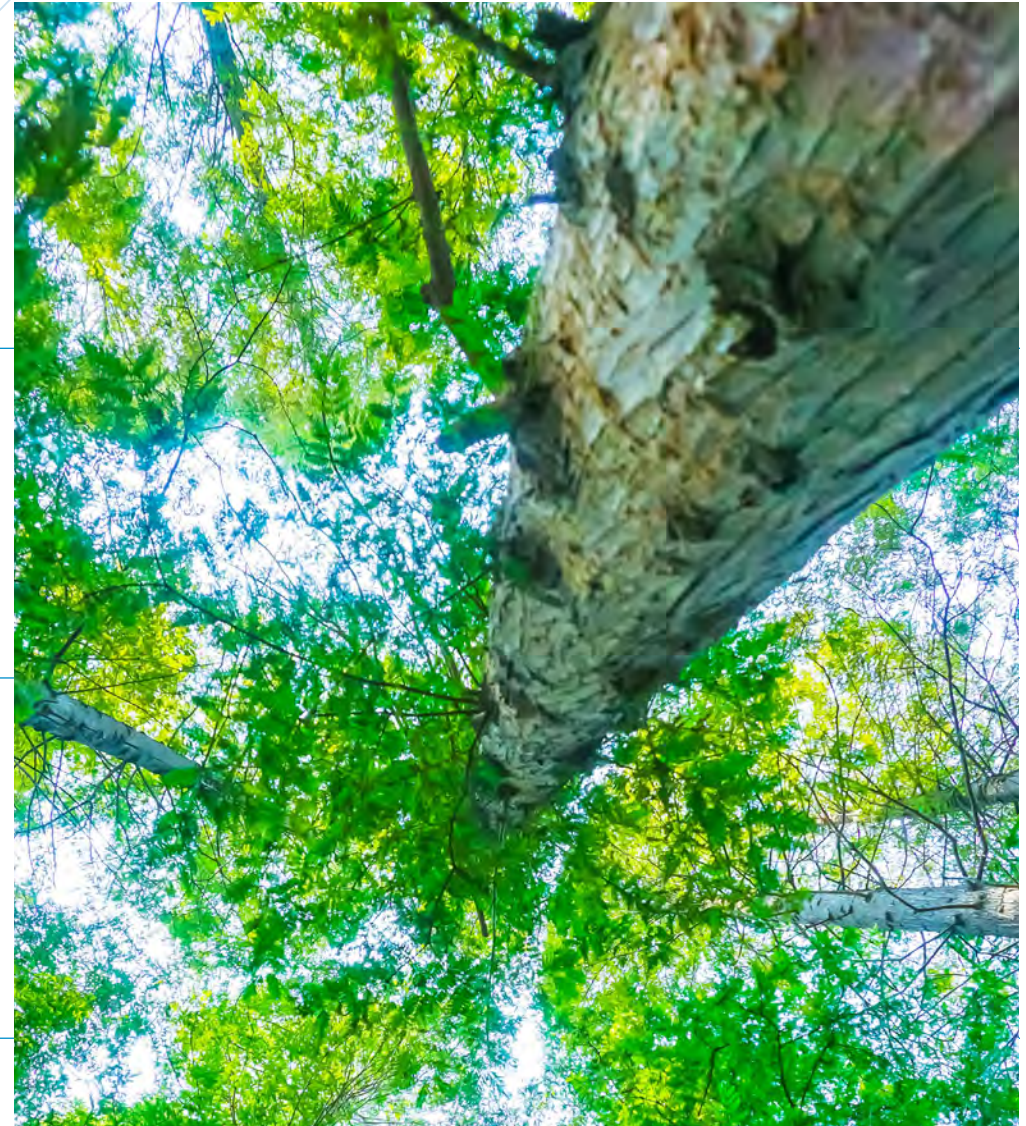
Définition de la durabilité

Le présent rapport porte sur la durabilité des activités des LNC et traite de la gestion des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) qui sont importantes pour les LNC, son actionnaire, son client, les nations, les communautés et les organisations autochtones et les parties prenantes. Tout au long du rapport, le terme ESG est utilisé pour désigner les sujets les plus importants pour l'atteinte de l'ensemble des objectifs globaux des LNC en matière de durabilité.

Normes d'information

Nous avons préparé ce rapport en nous appuyant sur des cadres d'information internationaux, comme les orientations de la [Global Reporting Initiative \(GRI\)](#), du [Sustainability Accounting Standards Board \(SASB\)](#) et du [Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques \(GIFCC\)](#). Nous avons conscience que le paysage en matière d'information et de divulgation des questions ESG à l'échelle mondiale évolue rapidement, et que les orientations du SASB et du GIFCC ont été intégrées dans les [Normes IFRS d'information sur la durabilité IFRS S1 et S2](#).

Nous surveillons de près la publication des lignes directrices définitives sur l'information en lien avec la durabilité du [Conseil canadien des normes](#)



[d'information sur la durabilité \(CCNID\)](#) en vue de les appliquer dans nos rapports futurs. Nous examinons également les travaux du [Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature \(TNFD\)](#) afin d'évaluer notre état de préparation aux fins de la présentation des rapports futurs.

Vous trouverez à l'[Annexe A](#) des données supplémentaires sur les enjeux ESG, ainsi que des indicateurs pertinents et un index du contenu de la GRI.



Mise en garde à l'égard de l'information prospective

Le présent rapport contient de l'information prospective et des énoncés prospectifs concernant notre performance sur les plans environnemental, social et de gouvernance. Cette information prospective repose sur les hypothèses, les données, les croyances, les plans et les aspirations à la date

des présentes et est susceptible d'être modifiée au gré, entre autres, de la conjoncture économique et des conditions du marché, des budgets et du contexte réglementaire et politique.

Messages des membres de la haute direction

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DIRECTEUR GÉNÉRAL (PDG)

Le nucléaire à l'avant-garde en matière de durabilité

La publication du rapport annuel sur la durabilité des LNC est un outil important qui permet de suivre et d'orienter notre démarche vers une exploitation plus responsable, et qui donne une vue d'ensemble des nombreuses activités en cours pour assurer un avenir plus durable pour les Laboratoires Nucléaires Nationaux du Canada. Par un heureux hasard, notre démarche en matière de durabilité s'inscrit dans un contexte où nous observons un virage dans le rôle central que l'énergie et la technologie nucléaires peuvent jouer pour relever certains des plus grands défis qui se posent pour notre pays, et pour le monde entier.

Au cours des deux dernières années, le gouvernement de l'Ontario a annoncé des plans d'expansion de la capacité de production d'énergie nucléaire dans la province pour les décennies à venir, y compris la construction de nouveaux réacteurs de grande et de petite envergures, ainsi que la réfection de réacteurs existants. Ces annonces s'ajoutent à plusieurs engagements et mécanismes de financement fort intéressants annoncés dans le budget de 2024 du gouvernement du Canada, qui visent à favoriser une exploitation saine et une croissance du secteur nucléaire au pays, un secteur crucial pour les priorités du Canada en matière d'économie, d'environnement et de santé publique.

L'innovation technologique et le progrès scientifique sont essentiels pour bâtir l'avenir auquel nous aspirons tous collectivement – soit un pays propre sur le plan environnemental, qui se démarque par la vitalité et le dynamisme de son économie et où la population est en santé et en sécurité. Il est de plus en plus évident que cet avenir serait impossible sans l'apport de la science et de la technologie nucléaires, qui présentent les atouts nécessaires pour favoriser l'atteinte de plusieurs objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD de l'ONU), notamment l'ODD 7, Énergie propre et d'un coût abordable, l'ODD 9, Industrie, innovation et infrastructure, et l'ODD 13, Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques. Dans cette perspective, nous devons prendre appui sur les assises extraordinaires que le Canada a déjà établies en tant que chef de file en matière nucléaire, et qui ont déjà commencé à améliorer nos vies en profondeur à de multiples égards importants.

Il est également manifeste que nous ne pouvons entreprendre cette démarche seuls – nous devons collaborer avec nos pairs dans le secteur d'activité, avec les gouvernements provinciaux, nationaux et internationaux,

avec des organisations commerciales et des partenaires de l'industrie, avec des institutions d'enseignement, avec les nations autochtones et avec les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités. Dans les dernières années, les LNC ont déployé des efforts concertés et significatifs pour élargir leur réseau de partenaires auprès de ces groupes et ces efforts commencent à porter leurs fruits, ce qui confirme que les objectifs que nous cherchons à atteindre sont des objectifs partagés, et que nous pouvons accomplir beaucoup plus en travaillant ensemble.

Cet esprit de collaboration est au cœur même de Vision 2030, notre stratégie d'entreprise, et de nos prises de décisions en tant qu'organisation. Et je crois que cet état d'esprit ressort clairement des pages du présent rapport, qui, encore une fois, décrit nos réalisations en détail. De nouveau cette année, les réalisations des LNC – grandes et petites – sont nombreuses, et ces réalisations sont importantes pour l'avenir de notre organisation, pour la santé et le bien-être des populations et collectivités que nous avons l'honneur de servir, et pour la prospérité à laquelle nous aspirons tous pour notre pays. Il s'agit d'une responsabilité importante et d'une démarche de longue haleine. Une démarche que nous n'entreprenons toutefois pas seuls, et dans laquelle le nucléaire joue un rôle de premier plan.

Jack Craig

Président et directeur général des LNC



MESSAGE DU CHEF DE LA STRATÉGIE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Les LNC sont prêts à soutenir le virage vers les énergies propres

C'est avec grand plaisir que je me joins aux LNC à titre de nouveau – et tout premier – chef de la stratégie en matière de durabilité. J'ai très hâte de travailler à la réalisation des ambitions qui sous-tendent notre stratégie d'entreprise, Vision 2030, et de notre engagement à intégrer la durabilité dans nos activités, dans nos relations avec les parties prenantes et les nations, les communautés et les organisations autochtones, et dans notre culture. En tant qu'organisation de recherche de renommée mondiale, je crois que nous sommes bien placés pour agir comme chef de file sur le plan des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, et pour favoriser le virage vers une économie carboneutre en contribuant à façonner l'avenir des énergies propres au Canada et partout dans le monde.

Les LNC ont réalisé des progrès constants au cours des cinq dernières années dans l'exécution de leur approche en matière de durabilité de l'entreprise. Comme nous le soulignons dans le présent rapport, nous avons pris des mesures concrètes pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, protéger la nature et la biodiversité, assurer la sécurité de nos employés et les outiller pour réussir, et avoir des interactions plus significatives avec les nations, les communautés et les organisations autochtones et les parties prenantes. L'engagement du conseil d'administration, du président et directeur général et de l'équipe de direction envers la durabilité a contribué à établir des bases solides que je travaillerai avec enthousiasme à étoffer dans les années à venir.

Au cours de l'année à venir, la création d'un bureau de la durabilité chargé d'orienter, de coordonner et de promouvoir la durabilité dans l'ensemble de l'organisation marquera une étape importante dans le cheminement des LNC vers la durabilité. Guidé par notre mission, le bureau de la durabilité travaillera en étroite collaboration avec tous les services et les experts de divers domaines afin de s'assurer que le principe de durabilité soit bien intégré dans nos activités, de même que dans nos politiques directrices, dans nos plans et dans

l'affectation des capitaux. J'ai particulièrement hâte de mobiliser nos employés afin de définir nos ambitions en matière de durabilité à l'échelle de l'organisation et d'établir une stratégie de durabilité pour renforcer collectivement notre culture organisationnelle sur le plan de la durabilité. Le bureau de la durabilité offrira une occasion de plus d'engager un dialogue significatif avec les nations, les communautés et les organisations autochtones, les collectivités et les autres parties prenantes du secteur public, du milieu universitaire et de l'industrie sur les objectifs et les priorités en matière de durabilité afin de maximiser la création de valeur.

Alors que je m'appête à assumer mon nouveau rôle de chef de la stratégie en matière de durabilité, je suis enthousiasmé par les occasions qui s'offriront aux LNC de contribuer à l'adoption d'énergies propres, de gérer les déchets laissés par l'héritage nucléaire et de participer à l'essor de la science médicale, le tout en vue de bâtir un avenir meilleur pour les générations à venir.

Dilhari Fernando

Chef de la stratégie en matière de durabilité des LNC



Qui nous sommes

Les LNC sont le laboratoire nucléaire national du Canada et un chef de file à l'échelle mondiale comptant 70 années d'expertise dans la mise au point d'applications pacifiques et novatrices de la technologie nucléaire. Exploités selon un modèle de gestion d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE), les LNC ont été constitués en société en 2014 et ont par la suite pris en charge toutes les opérations courantes des sites d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL). En 2015, à l'issue d'un concours international, le gouvernement du Canada a choisi l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (ANEC), un consortium du secteur privé qui représente certaines des sociétés d'ingénierie et de gestion nucléaire les plus expérimentées au monde, pour agir en tant qu'unique actionnaire des LNC.

La proposition de valeur des LNC repose sur plus de 70 années d'expérience en recherche et en innovation. Nous contribuons à l'atteinte des objectifs nationaux et mondiaux en matière de résilience énergétique, d'atténuation des changements climatiques, de sûreté et de sécurité nucléaires, d'innovation dans les soins de santé, et de protection de l'environnement. Nos ententes de collaboration et nos partenariats stratégiques sont essentiels pour atteindre ces objectifs – et font des LNC un point de convergence entre le secteur public, l'industrie nucléaire et le secteur privé, tout en nous permettant d'accroître les revenus tirés de nos activités commerciales pour favoriser notre durabilité.

Notre but consiste à promouvoir la science et la technologie nucléaires afin de bâtir un monde propre et sécuritaire, le tout guidé par notre mission et nos valeurs (voir la Figure 2). Essentiellement, nous nous consacrons aux trois priorités stratégiques d'importance nationale suivantes pour le compte du gouvernement du Canada et nos clients commerciaux :

- Restauration et protection de l'environnement
- Progression des technologies d'énergie propre
- Contribution à la santé des Canadiens

Notre campus principal, les Laboratoires Chalk River, est le plus important complexe de science et de technologie du Canada, et se spécialise dans divers domaines, dont la recherche sur les énergies propres, la production d'isotopes médicaux et la restauration de l'environnement. Les LNC gèrent également pour le compte du gouvernement du Canada certains des projets de déclassé et de restauration de l'environnement les plus importants et les plus complexes à avoir été entrepris au Canada, notamment le projet de restauration des Laboratoires de Whiteshell et l'initiative dans la région de Port Hope.

Dans le cadre du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires (FASTN) d'EACL, les LNC servent les intérêts collectifs de 14 ministères et organismes fédéraux dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, de l'énergie et de l'environnement. Ce plan de travail met à contribution la vaste expertise, le personnel hautement compétent et les installations, les technologies et le matériel de recherche nucléaire de pointe de pointe situés à notre site de Chalk River. En plus de soutenir l'industrie nucléaire et le gouvernement fédéral, les LNC agissent à titre de lien entre l'industrie, les universités et le gouvernement, collaborant avec des organisations animées par les mêmes priorités pour mettre au point et commercialiser des solutions en réponse aux priorités nationales, y compris en matière d'énergies propres et de médecine nucléaire.

Les activités des LNC sont strictement réglementées. Parmi les règles et les organismes de réglementation régissant les LNC, mentionnons la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires (LSRN), la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), la Commission des normes techniques et de la sécurité (CNTS), Environnement et changement climatique Canada (ECCC) ainsi qu'Emploi et Développement social Canada (EDSC).

Visitez notre [site Web](#) pour en savoir plus sur nous.



Northern Transportation Route
Itinéraire de transport dans le Nord

National Innovation Centre
for Cyber Security
Centre national d'innovation
pour la cybersécurité

Whiteshell Laboratories
Laboratoires de Whiteshell

Nuclear Power Demonstration
Réacteur nucléaire de démonstration

Douglas Point Prototype Reactor
La centrale nucléaire de Douglas Point

Laprade
Gentilly 1

Chalk River Laboratories
Laboratoires de Chalk River

Port Hope Area Initiative
Initiative dans la région de Port Hope

Figure 1. Sites gérés par les LNC

4 400
EMPLOYÉS
(effectif total approximatif)

9
SITES GÉRÉS

30+
ENTENTES AVEC
DES PEUPLES
AUTOCHTONES

7
PARTENARIATS
AVEC DES
UNIVERSITÉS

70 ANS
D'EXPERTISE

14
SOUTIEN À 14
MINISTÈRES ET
AGENCES
FÉDÉRAUX

Figure 2. Mission et valeurs des LNC

MISSION

Réhabiliter et protéger l'environnement au Canada en réduisant et en gérant efficacement les responsabilités nucléaires.

Offrir à l'échelle mondiale des solutions fondées sur les énergies renouvelables, y compris la prolongation de la durée de vie des réacteurs, des technologies axées sur l'énergie produite à partir de l'hydrogène, et le développement de carburants pour les réacteurs de demain.

Dans le cadre de partenariats, démontrer la viabilité commerciale de concepts de réacteurs de pointe, y compris les petits réacteurs modulaires.

Collaborer avec les institutions médicales et d'enseignement ainsi qu'avec les sociétés pharmaceutiques afin de lancer de nouvelles thérapies alpha pour le traitement du cancer qui permettront de sauver de nombreuses vies.

Mettre à contribution nos capacités pour assurer la réussite commerciale sur le marché canadien et les marchés mondiaux.

VALEURS



Sécurité



Intégrité



Excellence



Responsabilité



Respect



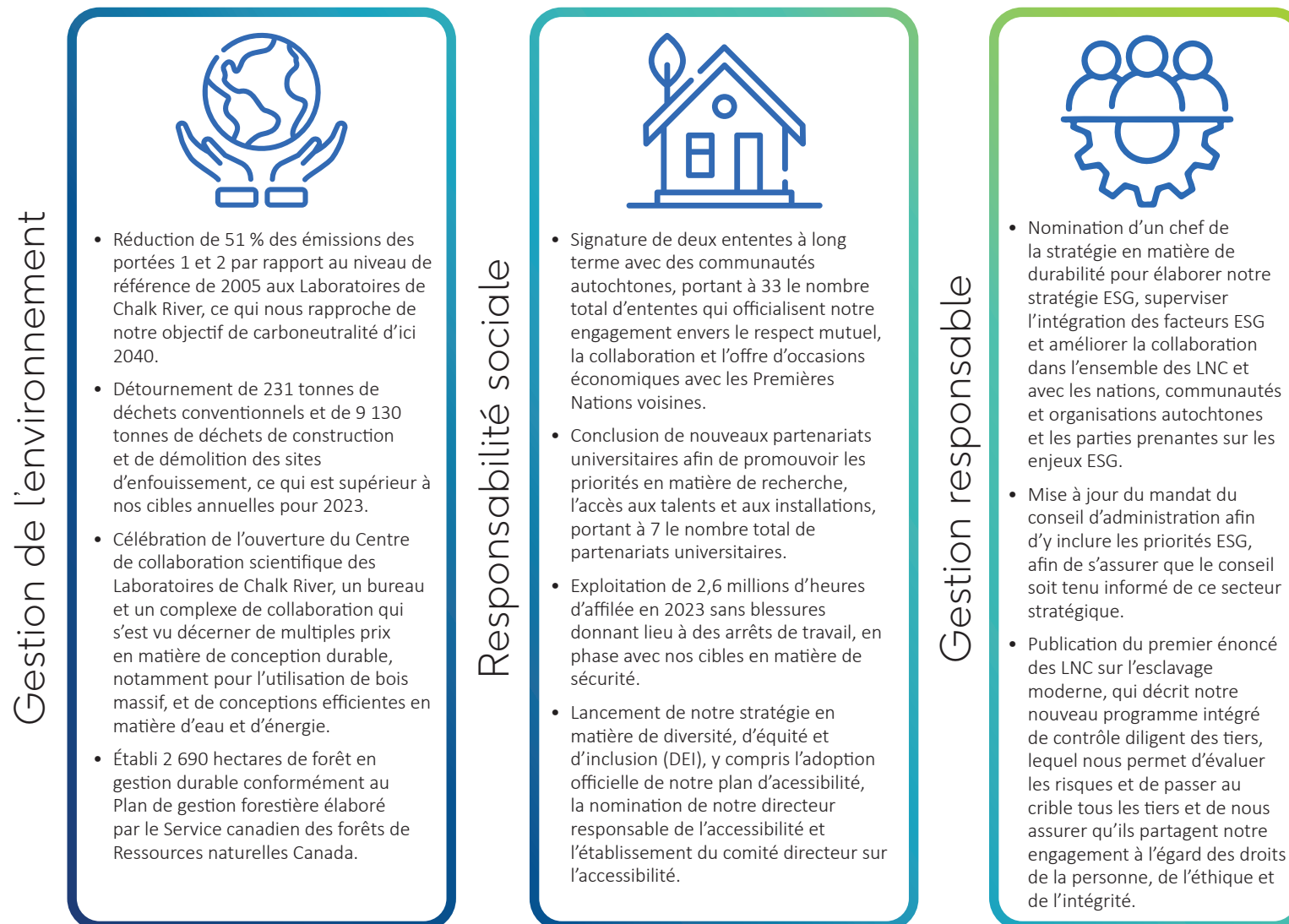
Travail d'équipe

Durabilité et performance

Axé sur les enjeux ESG importants pour les LNC, le présent rapport sur la durabilité présente les progrès réalisés au cours de l'exercice 2023-2024 par rapport à nos engagements, nos objectifs et nos cibles. La Figure 3 présente

nos faits saillants en matière de durabilité, classés par pilier ESG (gestion de l'environnement, responsabilité sociale, et gestion responsable), et le Tableau 1 indique les progrès réalisés par rapport à nos cibles.

Figure 3. Faits saillants en matière de durabilité (2023-2024)



Progrès vers l'atteinte des cibles ESG

Objectif	Cible	Indicateur Clé de Performance (ICP)	Performance de 2023	État
RESILIENCE CLIMATIQUE				
Atteindre la carboneutralité au site de Chalk River d'ici 2040. ¹	Réduire de 40 % nos émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2025 par rapport au niveau de référence de 2005. Atteindre la carboneutralité (portées 1 et 2) ² des activités sur le campus de Chalk River d'ici 2040 par rapport au niveau de référence de 2005.	Pourcentage de réduction des émissions de GES des portées 1 et 2	Portée 1 : Réduction de 34 % par rapport au niveau de référence de 2005 Portée 2 : Réduction de 91 % par rapport au niveau de référence de 2005 Portées 1 et 2 combinés : Réduction de 51 % par rapport au niveau de référence de 2005	En cours
Réduire l'impact environnemental des matériaux de construction structuraux.	À compter de 2025, réduire de 30 % la quantité de carbone intrinsèque dans les matériaux structuraux des grands projets de construction en utilisant des matériaux recyclés et à faibles émissions de carbone, en améliorant l'efficacité des matériaux et en appliquant des normes de conception basées sur le rendement.	Pourcentage de réduction de la quantité de carbone intrinsèque dans les grands projets d'infrastructure	La présentation de l'information sur la réduction de la quantité de carbone intrinsèque débutera à compter du rapport sur la durabilité de l'exercice 2025-2026	Non démarré
Véhicules à émission zéro dans le parc de véhicules légers. ³	D'ici 2030, 75 % des nouveaux véhicules légers non modifiés achetés pour le parc de véhicules seront des véhicules à émission zéro ou hybrides. D'ici 2030, 80 % du parc de véhicules légers sera constitué de véhicules à émission zéro.	Pourcentage des achats de véhicules à émission zéro Pourcentage des véhicules à émission zéro dans le parc de véhicules	11 % des véhicules achetés au cours de l'exercice 2023-2024 étaient des véhicules à émission zéro 6,5 % du total du parc de véhicules légers sont des véhicules à émission zéro	En cours
DÉCHETS NON RADIOACTIFS ET DÉCHETS PROPRES (CONVENTIONNELS)				
Détourner des sites d'enfouissement les déchets non dangereux produits par nos activités, les déchets de construction et les déchets plastiques par la réduction de la production de déchets, la réutilisation et le recyclage	D'ici 2030, détourner des sites d'enfouissement au moins 75 % des déchets propres produits par nos activités.	Pourcentage de déchets propres produits par nos activités détournés des sites d'enfouissement	Environ 77 % des déchets produits par nos activités détournés des sites d'enfouissement	Cible atteinte
	D'ici 2030, détourner des sites d'enfouissement au moins 90 % de nos déchets de construction et de démolition.	Pourcentage des déchets de construction et de démolition détournés des sites d'enfouissement	Environ 83 % des déchets de construction détournés des sites d'enfouissement	En cours
	D'ici 2030, détourner au moins 75 % du poids des déchets plastiques.	Pourcentage des déchets plastiques détournés des sites d'enfouissement	Taux de détournement des déchets plastiques d'environ 50 % pour les Laboratoires de Chalk River Les taux de détournement des autres sites des LNC seront évalués et communiqués dans des rapports futurs.	En cours

Tableau 1. Rendement par rapport aux cibles ESG

¹Réduction d'au moins 90 % des émissions de GES des portées 1 et 2; le reste provient de compensations.

²Idem.

³Selon la définition énoncée dans la Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement du Canada, les véhicules zéro émission comprennent des véhicules électriques à batterie, des véhicules hybrides rechargeables et des véhicules à pile à hydrogène.

Tableau 1. Rendement par rapport aux cibles ESG (continuée)

Objectif	Cible	Indicateur Clé de Performance (ICP)	Performance de 2023	État
BIODIVERSITÉ				
Gérer de manière responsable les sites et les activités pour assurer la protection de la faune locale et des environnements qui les entourent.	Atteindre chaque année un taux de mortalité nul d'espèces d'animaux individuels classés comme étant des espèces en péril ⁴ dans la catégorie des espèces disparues ou menacées.	Nombre de mortalité des espèces en péril (disparues ou menacées)	2 mortalités d'espèces en péril	Cible non atteinte
	Chaque année, nous assurer que 95 % des applications du site n'entraînent pas la conversion des terrains.	Pourcentage de conversion des terrains évitée	Éviter 100 % de la conversion des terrains	Cible atteinte
DIVERSITÉ, ÉQUITÉ ET INCLUSION				
Augmenter la représentation des groupes visés par l'équité en matière d'emploi ⁵ au sein de l'effectif des LNC	Augmenter de 2 % le nombre de femmes dans l'effectif d'ici 2027 par rapport au niveau de référence de 2022.	Pourcentage des femmes dans l'effectif	0 % d'augmentation des femmes dans l'effectif par rapport au niveau de référence de 2022.	En cours
	Augmenter de 1 % le nombre de membres des peuples autochtones dans l'effectif d'ici 2027 par rapport au niveau de référence de 2022.	Pourcentage des membres des peuples autochtones dans l'effectif	0,4 % d'augmentation des membres des peuples autochtones dans l'effectif par rapport au niveau de référence de 2022.	En cours
	Augmenter de 8 % le nombre de membres des minorités visibles dans l'effectif d'ici 2027 par rapport au niveau de référence de 2022.	Pourcentage des membres des minorités visibles dans l'effectif	0,7 % d'augmentation des membres des minorités visibles dans l'effectif par rapport au niveau de référence de 2022.	En cours
	Augmenter de 5 % le nombre de personnes handicapées dans l'effectif d'ici 2027 par rapport au niveau de référence de 2022.	Pourcentage des personnes handicapées dans l'effectif	0 % d'augmentation des personnes handicapées dans l'effectif par rapport au niveau de référence de 2022.	En cours
SÉCURITÉ				
Réduire le plus possible le nombre d'incidents à déclaration obligatoire ⁶ Réduire le plus possible le nombre d'incidents entraînant des jours d'absence du travail ou des restrictions ou transferts temporaires de travail (DART) ⁷	Taux annuel d'incidents à déclaration obligatoire de 0,51 ou moins.	Taux d'incidents à déclaration obligatoire de 0,51 ou moins	Taux d'incidents à déclaration obligatoire de 0,41.	Cible atteinte
	Taux DART annuel de 0,29 ou moins.	Taux DART de 0,29 ou moins	Taux DART de 0,25.	Cible atteinte
ÉTHIQUE, INTÉGRITÉ ET TRANSPARENCE				
S'assurer que tous les employés comprennent le code de conduite des LNC et s'y conforment	100 % des employés des LNC reconnaissant le code de conduite .	Pourcentage d'employés reconnaissant le code de conduite	100 %	Cible atteinte

⁴Au sens donné à ce terme dans la *Loi sur les espèces en péril*.

⁵Groupes visés par l'équité en matière d'emploi définis par le gouvernement du Canada. La représentation se fonde sur l'auto-identification par les employés des LNC.

⁶Les incidents à déclaration obligatoire sont définis comme étant les blessures nécessitant davantage qu'un traitement médical de faible niveau.

⁷Les incidents entraînant des jours d'absence du travail ou des restrictions ou transferts temporaires de travail sont définis comme étant les blessures entraînant des jours d'absence du travail ou des restrictions ou transferts temporaires de travail.

⁸Par « reconnaître », on entend que les employés prennent connaissance du code de conduite et signent un document attestant qu'ils se conforment à celui-ci.

La durabilité aux LNC

Nos priorités stratégiques et notre approche en matière de durabilité

Vision 2030

Notre orientation stratégique se fonde sur **Vision 2030**, la stratégie d'entreprise que nous avons lancée en 2022. Vision 2030 trace une nouvelle voie inspirante pour les LNC, afin de nous guider dans la mise en œuvre de solutions de nouvelle génération. Le plan Vision 2030 organise les activités des LNC autour de trois priorités stratégiques, soit restaurer et protéger l'environnement, faire progresser les technologies d'énergie propre et contribuer à la santé des Canadiens. La durabilité est au cœur de la stratégie Vision 2030, et sous-tend bon nombre des engagements qui sont décrits en détail dans le présent rapport.



Évaluation de la matérialité ESG

En 2023, nous avons réalisé la toute première évaluation de la matérialité ESG relative des LNC afin d'identifier les principaux domaines d'impact et les priorités stratégiques en matière d'enjeux ESG et de nous aligner de plus près sur les priorités d'EACL en matière d'enjeux ESG. Aux fins de cette évaluation, nous avons procédé à un exercice d'engagement à l'échelle de notre chaîne de valeur et de nos propres activités afin de sonder les membres des principaux groupes de parties prenantes des LNC. Ces parties prenantes comprenaient notamment le conseil d'administration et l'équipe de direction des LNC ainsi que des membres de l'équipe de direction d'EACL, nos employés, nos fournisseurs et des membres de comités communautaires, de même que des partenaires universitaires et des organisations comparables de l'industrie. Les points de vue des nations, communautés et organisations autochtones ont été recueillis dans le cadre d'entretiens avec des dirigeants des LNC qui sont régulièrement en contact avec les détenteurs de droits.

Les résultats de l'exercice d'engagement ont permis de recenser 20 sujets ESG pertinents pour les LNC, qui sont présentés dans la matrice de matérialité (Figure 4).

Nous avons mené des entretiens ciblés et approfondis avec plus de 21 personnes afin de préciser nos priorités et nos domaines d'impact en ce qui a trait aux enjeux ESG pour l'ensemble de l'organisation et de la chaîne de valeur. Nous avons mené des entretiens avec des administrateurs, des dirigeants et

des experts des LNC, des membres de la direction d'EACL, des fournisseurs et des organisations comparables de l'industrie, qui ont été sélectionnés en raison de leur importance dans les fonctions de prise de décisions stratégiques des LNC et de leur expertise. Cet exercice de consultation nous a permis de mieux comprendre les enjeux et de mettre en contexte les domaines d'impact choisis. En nous appuyant sur les observations recueillies pendant ces entretiens, nous avons effectué une évaluation d'impact qualitative, alignée sur notre cadre de gestion des risques d'entreprise, afin d'identifier nos possibilités et les risques importants ainsi que les domaines à fort impact sur le plan stratégique. Ce processus nous a permis de définir nos principaux domaines d'intérêt ESG, qui s'établissent comme suit :

- Relations avec les nations, communautés et organisations autochtones
- Gestion des matières résiduelles
- Résilience face aux changements climatiques
- Services écosystémiques
- Relations communautaires
- Engagement et bien-être des employés
- Leadership efficace
- Chaîne d'approvisionnement responsable

Matrice de matérialité

Les 16 sujets au-dessus de la première ligne sont prioritaires pour les LNC. Les 4 sujets entre les deux lignes ont été désignés comme étant importants pour les principales parties prenantes (y compris EACL) tout au long du processus d'entrevues. Ces 20 sujets ont été utilisés pour définir les 20 priorités ESG pour les LNC

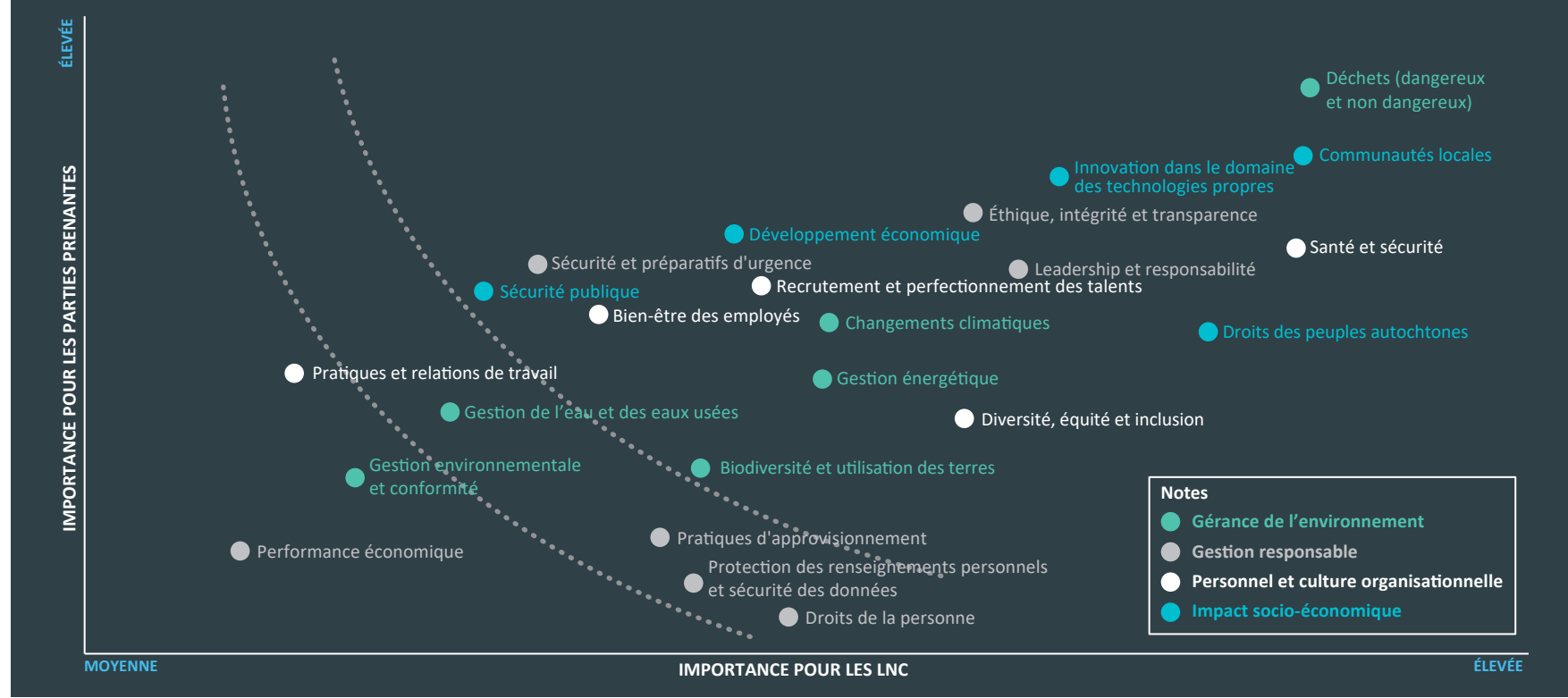


Figure 4. Matrice de matérialité

Objectifs de développement durable

Nous cherchons à avoir un impact à l'échelle mondiale et à contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, en mettant l'accent sur les ODD à l'égard desquels nous sommes en mesure d'avoir l'impact le plus notable.

En 2023, dans le cadre de notre évaluation de la matérialité ESG, nous avons sollicité les commentaires de nos parties prenantes sur les ODD à l'égard desquels, à leur avis, les LNC pouvaient jouer un rôle important, et, pour chacun de ces ODD, sur la question de savoir si ce rôle devrait être axé sur la sensibilisation, la conformité ou le leadership. La Figure 5 présente les résultats de cet exercice.

En nous appuyant sur les résultats de cet exercice et en nous reportant à une étude de l'ONU⁹ sur l'impact de l'énergie nucléaire sur l'atteinte des ODD, les LNC ont identifié huit ODD – présentés dans la Figure 6 – comme étant des domaines à l'égard desquels l'innovation nucléaire et le rôle des LNC dans cet écosystème peuvent avoir un impact important sur la qualité de vie des Canadiens et la communauté internationale.

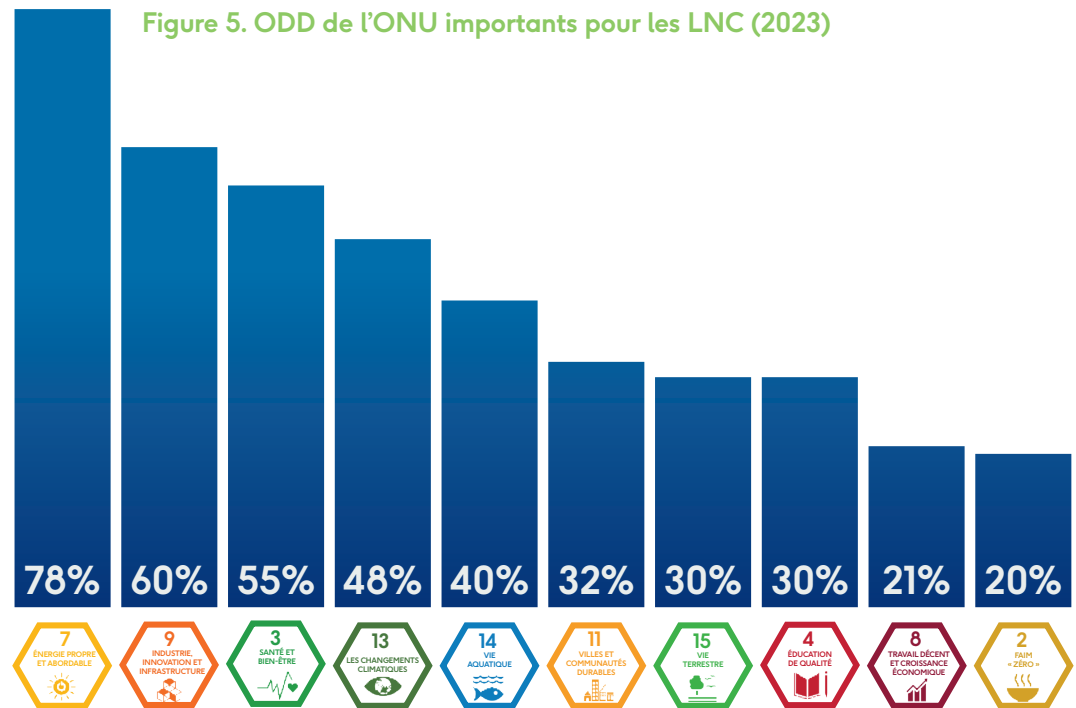


Figure 6. ODD ciblés par les LNC à l'égard desquels nous pouvons avoir l'impact le plus important.

⁹<https://unece.org/sustainable-energy/publications/nuclear-entry-pathways>

Notre stratégie en matière de durabilité

Au cours de l'exercice 2024-2025, les LNC lanceront leur stratégie de durabilité améliorée, qui définira leurs ambitions en ce qui a trait aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance importants. Cette stratégie prendra appui sur les objectifs de durabilité énoncés dans Vision 2030 et sur notre plan décennal amélioré, et reflétera les ambitions d'EACL et du gouvernement du Canada en ce qui a trait aux enjeux ESG. La stratégie reflétera également notre apport à la réalisation des ODD identifiés dans la Figure 6.

La stratégie de durabilité fournira une approche cohésive pour l'intégration, la présentation et la communication des objectifs, des cibles, des plans et des programmes des LNC en matière de durabilité, et servira également à mobiliser

les employés, les nations, communautés et organisations autochtones et les parties prenantes. La stratégie comprendra une approche de gouvernance révisée en réponse aux facteurs ESG importants dans l'ensemble de l'organisation afin de s'assurer que ces facteurs deviennent une partie intégrante de notre planification et de notre processus décisionnel. Dans ce contexte, la création du nouveau bureau de la durabilité dirigé par le tout premier chef de la stratégie en matière de durabilité de l'organisation jouera un rôle crucial. Prises collectivement, ces mesures attestent de l'évolution de la fonction de durabilité des LNC et témoignent de notre engagement à intégrer les facteurs ESG importants dans tous les aspects de notre stratégie, de nos activités, de notre culture et de nos relations avec les détenteurs de droits et les parties prenantes.

Notre proposition de valeur

Voici quelques exemples clés de la façon dont nous stimulons la création de valeur pour les nations, communautés et organisations autochtones et nos parties prenantes.

Énergie propre

En juin 2023, la Régie de l'énergie du Canada a publié un document intitulé Avenir énergétique du Canada en 2023, dans lequel elle prévoit que l'électricité deviendra la plus importante source d'énergie pour utilisation finale dans l'avenir carboneutre du Canada, et que la croissance considérable des technologies nucléaires jouera un rôle central dans le réseau électrique du Canada. Cette projection va dans le sens de l'appel à un déploiement plus rapide de l'énergie nucléaire mis en évidence dans le bilan mondial convenu lors de la conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de 2023 (la COP28), qui a reconnu le rôle crucial de l'énergie nucléaire pour une décarbonation profonde et rapide, surtout dans les secteurs où les émissions sont difficilement réductibles, en complément à la production d'hydrogène à



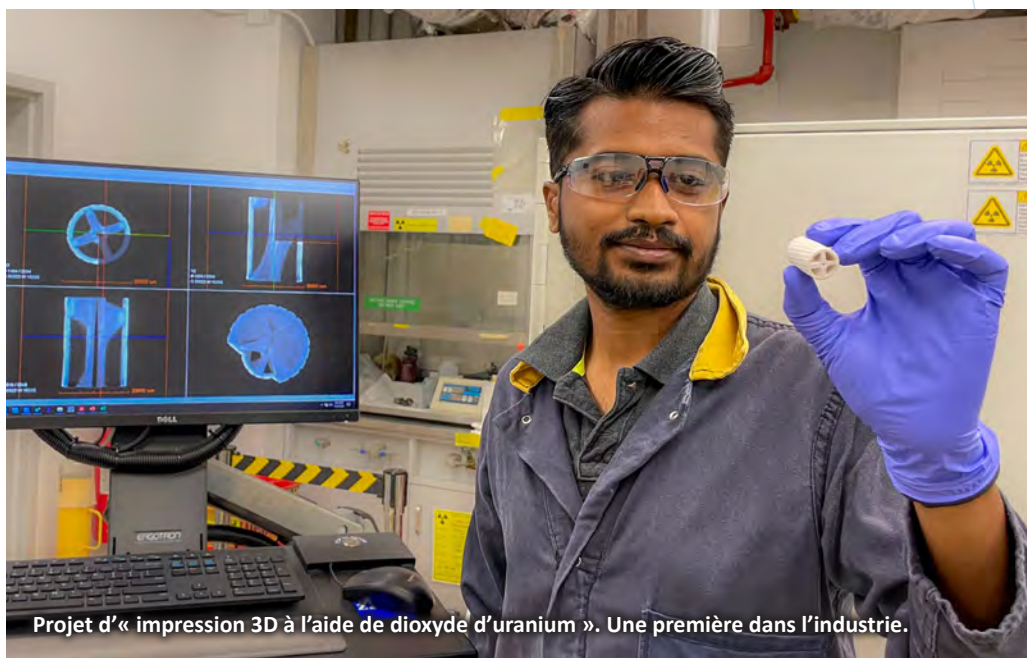
faibles émissions de carbone. Dans cette foulée, le gouvernement du Canada a réitéré en août 2023 dans une publication intitulée Propulser le Canada dans l'avenir : Construire un réseau électrique propre, abordable et fiable pour toutes les régions du Canada le rôle du nucléaire, de l'hydrogène et d'autres sources d'énergie renouvelable dans la démarche du Canada pour atteindre la carboneutralité..

Les LNC sont bien placés pour faire progresser la nouvelle génération de solutions énergétiques propres et abordables si essentielles à la réalisation des ambitions de carboneutralité du Canada, y compris la commercialisation de l'énergie nucléaire. Le réacteur CANDU, véritable symbole de la capacité d'innovation d'EACL et des LNC, alimente actuellement six maisons sur dix en Ontario, ce qui témoigne de notre impact dans le paysage énergétique. Les LNC jouent également un rôle de premier plan dans la promotion du déploiement sécuritaire des technologies nucléaires de pointe, de la recherche sur l'hydrogène et les combustibles nucléaires de pointe ainsi que du lancement et de la mise en œuvre de programmes visant à tirer parti de l'énergie de fusion et dans le développement de technologies pour l'extraction du tritium.

Les LNC possèdent en outre l'infrastructure, l'expertise et les services de soutien nécessaires pour contribuer à l'innovation en ce qui a trait aux petits réacteurs modulaires et à d'autres technologies de réacteur de pointe. Les réacteurs de pointe pourraient à terme être utilisés dans les régions éloignées et nordiques en remplacement des carburants au diesel et des autres carburants à forte intensité de carbone et peuvent être intégrés dans divers systèmes énergétiques.

Nous poursuivons également l'expansion de nos activités de recherche dans la production, l'entreposage, la sécurité et l'utilisation de l'hydrogène afin d'appuyer la stratégie nationale du Canada en matière d'hydrogène. Pour continuer de soutenir le secteur de l'hydrogène canadien en pleine croissance, les LNC ont lancé en avril 2023 le Centre canadien pour la sécurité de l'hydrogène (CCSH). Propulsé par une approche collaborative qui intègre industrie, gouvernement et universités, la mission du CCSH consiste à offrir des solutions de sécurité de l'hydrogène à de nombreuses industries et régions (voir l'encadré ci-après).

Nous faisons également progresser la science sur la façon dont les technologies nucléaires peuvent fonctionner de concert avec d'autres sources d'énergie renouvelable pour créer des réseaux énergétiques hybrides. L'initiative de démonstration, d'innovation et de recherche sur l'énergie propre (DIREP) des LNC nous permettra d'améliorer notre capacité à intégrer et démontrer des technologies d'énergie propre, y compris l'hydrogène et les énergies renouvelables, et à servir de plateforme de collaboration pour nos partenaires du secteur public, de l'industrie et du milieu universitaire. La première des trois phases de l'initiative DIREP est en cours afin de soutenir la modélisation et la recherche ainsi que le développement en laboratoire, en mettant l'accent sur les activités de recherche en matière d'énergie propre dans le programme fédéral et en travaillant avec des parties prenantes au niveau fédéral et d'autres participants commerciaux potentiels.



Projet d'« impression 3D à l'aide de dioxyde d'uranium ». Une première dans l'industrie.

Centre canadien pour la sécurité de l'hydrogène (CCSH)

Compte tenu du potentiel que recèle l'hydrogène dans la gamme d'énergies propres et afin d'aider le Canada à contribuer à la sécurité de l'hydrogène, les LNC ont lancé le Centre canadien pour la sécurité de l'hydrogène (CCSH) en 2023. Le CCSH est propulsé par une approche collaborative qui intègre industrie, gouvernement et universités, dont la mission consiste à offrir des solutions de sécurité de l'hydrogène à de nombreuses industries et régions. Les LNC, avec l'appui d'EACL, se sont impliqués à l'égard de l'industrie de l'hydrogène du Canada afin de mieux comprendre les défis à relever. Dans le cadre d'un atelier sur la sécurité de l'hydrogène organisé par les LNC l'an dernier, plusieurs priorités ont été identifiées pour orienter le plan de travail du CCSH, notamment la nécessité de disposer de codes et de normes pour le déploiement rapide de l'hydrogène à l'échelle appropriée et, en conséquence, la nécessité de renforcer les programmes de formation. Pour en savoir plus, consultez le site [Web du CCSH](#).



Des chercheurs des LNC collaborent avec L'Institut de recherche de l'Hôpital d'Ottawa pour étudier les incidences de l'alpha-immunothérapie sur les cellules souches de leucémie.

Innovations en santé

Les LNC sont à l'avant-garde de l'innovation dans le domaine de la recherche en médecine nucléaire, en produits radiopharmaceutiques et en rayonnements à faibles doses depuis 75 ans. Depuis le lancement de nos activités liées aux isotopes médicaux dans les années 1950, nous avons révolutionné la façon de traiter les

maladies d'aujourd'hui, et nos travaux de recherche continuent de mener à des percées dans le traitement d'un vaste éventail de problèmes de santé. Aujourd'hui, les LNC dirigent des travaux importants liés à la production d'actinium-225, un isotope médical prometteur, mais très rare, qui peut s'avérer crucial dans le traitement de diverses maladies, dont le cancer.

Nous continuons de prendre des mesures importantes en vue de produire des quantités plus importantes d'actinium-225 en vertu d'une entente avec le Sylvia Fedoruk Canadian Centre for Nuclear Innovation, ainsi que par l'intermédiaire de notre nouvelle coentreprise, Actineer™ Inc., lancée en collaboration avec notre partenaire de longue date, ITM, afin de soutenir la production d'actinium-225 à l'échelle industrielle. Collectivement, ces partenariats permettront d'accroître considérablement l'offre mondiale annuelle d'actinium-225. De plus, nos travaux de recherche sur les rayonnements à faibles doses nous permettent de mieux comprendre les incidences sur la santé humaine afin de renforcer la radioprotection et la protection des travailleurs dans l'industrie nucléaire et ailleurs.



Robot quadrupède utilisé pour la planification du déclassé et les efforts de nettoyage des radiations

Innovation et partenariats dans l'industrie

Vision 2030 met l'accent sur les alliances en bonne et due forme avec des établissements universitaires canadiens pour former et mobiliser les chercheurs hautement compétents de demain, favoriser le partage des connaissances, et accélérer la recherche à un stade précoce afin

de faire avancer des intérêts communs. Cette année, nous avons conclu un partenariat avec l'Université Queens et consolidé notre relation de longue date avec l'Université du New Brunswick au moyen d'un nouvel accord de recherche collaborative. Les LNC ont également établi des partenariats avec l'Université de Western Ontario et l'Université de Waterloo, lancé un nouveau programme d'expérience en recherche nucléaire destiné aux étudiants du premier cycle de l'Université McMaster et se sont associés au programme d'enrichissement des nouveaux étudiants de l'Université Ontario Tech visant à améliorer

l'apprentissage des étudiants et à mieux les préparer à une carrière en science nucléaire. En date de mars 2024, un total de sept protocoles d'entente ont été signés entre des universités partenaires, les LNC et EAEL dans le cadre du programme de partenariats universitaires des LNC.

Outre les partenariats universitaires, les LNC ont collaboré avec plusieurs partenaires de l'industrie. Dans le domaine de l'énergie de fusion, les LNC ont signé un accord d'alliance stratégique avec Kyoto Fusioning Ltd. afin d'accélérer le développement et la commercialisation de technologies axées sur le cycle des combustibles de fusion et établi un partenariat avec la United Kingdom Atomic Energy Authority afin de travailler au développement de technologies de gestion du tritium, un combustible de fusion. D'autres accords de collaboration ont été conclus cette année, notamment avec :

- TRIUMF, afin de mettre à contribution son expertise en matière d'accélérateur de particules;
- Jubilant Radiopharma, afin de développer des produits radiopharmaceutiques alpha novateurs pour le traitement du cancer;
- Clean Core, pour développer un combustible nucléaire de pointe;
- Stellarex, pour développer des systèmes axés sur l'énergie de fusion.



Notre approche en matière d'engagement

Les LNC reconnaissent l'importance de l'établissement de relations à long terme et d'un lien de confiance avec les nations autochtones, les collectivités dans lesquelles ils exercent leurs activités et les autres parties prenantes clés. En communiquant régulièrement avec les nations autochtones et

les parties prenantes, aussi bien par des interactions directes que par des communications telles que le présent rapport, nous continuons de parfaire notre compréhension des priorités collectives et des possibilités de création de valeur

Relations avec les nations, communautés et organisations autochtones

Les LNC et EACL partagent une même vision de la réconciliation, selon laquelle tous les Canadiens reconnaissent, honorent et célèbrent les Premières Nations, les Métis et les Inuits, et s'informent activement sur la relation du Canada avec les peuples autochtones au fil de l'histoire et aujourd'hui. Les LNC gèrent des projets et des activités d'EACL sur des territoires et des terres des peuples autochtones en Alberta, dans les Territoires-du-Nord-Ouest, au Manitoba, en Ontario et au Québec. Nos échanges continus avec les nations, les communautés et les organisations de chacune de ces régions nous permettent de recueillir des commentaires précieux, et nous avons pris des mesures pour étoffer et renforcer notre approche en matière d'engagement.

Notre approche en matière de relations avec les peuples autochtones repose sur la [Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](#) et le [Rapport de la Commission de vérité et réconciliation \(CVR\)](#), plus particulièrement l'appel à l'action no 92. Ces documents ont servi de base à l'établissement de notre Plan d'action de réconciliation, actuellement en cours d'élaboration et qui devrait être lancé au cours de l'exercice 2024-2025. Le Plan d'action de réconciliation décrit officiellement notre vision et notre approche en matière d'engagement autochtone et sert de guide à la mise en œuvre de nos ambitions en matière de réconciliation.

Le parcours de rapprochement des LNC comprend une approche en matière d'échanges avec les nations, communautés et organisations autochtones en évolution constante. Les LNC, en collaboration avec EACL, ont mis en place des forums réguliers pour mieux comprendre comment les nations, communautés et organisations autochtones souhaitent interagir et pour leur donner l'occasion de poser des questions et de faire part de leurs préoccupations concernant les activités et les projets des LNC, ainsi que pour assurer l'intégration, lorsque cela est possible, des systèmes de connaissances traditionnelles autochtones et de la vision du monde des peuples autochtones dans le cycle de vie des projets.

Sur l'ensemble de nos sites, nous maintenons des activités d'engagement selon le rythme et les méthodes de communication déterminés par les nations, communautés et organisations autochtones, y compris par le biais de réunions de groupes de travail périodiques, de visites sur place, de présentations et de mises à jour sur les projets, ainsi que de la participation des Autochtones à des comités tels que le Conseil de gestion de l'environnement, le Comité consultatif communautaire et le Comité de liaison avec la communauté Sagkeeng.

Nos objectifs et nos initiatives en matière de relations avec les peuples autochtones s'articulent autour des priorités suivantes :

- **Entretenir des relations à long terme saines et respectueuses avec les nations, communautés et organisations autochtones en offrant des occasions de participation significatives :**

À ce jour, les LNC ont signé plus de 30 ententes avec des nations, communautés et organisations autochtones. Ces ententes visent à favoriser le respect mutuel, la collaboration et les occasions économiques, et sont



Dale LeClair

Directeur, Relations avec les Autochtones

« Nous sommes fermement engagés à participer activement à la démarche de guérison et de réconciliation du Canada. Les relations avec les peuples autochtones sont un élément fondamental de notre programme ESG, et nous travaillons à intégrer la réconciliation dans l'ensemble de nos stratégies, nos politiques, nos processus et nos approches d'engagement. Nous cherchons à établir des relations et un dialogue utiles avec les communautés autochtones dans l'ensemble de nos initiatives ESG. »

souvent axées sur la protection de l'environnement, la promotion culturelle et la gestion des déchets radioactifs, entre autres.

- Réduire les obstacles à un emploi aux LNC pour les Autochtones :**
 Nous sommes un employeur actif auprès des nations, communautés et organisations autochtones; au cours de l'exercice 2023-2024, environ 6,8 % de la main-d'œuvre des LNC s'est identifiée comme autochtone, un taux supérieur aux cibles de représentation établies par Emploi et Développement social Canada. Nous continuons d'offrir notre programme d'apprenti mécanicien autochtone Millwright gratuitement aux participants. Ce programme permet aux participants issus de divers peuples autochtones d'entreprendre une formation de six semaines dans les domaines des mathématiques, du raisonnement spatial et de la communication. Au terme du programme, les participants peuvent devenir membres du syndicat Millwright en tant qu'apprentis de première année.
- Promouvoir les occasions pour les entreprises autochtones de prospérer en tant qu'entrepreneurs et sous-traitants dans le cadre de nos projets :**
 Les LNC ont élaboré une Stratégie d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones qui vise à créer par la voie de leurs achats annuels de biens et des services des occasions économiques pour les entreprises autochtones. Chaque année, selon les travaux prévus et le financement disponible, les LNC établiront des cibles progressives (valeur ou pourcentage des contrats) pour les contrats attribués à des entreprises autochtones. Les LNC souhaitent graduellement arriver à une cible de 5 % de la totalité des dépenses d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones.
- Offrir des occasions au personnel et à la direction des LNC de mieux comprendre l'histoire autochtone au Canada, notamment les visions du monde autochtones et la relation à la terre, les traités précoloniaux et le droit autochtone, ainsi que l'histoire et l'impact des pensionnats autochtones :**
 Nous avons poursuivi nos efforts de sensibilisation aux relations avec les peuples autochtones en créant un module de formation de base obligatoire à l'intention de tous les employés. Un deuxième module de formation est prévu pour l'an prochain. Plus de 250 employés ont suivi la formation de sensibilisation culturelle sur la Première Nation des Algonquins de Pikwakanagan (PNAP) au cours de l'exercice 2023-2024; la formation se poursuivra au cours de l'exercice 2024-2025. De plus, environ 120 membres du personnel ont participé à des séances indépendantes sur la formation éclairée par les traumatismes.
- Intégrer les systèmes de connaissances traditionnelles autochtones et la participation dans la gestion de l'environnement et les projets :**
 Nous avons mené auprès des des nations, communautés et organisations



Dave Mowat, conseiller principal, Mobilisation des peuples autochtones, partage ses connaissances sur la ceinture wampum de la chaîne d'alliance de 1764 (reproduction) pendant une randonnée aux abords de la rivière Ganaraska, à Port Hope, avec des employés des LNC et de la municipalité de Port Hope.

autochtones des activités d'engagement importantes principalement axées sur les intérêts d'ordre environnemental, y compris plus de 1500 heures-personnes d'activités sur le terrain et de soutien à la surveillance, ainsi que l'intégration des intérêts des intérêts autochtones dans les processus d'évaluation d'impact. Plus généralement, les LNC intègrent les peuples autochtones dans les initiatives en matière de gestion de l'environnement par la voie de programme de garde tels que les programmes Niigan Aki et Neyagada Wabandagaki, qui permettent aux personnes concernées d'exercer une surveillance régulière à l'égard de sites désignés d'EACL.

L'entente de Partenariat à Long Terme (EPLT) entre le programme Neya Wabun de la Première Nation des Algonquins de Pikwakanagan, EACL et les LNC

Signée en mai 2023, l'EPLT est l'aboutissement d'efforts, de négociations et de nombreuses consultations visant à établir une relation productive entre les principales organisations nucléaires du Canada et la Première Nation des Algonquins de Pikwakanagan (PNAP). L'entente est une étape importante dans la guérison ainsi que dans l'établissement de la confiance, fondée sur la transparence et le respect. L'entente aborde les principaux sujets de préoccupation cernés par la PNAP, notamment la protection de l'environnement, la gestion des déchets radioactifs, la protection et la promotion de la culture Algonquine, et la recherche de possibilités économiques et commerciales collaboratives. Par suite des nombreuses consultations qui ont mené à cette entente, la PNAP a donné son consentement à la construction de la nouvelle installation de gestion

de déchets près de la surface (IGDPS) des LNC, un des projets de restauration environnementale des LNC (voir la section Gestion des déchets). Aux termes de l'EPLT, la PNAP a voix au chapitre en ce qui a trait aux activités des LNC exercées sur ses territoires, en intégrant les connaissances traditionnelles autochtones et les visions du monde des peuples autochtones tout en protégeant les droits algonquins et l'environnement. Un groupe de travail a été mis sur pied en vertu de l'EPLT afin de faciliter les échanges et une collaboration continue entre les parties, et un programme de gardiens – appelé Neyagada Wabandagaki – a été créé pour permettre aux gardiens de la PNAP d'assurer une présence régulière et de surveiller les sites gérés par les LNC sur le territoire afin d'en rendre compte à la PNAP, assurant une confiance et une collaboration continues.



Programme de Garde Avec la Première Nation Sagkeeng Anishiinabe (PNSA)

Le programme de surveillance environnementale indépendant de la Première Nation Sagkeeng Anishiinabe, appelé Niigan Aki, qui signifie « la terre d'abord », a été lancé en 2022 aux Laboratoires de Whiteshell. Développé et administré par la PNSA, le programme a été créé pour habiliter la PNSA à exercer la surveillance et la gérance de son territoire et améliorer la compréhension du site et des activités des Laboratoires de Whiteshell, situés sur le territoire traditionnel non cédé de la PNSA. Le programme vise à répondre aux préoccupations territoriales par la collaboration, et fait intervenir des gardiens qui agissent à titre de gardiens des terres, recueillent des données, surveillent les domaines prioritaires et veillent au maintien des pratiques culturelles. Le programme est le fruit de plusieurs années de discussions approfondies entre la PNSA, EAACL et les LNC sur les effets des activités de déclassement du site de Whiteshell sur le territoire de la PNSA, y compris le projet de déclassement du réacteur de Whiteshell. Dans le cadre de ces consultations, toutes les parties ont convenu qu'il était important de concevoir et de mettre en œuvre un programme de surveillance environnementale à long terme



Brenda Morriveau, directrice du programme Niigan Aki lors du symposium sur les déchets de Niagara Falls

fondé sur les droits qui soit axé sur la collaboration. L'une des composantes clés du programme Niigan Aki réside dans l'intégration des connaissances traditionnelles autochtones dans le système de surveillance et de gestion adaptative des LNC, qui permettra à la PNSA de mieux comprendre les résultats de la surveillance et de mieux s'y fier.

Au cours de l'exercice 2023-2024, le programme Niigan Aki a continué de sensibiliser à la gestion de l'environnement et à l'importance de redonner à la terre. Tout au long de 2024, le programme Niigan Aki sera axé sur l'état de santé des berges et le reboisement. La réussite de ce programme met en évidence l'importance de la réconciliation et du maintien des droits issus des traités.

Engagement des parties prenantes

Les LNC maintiennent des relations significatives avec leurs parties prenantes, y compris les membres de leur personnel, les collectivités locales où ils sont présents, les entreprises avec lesquelles ils font des affaires, ainsi que le grand public. Nous croyons dans le « capitalisme des parties prenantes » et, dans cet esprit, nous avons investi dans la mise au point de divers canaux de communication et de consultation auprès des nations, communautés et organisations autochtones et des parties prenantes (voir le Tableau 2).

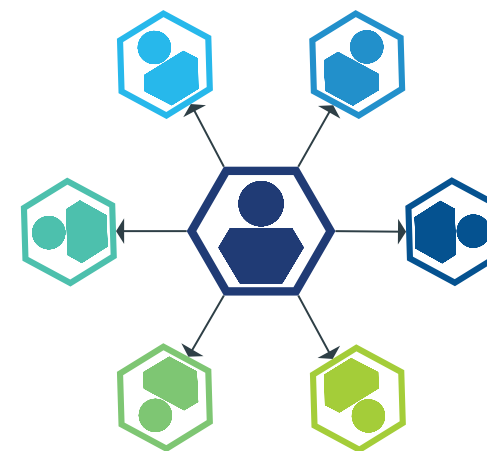
Nous communiquons activement avec nos parties prenantes par la voie de notre programme d'information publique, qui vise à favoriser de façon proactive la sensibilisation, la confiance et la transparence. Notre programme d'information et de divulgation publiques permet d'assurer la conformité des LNC au document d'application de la réglementation REGDOC-3.2.1, L'information et la divulgation publiques, de la CCSN et décrit nos protocoles de divulgation publique concernant les événements et les développements qui touchent nos installations. Le programme d'information publique des LNC décrit nos protocoles de divulgation publique concernant les événements et les faits nouveaux sur nos sites, y compris la publication de documents décrivant les impacts radiologiques et environnementaux potentiels sur les sites des LNC, les interactions avec les intervenants de la collectivité et la publication des résultats des programmes de surveillance des LNC. La Figure 7 présente les divers canaux des LNC ainsi que ses divers conseils et groupes sectoriels.

Nous croyons qu'il est nécessaire d'établir un pacte social avec les collectivités voisines de nos sites, y compris par la voie du partage d'informations et de communications périodiques. Au cours de la dernière année, les LNC ont appuyé plus de 100 événements communautaires, ce qui nous a offert des occasions d'interagir directement avec le public et de le tenir informé de nos activités. Ces efforts sont importants pour maintenir et renforcer la rétroaction positive que nous avons obtenue dans le cadre du sondage sur les attitudes du public mené l'an dernier, sondage qui a confirmé que la majorité des résidents des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités sont au fait de la présence et des activités des LNC dans leur collectivité.

Accroître la portée de notre engagement

Tout au long de l'exercice 2023-2024, nous avons exploité différents canaux d'engagement pour élargir notre intervention, notamment :

- la publication de plus de 50 communiqués de presse et articles en ligne à l'intention des médias locaux, nationaux et internationaux;
- le développement de notre présence sur les réseaux sociaux, avec des impressions annuelles dépassant désormais 2,6 millions;
- le développement de notre présence en ligne, qui a généré 539 000 vues sur notre site Web, soit une augmentation de plus de 10 % par rapport à l'exercice précédent.



CANAUX DE DIFFUSION RÉGULIERS

- Site Web des LNC : www.LNC.ca
- Intranet des LNC à l'intention des employés
- Communiqués de presse
- Bulletins CONTACT (Chalk River et Whiteshell)
- Bulletins Enfants CONTACT
- Bulletins de Projet Port Hope
- Bulletin Voyageur destiné aux employés
- Assemblées et événements communautaires
- Tournée des bureaux
- Activités d'engagement public
- Demandes de renseignements des collectivités/médias
- Réseaux sociaux (y compris Facebook, X.com (Twitter), YouTube, LinkedIn et Instagram)
- Webinaires et présentations
- Webinaire communautaire annuel animé par les présidents des LNC et d'EACL

CONSEILS ET GROUPES SECTORIELS

- Conseil de gérance de l'environnement des Laboratoires de Chalk River (facilitateur indépendant)
- Comité consultatif communautaire des Laboratoires de Chalk River
- Comité de liaison avec le public de Whiteshell
- Association nucléaire canadienne
- Groupe des propriétaires de CANDU et du Nuclear Safety Steering Committee
- Nuclear Environmental Affairs Peer Group
- Équipe de travail sur l'impact environnemental

Figure 7. Programme d'information publique

Tableau 2. Détenteurs de droits parties intéressées et intervenants des LNC

EMPLOYÉS	LES NATIONS, COMMUNAUTÉS ET ORGANISATIONS AUTOCHTONES	MEMBRES DE LA COLLECTIVITÉ ET GROUPES COMMUNAUTAIRES	INDUSTRIE	GOVERNEMENT	PARTENAIRES UNIVERSITAIRES	FOURNISSEURS
Les LNC emploient environ 4400 employés répartis dans les 8 sites que nous gérons, en présentiel, en mode hybride ou à distance.	Les LNC échangent avec environ 30 peuples, communautés et organisations autochtones.	Les LNC échangent avec des douzaines de collectivités locales voisines des sites que nous gérons ainsi que des organisations locales.	Les LNC échangent avec diverses entreprises et organisations de l'industrie, y compris des laboratoires, des groupes et des associations qui font partie intégrante de l'industrie nucléaire, notamment des organismes publics et des autorités de réglementation internationaux.	À l'échelle nationale, les LNC consultent diverses parties prenantes du secteur public, y compris EAAC, la CCSN, l'office des normes techniques et de la sécurité publique, Environnement et Changement climatique Canada, et Emploi et Développement social Canada, pour n'en nommer que quelques-unes.	Les LNC ont établi des partenariats avec 7 universités et institutions au Canada.	Les LNC collaborent avec un vaste éventail de parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement afin de soutenir ses activités et ses projets, y compris des fournisseurs locaux, autochtones et de l'industrie.
<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la capacité par la formation et le perfectionnement des employés afin d'accroître les compétences, de favoriser la croissance, de maintenir la motivation et d'investir dans le développement de notre main-d'œuvre. • Accent sur la santé et la sécurité pour permettre un fort sentiment de sécurité et d'appartenance au travail et favoriser une approche globale de la santé mentale, physique et émotionnelle en dehors du travail. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la capacité par la formation des employés, le perfectionnement et les programmes d'apprentissage. • Établissement de relations fondées sur le respect par la voie d'échanges significatifs passant par l'établissement d'ententes de partenariat à long terme. • Inclusion des connaissances traditionnelles autochtones et participation des Autochtones dans la gestion de l'environnement et les projets, y compris les programmes de surveillance environnementale dirigés par les communautés. • Offre aux entreprises autochtones d'occasions de prospérer en tant qu'entrepreneurs et sous-traitants dans des projets par la voie de la stratégie d'approvisionnement auprès d'entreprises autochtones. 	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement dans le développement socio-économique par la voie de l'emploi, de l'approvisionnement et des projets et en aidant à créer une relève locale auprès des jeunes. • Participation des collectivités locales dans les projets de biodiversité qui visent à restaurer et à protéger l'environnement et élaboration de stratégies qui font appel à des solutions fondées sur la nature. • Information et consultation des collectivités afin de s'assurer qu'elles soient informées et consultées et leur donner la possibilité d'exprimer leurs points de vue sur les questions qui touchent nos activités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la capacité par la collaboration au sein de l'industrie afin d'acquérir une perspective, une expérience et un retour d'information. • Innovation stimulée par la concurrence, l'élargissement des produits et des services, et des améliorations continues. • Collaboration avec l'industrie et les investisseurs pour aider à positionner la technologie nucléaire à titre d'actif dans lequel investir pour contribuer à offrir des sources d'énergie propre à l'échelle mondiale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche et innovation pour les priorités fédérales, notamment la santé, la sûreté et la sécurité nucléaires, l'énergie et l'environnement. • Soutien des questions d'intérêt fédéral par le truchement des objectifs de Vision 2030 et de la mise en œuvre du Plan de travail FASTN 	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche et innovation afin de faire progresser les solutions énergétiques, la restauration de l'environnement, et la santé et la sécurité. • Partage des ressources pour partager les coûts des projets, mettre en commun des ressources financières limitées, réduire les risques et accélérer la recherche grâce à des projets de collaboration. • Partage des connaissances et investissement dans les talents pour former les futurs chercheurs et ingénieurs nucléaires et combler les pénuries de main-d'œuvre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Investissement dans le développement socio-économique par le biais d'investissements dans des biens et services locaux. • Réduction des risques liés aux droits de la personne en travaillant avec nos fournisseurs pour maintenir des normes et des attentes rigoureuses ainsi que la transparence de la chaîne d'approvisionnement en phase avec la <i>loi sur l'esclavage moderne du Canada</i>.

Gestion de l'environnement

Les LNC s'attachent à réduire le plus possible les obligations liées à l'héritage nucléaire, à mettre à contribution des solutions fondées sur la nature, à favoriser la résilience de leurs activités et de leurs actifs et à faire progresser la transition vers une économie carboneutre.

Résilience face aux changements climatiques

Changements climatiques

Les changements climatiques posent un défi urgent à l'échelle mondiale et des efforts concertés sont requis dans l'immédiat pour en atténuer les incidences. Les LNC mettent à profit leur expertise et leurs ressources pour accélérer la transition vers une économie carboneutre au Canada et ailleurs. Nous nous reportons aux cadres internationaux, y compris les recommandations du GIFCC et les normes IFRS S1 et S2, pour évaluer et communiquer les possibilités et les risques en lien avec les changements climatiques.

Au cours de l'exercice 2022-2023, les LNC ont réalisé une analyse qualitative des scénarios climatiques afin d'établir une liste des principaux risques et possibilités physiques et de transition et de comprendre leurs répercussions sur nos activités et notre chaîne de valeur (présentée dans le Tableau 3 ci-dessous). Ces possibilités et ces risques liés aux changements climatiques ont été intégrés dans les processus de planification opérationnelle, stratégique et financière de base. Nous présentons annuellement à EACL des rapports sur les risques climatiques, dans lesquels nous décrivons en détail les divers aspects de notre gouvernance, de notre stratégie et de notre gestion des risques en matière de changements climatiques ainsi que nos indicateurs et nos cibles. Des informations concernant notre gestion des risques et des possibilités liés au climat ont été intégrées tout au long de ce rapport.



Tableau 3. Risques et possibilités liés au climat des LNC

RISQUE / POSSIBILITÉ	AMPLEUR DE L'IMPACT	DESCRIPTION DE L'IMPACT
Risques physiques liés au climat		
1. Inondations (fluviales et pluviales)	Modérée	L'augmentation des inondations peut endommager les installations des LNC, l'infrastructure hors terre, l'équipement, l'infrastructure électrique entraînant des coupures d'électricité, bloquer les routes d'accès causant des perturbations de la chaîne d'approvisionnement ou conduire à une augmentation de l'entretien des bassins de retenue.
2. Augmentation des incendies de forêt	Modérée	L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des incendies peut endommager les installations, l'infrastructure hors terre, l'équipement et l'infrastructure électrique entraînant des coupures d'électricité, bloquer l'accès routier au site posant des problèmes de sécurité et perturbant la chaîne d'approvisionnement, et entraîner des répercussions sur la santé des travailleurs sur le site.
3. Températures extrêmes – chaleur	Modérée	L'augmentation des chaleurs extrêmes peut accroître la demande des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) et d'autres systèmes mécaniques ou électriques, avoir des répercussions sur la santé et la sécurité des travailleurs, et entraîner des perturbations du travail en laboratoire.
4. Vitesse des vents extrêmes	Modérée	L'augmentation des vents extrêmes (microrafales, cyclones) peut endommager l'infrastructure, perturber la distribution de l'énergie et causer des pannes d'électricité ou affecter les activités.
5. Gel-dégel	Modérée	Des écarts de température de plus grande envergure et des fluctuations rapides des températures peuvent entraîner un entretien accru des infrastructures.
Risques de transition liés au climat		
1. Risque d'atteinte à la réputation	Modérée	La surveillance accrue du public à l'égard de la responsabilité et de la gestion des problèmes liés au climat peut porter atteinte à notre réputation. Au fur et à mesure que le climat change, la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes augmentent, ce qui accroît le risque d'incidents qui peuvent être très visibles pour le public. Cela peut avoir un impact négatif sur la perception des LNC par le public.
Possibilités de transition liées au climat		
1. Introduction de nouvelles technologies	Élevée	L'introduction de progrès dans la technologie nucléaire, y compris les petits réacteurs modulaires (PRM) et d'autres types de réacteurs, jouera un rôle essentiel pour que le Canada atteigne ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
2. Demande croissante en sources d'énergie nucléaire	Élevée	Les possibilités de financement des technologies énergétiques à faibles émissions devraient augmenter. Associée à une réglementation gouvernementale supplémentaire (tarification du carbone), cette évolution augmentera la demande de produits et de services nucléaires des LNC. Les infrastructures existantes continuant à vieillir, la demande d'énergie supplémentaire, en particulier dans les zones très peuplées, stimulera la croissance, d'autant plus que les réseaux recherchent des sources énergétiques à faibles émissions.
3. Planification et amélioration de la gestion des terrains	Élevée	La gestion et la restauration des terrains des LNC rehausseront la biodiversité grâce à la protection et à la réhabilitation des habitats et de la migration, la séquestration du carbone en y incluant les forêts sur pied, et évitera la conversion des terrains. Les LNC continueront à mettre nos œuvre leur Plan de gestion forestière, qui intègre la gestion et la planification des terrains dans les plans de développement.

Atteindre la carboneutralité au campus de Chalk River d'ici 2040¹⁰

Les LNC travaillent à réduire leurs émissions de GES des portées 1 et 2 afin d'atteindre la carboneutralité aux Laboratoires de Chalk River d'ici 2040. Jusqu'ici, notre approche a consisté en ce qui suit :

- exiger une analyse du cycle de vie du carbone pour toutes les nouvelles constructions et les rénovations importantes;
- accorder la priorité aux matériaux et processus de construction à faibles émissions de carbone;
- adopter une conception carboneutre/prête à la carboneutralité pour les nouvelles constructions et les rénovations;
- exiger une planification de la résilience face aux changements climatiques pour toutes les nouvelles constructions et les rénovations;
- envisager des structures de bâtiment qui pourront utiliser les sources d'énergie renouvelable de l'avenir (p. ex., les panneaux solaires);
- réduire la consommation énergétique par la réalisation de rénovations en profondeur des bâtiments et des laboratoires;
- adopter les solutions économes en énergie comme l'éclairage au DEL à titre de norme, et mettre en œuvre des mesures de conservation de l'énergie;
- déclasser et démanteler plusieurs installations datées et inefficaces;
- remplacer les véhicules de notre parc de véhicules légers par des véhicules hybrides et des véhicules électriques et les infrastructures sous-jacentes.

Au cours de l'exercice 2025-2026, nous prévoyons d'élaborer une Stratégie climatique pour les LNC, qui comprendra une évaluation par un tiers de notre inventaire des gaz à effet de serre et l'officialisation de cibles climatiques alignées sur la science pour tous les sites à l'égard desquels nous exerçons un contrôle opérationnel. La Stratégie climatique sera une stratégie générale à laquelle se grefferont des plans opérationnels, y compris le Plan opérationnel carboneutre, la Norme de comptabilisation du carbone tout au long du cycle de vie, la Norme de planification de la résilience face aux changements climatiques et d'autres politiques et guides en lien avec les changements



climatiques. La stratégie climatique nous permettra également de mettre en place des stratégies et tactiques spécifiques pour nous aider à atteindre nos objectifs climatiques et à identifier de façon proactive le coût de ces solutions.

Nous sommes déterminés à réduire de 30 % la quantité de carbone intrinsèque des matériaux de structure des grands projets de construction, une nouvelle cible que nous commencerons à suivre en 2025. Nous avons déjà commencé à exiger une évaluation du cycle de vie et une analyse du coût tout au long du cycle de vie pour prendre des décisions éclairées quant au choix des matériaux et des systèmes d'ingénierie pour les nouvelles constructions et les rénovations. Nous pouvons ainsi faire des choix qui privilégient les matériaux recyclés et à faibles émissions de carbone, ainsi que les options à faibles émissions de carbone pour la conception des bâtiments et l'exploitation dans le cadre de notre processus d'ingénierie, de conception et de construction.

Nous sommes également fiers d'avoir utilisé du bois massif pour la construction de trois bâtiments sur le campus de Chalk River. En plus d'avoir été récipiendaires de divers prix dans l'industrie, nous sommes heureux d'avoir l'occasion de faire part de notre expérience et des meilleures pratiques au groupe de construction durable de l'Université de l'Alberta et à la communauté de pratique des Services pour un gouvernement vert de Ressources naturelles Canada.

¹⁰Soit une réduction d'au moins 90 % des émissions de GES des portées 1 et 2, le reste étant attribuable à l'utilisation de compensations.

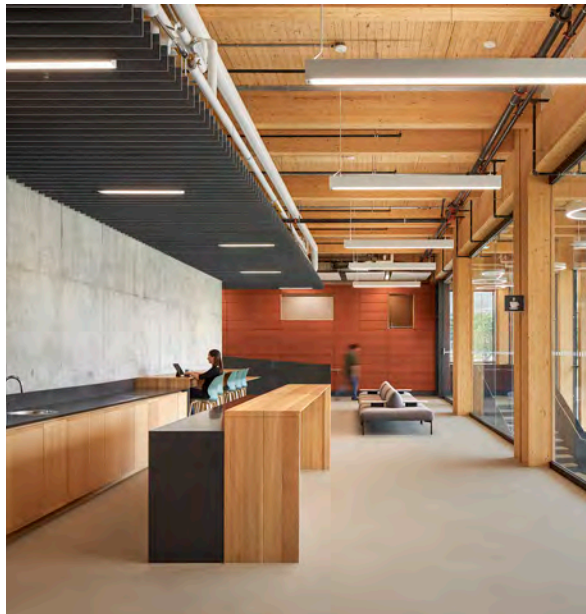
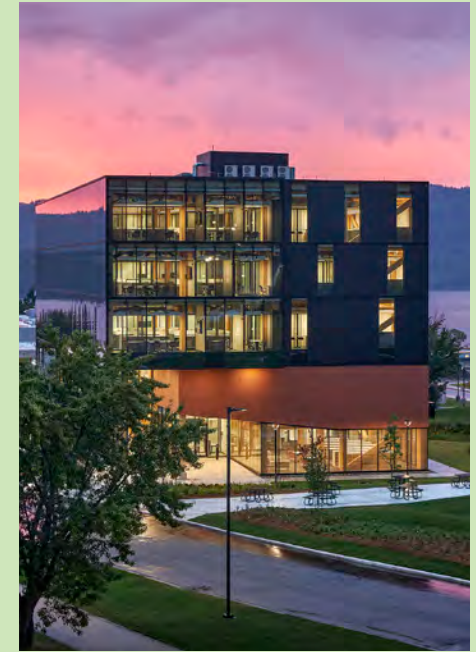
Utilisation du Bois Massif Pour les Nouvelles Constructions Sur le Campus de Chalk River

Les LNC, conjointement avec leurs partenaires de conception et de construction, ont conçu trois nouveaux bâtiments pour le campus de Chalk River, chacun ayant été construit en bois d'épinette noire, un bois massif récolté de façon responsable au Québec. Il s'agit des premiers bâtiments d'un site assujéti à la réglementation fédérale à avoir été construits à l'aide de bois massif. Les LNC sont heureux d'avoir obtenu une subvention du Programme de construction verte en bois de Ressources naturelles Canada pour soutenir la recherche et d'autres aspects du contrôle diligent pour le Centre de collaboration scientifique et une installation de soutien.

Le **bâtiment Minwamon** (4900 m²), un mot qui signifie « chemin clair » en langue algonquienne, a transformé l'entrée du campus de Chalk River. Ce bâtiment sert à l'accueil des visiteurs et donne à ceux-ci leur première impression à leur arrivée sur le site.

L'**installation de soutien** (4700 m²) permet de centraliser les activités de maintenance et de fabrication de Chalk River, et consiste en un atelier à deux étages en bois massif à aire entièrement ouverte ainsi qu'en un espace loft de deux étages où se trouvent les bureaux de soutien, des salles de réunion et diverses commodités.

Notre nouveau bâtiment phare, le **Centre de collaboration scientifique** (8700 m²), est un complexe de bureaux novateur de six étages qui comprend un espace de bureaux moderne, 44 salles de réunion, des espaces de collaboration flexibles, un auditorium de style universitaire de 200 places, une bibliothèque et une terrasse sur le toit. La construction de ces bâtiments a nécessité environ 3750 m² de bois massif, ce qui représente approximativement 4125 tonnes métriques de carbone séquestré. Ces bâtiments se sont vu décerner plusieurs prix soulignant l'utilisation et la conception du bois massif dans la construction.



Prix Dans le Domaine de la Construction

Les LNC sont heureux que ses nouveaux bâtiments en bois massif se soient vu décerner des prix par les professionnels de l'architecture.

Nouveau produit

- Prix Architizer A+ 2024 : gagnant du choix populaire, Architecture + Bois
- Programme de construction verte en bois 2020 : Construction et recherche – Bois massif
- Prix Architizer A+ 2020 : Finaliste, Architecture + Modèles et rendus

Centre de collaboration scientifique

- Fast Company World Changing Ideas 2021 : Mention honorable, Catégorie Architecture, Catégorie Amérique du Nord
- Architect's Newspaper Best of Design Awards 2020 : Editor's Pick, Catégorie Unbuilt – Commercial
- Ontario Engineering Projects Award of Distinction 2024

Bâtiment Minwamon

Ontario Wood WORKS : Wood Design Award 2020, Catégorie Innovation

Émissions de gaz à effet de serre

Données sur les émissions des portées 1, 2 et 3

Depuis 2009, les LNC recueillent des données sur leurs émissions de portée 1 selon une méthodologie conforme au Programme de déclaration des gaz à effet de serre (PDGES) du gouvernement du Canada. Nous calculons les émissions de tous les sites dont EACL est propriétaire ou locataire qui sont exploités par les LNC. Nos données sur la réduction des émissions de GES sont actuellement axées sur le campus de Chalk River, mais nous prévoyons d'élargir cette couverture dans les années à venir.

Par suite d'un examen de notre méthodologie et de notre inventaire des émissions de GES, en 2023, nous avons recalculé la base de référence pour nos émissions de manière à intégrer les émissions des portées 1 et 2. Nos émissions de portée 2 pour 2005 étaient fondées sur le Protocole des gaz à effet de serre, et calculées à l'aide des relevés relatifs à l'électricité achetée par les LNC pour le campus de Chalk River en 2005 et le facteur d'émission de 2005 pour l'Ontario¹¹.

Notre nouvelle base de référence s'établit comme suit :

2005	
Portée	Tonnes métriques* d'éq. CO2
Portée 1	38 144
Portée 2	15 449
Nouvelle base de référence pour les portées 1 et 2	53 593

* CO2e désigne le dioxyde de carbone et les gaz équivalents

Nous continuons de faire des progrès dans la quantification des émissions de portée 3 à l'aide des données disponibles. Nous avons communiqué les données relatives à certaines catégories d'émissions de portée 3 (actifs loués en amont et en aval, déplacements domicile-travail du personnel et voyages d'affaires) pour la première fois dans notre rapport pour l'exercice 2022-2023. Nous travaillons à la quantification des émissions de portée 3 afin d'établir et de communiquer une cible pour les émissions de portée 3 dans l'avenir.

Nous sommes conscients de l'importance d'engager un dialogue avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement en ce qui concerne les données relatives aux émissions de portée 3. En février 2023, nous avons envoyé un sondage ESG à nos fournisseurs pour identifier et préciser les améliorations à apporter à la gestion des impacts des émissions de portée 3 et de la chaîne de valeur. Nous poursuivons la mise en œuvre de notre Politique relative à la chaîne d'approvisionnement et notre Plan d'approvisionnement durable, et continuons d'offrir une formation aux fournisseurs, à imposer des exigences en ce qui concerne les appels d'offres et à inciter les fournisseurs importants à adopter des cibles fondées sur la science et à communiquer des informations sur leurs émissions de GES et leur performance environnementale. Cette année, 90 % des fournisseurs ayant reçu le questionnaire sur les enjeux ESG qui leur a été envoyé pour évaluer leur performance ESG y ont répondu. Nous avons également offert une formation sur l'approvisionnement durable au personnel en plus d'inciter les entrepreneurs et les fournisseurs de services à adopter des outils et du matériel économes en ressources.

Types d'émissions de GES

Diagramme à titre indicatif



¹¹Environnement et Changement climatique Canada, 2023, Rapport d'inventaire national 1990-2021 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada, Partie 3. Annexe 13 – L'électricité au Canada : Sommaire et tableaux sur l'intensité.

Réduction des émissions de GES

En décembre 2023, les LNC avaient réduit de 51 % leurs émissions de GES des portées 1 et 2 aux Laboratoires de Chalk River par rapport aux niveaux de 2005, comme l'illustre la Figure 8. Comme l'indique le Tableau 4, nous avons fait des progrès constants au fil des ans dans le cadre de notre démarche de réduction des émissions de GES

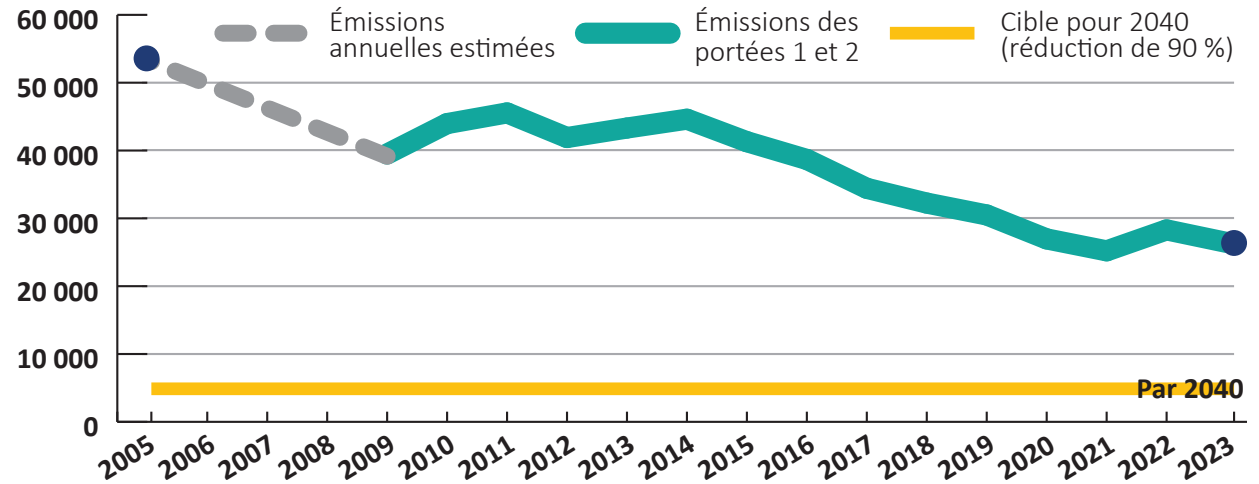


Figure 8. Réduction des émissions de GES des portées 1 et 2 des Laboratoires de Chalk River pour 2023

Année civile	Portée 1 tonnes d'équivalent CO2 par année	Portée 2 tonnes d'équivalent CO2 par année	Tonnes d'équivalent CO2 par année - totale (Portée 1 & 2)	Réduction par rapport à la référence de 2005	
				↑ OR ↓	% Change
2005	38 144	15 449	53 593	--	--
2006	--	--	--	--	--
2007	--	--	--	--	--
2008	--	--	--	--	--
2009	34 342	5 144	39 486	--	--
2010	36 346	7 625	43 971	↓	-18%
2011	39 905	5,640	45 545	↓	-15%
2012	35 696	6,217	41 913	↓	-22%
2013	38 985	4,329	43 314	↓	-19%
2014	42 000	2,620	44 620	↓	-17%
2015	38 598	2,702	41 300	↓	-23%
2016	36 127	2,557	38 684	↓	-28%
2017	33 208	1,217	34 425	↓	-36%
2018	30 608	1 642	32 251	↓	-40%
2019	29 102	1 398	30 500	↓	-43%
2020	26 150	817	26 967	↓	-50%
2021	23 745	1 461	25 206	↓	-53%
2022	26 850	1 449	28 299	↓	-47%
2023	25 063	1 389	26 452	↓	-51%

Tableau 4. Réduction annuelle des émissions de GES des portées 1 et 2 pour les Laboratoires de Chalk River par rapport au niveau de référence de 2005.

Nous avons réduit nos émissions de CO2 équivalent de portée 1 d'un peu plus de 34 % par rapport à notre niveau de référence de 2005 et de près de 7 % par rapport à 2022. Ces réductions sont principalement attribuables au déclassement et à la démolition de bâtiments se trouvant sur le campus, à la réduction du gaz naturel utilisé pour le chauffage de nos bâtiments, au resserrement de l'enveloppe de nos nouveaux bâtiments ainsi qu'à une baisse du nombre de degrés-jour de chauffage pour l'exercice 2022-2023. L'ajout constant de véhicules à faibles émissions et à émission zéro dans notre parc de véhicules a également contribué à ces réductions.

Nous avons réduit nos émissions de CO2 équivalent de portée 2 d'environ 91 % par rapport à notre niveau de référence de 2005 et d'environ 4 % par rapport à 2022.

Comme l'indique le Tableau 5, la décarbonation du réseau électrique de l'Ontario a grandement contribué à la performance des LNC pour ce qui concerne les émissions de portée 2. Parallèlement, nous avons également réduit notre consommation d'électricité de 27 % par rapport au niveau de référence. Pour notre campus de Chalk River, l'efficacité énergétique sur le site est attribuable au recours à l'automatisation dans les bâtiments, aux compteurs d'électricité, à la modélisation énergétique et à l'éclairage DEL. Dans bon nombre de nos autres sites, nous continuons de réduire notre consommation d'électricité par la modernisation de l'éclairage par des DEL et l'utilisation de systèmes de contrôle de la température.

Tableau 5. Réduction des émissions du champ d'application 2 attribuable à la décarbonation du réseau de l'Ontario et à la diminution de la consommation d'électricité du campus de Chalk River.

RÉDUCTION DUE AU FACTEUR D'ÉMISSION DE L'ONTARIO

Année civile	Portée 2 - tonnes d'équivalent CO2 par année	Réduction par rapport à la référence de 2005	
2005	15 449		
2020	817	↓	95%
2021	1 461	↓	91%
2022	1 449	↓	91%
2023	1 389	↓	91%

RÉDUCTION DUE À UNE CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

Année civile	Consommation annuelle d'électricité	Réduction par rapport à la référence de 2005	
2005	66 730		
2020	47 256	↓	29%
2021	47 928	↓	28%
2022	50 929	↓	24%
2023	48 818	↓	27%



Améliorations du parc de véhicules

Les LNC exploitent actuellement un parc de 168 véhicules légers qui, collectivement, représentent environ 470 tonnes d'équivalent de CO2 annuellement. À l'heure actuelle, les Laboratoires de Chalk River comptent six VUS hybrides, un camion hybride, deux camions électriques et un fourgon cube électrique.

Nous procédons à une conversion vers un parc de véhicules à émission zéro afin d'atteindre les deux objectifs suivants :

- pour que notre parc de véhicules légers soit composé à 80 % de véhicules à émission zéro d'ici 2030;
- pour que 75 % des nouveaux véhicules légers achetés soient des véhicules à émission zéro d'ici 2030.

Nous avons élaboré une stratégie de parc écologique qui repose sur des initiatives telles que la centralisation de nos activités, la consolidation des types de technologie et la concentration sur la technologie hybride et les biocarburants dans l'intervalle, afin de passer à terme à des véhicules entièrement électriques lorsque c'est possible.

Pour favoriser le déploiement de notre parc de véhicules verts et encourager les membres de notre personnel qui sont propriétaires de véhicules verts, nous construisons une infrastructure pour véhicules à émission zéro (VEZ) en reconfigurant notre aire de stationnement de manière à améliorer l'accès à l'infrastructure électrique existante, et une proposition d'aire de stationnement est en cours d'élaboration. À l'heure actuelle, notre campus de Chalk River est doté de sept chargeurs pour VEZ pour notre parc de véhicules, auxquels s'ajoutent six chargeurs supplémentaires à la disposition de notre personnel. Pour répondre à la demande prévue pour les VEZ d'ici 2030, le campus de Chalk River prépare une expansion importante de ses capacités en matière de chargeurs pour VEZ.

Gestion énergétique

Nous continuons à améliorer l'efficacité énergétique dans toutes les activités des LNC et nous nous efforçons d'atteindre notre objectif de réduction de 30 % de l'intensité énergétique des Laboratoires de Chalk River d'ici 2035.

Les Laboratoires de Chalk River représentent 84 % de la consommation d'énergie totale de tous nos bâtiments. En 2023, l'intensité énergétique du campus de Chalk River était de 2955 MJ/m², soit une baisse de plus de 25 % par rapport à l'année de référence 2015. Plusieurs initiatives visant à soutenir les mesures de conservation et d'efficacité ont été mises en œuvre sur le campus de Chalk River en 2023, notamment :

- nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre initiative en matière de bâtiments intelligents, qui intègre des systèmes d'automatisation des bâtiments comprenant une technologie de détection automatique qui procure des avantages sur le plan des économies d'énergie et de la gestion des actifs. Par exemple, tous les bâtiments dont les LNC sont propriétaires ou locataires sont désormais dotés d'un système de verrouillage de thermostat standard pour assurer une utilisation optimale de l'énergie, sans compromis sur le confort. Pour l'exercice 2023-2024, le projet a été étendu à cinq installations supplémentaires, pour un total de 20 installations;
- nous avons fait progresser notre programme de contrat de rendement énergétique en proposant des projets axés sur la réduction des coûts de l'énergie, la réduction des GES et le remplacement du système à vapeur

vieillissant. Les activités principales de ce programme pour l'exercice 2023-2024 consistent à élaborer un plan de transition énergétique, à assurer la conformité aux exigences liées à la certification du programme d'assurance de la qualité et à négocier des contrats-cadres de construction;

- nous avons établi des contrats visant des améliorations aux compteurs d'électricité et la modélisation énergétique (logiciel RETScreen) pour gérer et surveiller la consommation d'énergie de tous les bâtiments conservés sur le site d'ici 2025;
- nous avons perfectionné le tableau de bord utilisé pour la gestion de l'énergie afin d'y inclure des indicateurs liés à l'énergie qui sont alignés sur les normes ISO 50001;
- nous avons démolé un bâtiment sur le campus de Chalk River.

Des mesures de conservation et d'efficacité énergétique ont également été mises en place sur d'autres sites. Sur le site de Port Hope, toutes les ampoules fluorescentes et incandescentes de trois bâtiments ont été remplacées par des ampoules DEL (à diodes électroluminescentes). Au site de La Prade, la température du mode de chauffage confort de deux bâtiments chauffés à l'électricité a été réduite de 4 °C, et un nouveau système de contrôle de la température/d'automatisation a été installé dans l'un des bâtiments du Centre administratif afin d'en optimiser le fonctionnement.

Gestion des déchets

Les LNC sont responsables de la gestion de déchets depuis plus de 60 ans. Les LNC gèrent les obligations liées aux déchets découlant de l'héritage nucléaire du Canada. Au campus de Chalk River, nous gérons également les déchets radioactifs d'autres institutions canadiennes, y compris des hôpitaux et des universités, afin d'offrir un emplacement sécuritaire à long terme pour le stockage des déchets générés par ces institutions.

Nous souscrivons aux normes les plus rigoureuses en matière de gestion des déchets et sommes déterminés à concevoir les technologies, les installations et les solutions nécessaires afin d'assurer un environnement propre et sain pour les Canadiens, atténuer les effets des changements climatiques et, fait important, à gérer les obligations liées à l'héritage et à l'avenir nucléaires du Canada.

Nous sommes d'avis qu'il nous incombe de façonner l'avenir de la gestion des déchets, et nous cherchons continuellement à utiliser des moyens novateurs, sûrs et sécuritaires pour gérer nos déchets et contribuer à bâtir un avenir plus durable pour tous.

Notre stratégie intégrée de gestion des déchets a été élaborée à la lumière de nos engagements des peuples autochtones et du public et décrit notre approche stratégique pour la gestion de six types de déchets. La Figure 9 présente la définition de chaque catégorie de déchets et fournit des précisions sur la façon dont chacune de ces catégories est gérée par les LNC et sur les modes d'élimination possibles à la fin du cycle de vie.

¹²Selon la Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement du Canada, les VEZ comprennent les véhicules électriques à batterie, les véhicules hybrides rechargeables et les véhicules à pile combustible hydrogène

Classe de déchets	Principaux éléments de la stratégie	Voies d'élimination pendant le cycle de vie
Déchets propres	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de processus de dépollution des substances radiologiques et dangereuses pour les matières contaminées ou susceptibles de l'être, afin de permettre l'élimination des déchets non radiologiques et non dangereux Augmentation des occasions favorables de recyclage, le cas échéant 	<ul style="list-style-type: none"> Réutilisation, recyclage ou élimination par des installations tierces (externe)
Déchets dangereux (non radioactifs)	<ul style="list-style-type: none"> Caractérisation des déchets en vue de leur manutention, de leur stockage, de leur transport et/ou de leur transformation ultérieure Mise en œuvre de processus de dépollution radiologique pour les matières contaminées ou susceptibles de l'être Garantie du respect des règlements comme fondement des processus de gestion du cycle de vie 	<ul style="list-style-type: none"> Réutilisation, recyclage, transformation ou élimination par des installations tierces (externe)
Déchets radioactifs de faible activité (solides)	<ul style="list-style-type: none"> Caractérisation des déchets en fonction des contaminants radiologiques et non radiologiques en vue de leur manipulation, de leur stockage, de leur transport et de leur élimination future Transformation et emballage pour répondre aux exigences en matière de stockage, de transport et d'élimination Mise en œuvre d'approches de détournement des déchets afin de réduire les volumes devant être stockés ou éliminés Consolidation des déchets au campus de Chalk River Échelonnement dans le temps de la production de déchets résultant des travaux de dépollution (déclassement et assainissement environnemental) Utilisation des infrastructures et des actifs existants, le cas échéant 	<ul style="list-style-type: none"> Évacuation définitive des DRFA dans l'installation de gestion de déchets près de la surface prévue Gestion à long terme dans les installations de gestion à long terme des déchets de Port Hope de Port Granby Stockage permanent in situ pour les installations NPD et WR-1
Déchets radioactifs de moyenne activité (solides)	<ul style="list-style-type: none"> Élaboration et mise en œuvre de nouvelles capacités (installations et technologies) pour optimiser la gestion du cycle de vie et permettre de futurs travaux d'assainissement Intégration aux LNC des pratiques exemplaires et des innovations du secteur dans une démarche d'adaptation à l'usage Amélioration continue de la sûreté, de l'efficacité et de la rentabilité 	<ul style="list-style-type: none"> Évacuation définitive dans le dépôt géologique en profondeur Évacuation permanente in situ pour les réacteurs NPD et WR-1
Déchets radioactifs de haute activité (solides)	<ul style="list-style-type: none"> Développement et mise en œuvre de nouvelles capacités (installations et technologies) de récupération, de transformation, de stockage et de transport afin d'accélérer l'assainissement des installations existantes Consolidation des déchets au campus de Chalk River Conditionnement et stabilisation des combustibles des réacteurs de recherche pour répondre aux critères d'acceptation des déchets d'élimination 	<ul style="list-style-type: none"> Évacuation proposée dans le dépôt géologique en profondeur
Déchets liquides radioactifs	<ul style="list-style-type: none"> Caractérisation des déchets pour les contaminants radiologiques et non radiologiques Optimisation de la quantité de déchets traités et rejetés de manière conforme Réduction des déchets secondaires et des déchets après transformation provenant du traitement des déchets liquides radioactifs Utilisation des infrastructures existantes et ajout de nouvelles capacités/installations pour les déchets liquides radioactifs 	<ul style="list-style-type: none"> Déchets solidifiés gérés comme les déchets de faible activité ou les déchets de moyenne activité Déversement de liquides traités dont la conformité avec les limites de rejet d'effluents a été vérifiée

Figure 9. Modalités d'élimination par catégorie de déchet

Gestion des déchets radioactifs

Les LNC gèrent six types de déchets, dont trois types de déchets radioactifs (de faible activité, de moyenne activité et de haute activité). Les LNC se sont engagés à exécuter des stratégies pour réduire le volume de déchets nucléaires générés, par exemple la hiérarchie des déchets, laquelle est prise en considération pour chaque projet afin de maximiser la réduction des déchets (Figure 10).

Les LNC gèrent la mission de restauration de l'environnement la plus importante et la plus complexe associée à l'héritage du Canada en matière de déchets nucléaires. Depuis 2015, les LNC ont déclassé 120 structures et continue à gérer des projets de déclasserment de grande envergure, comme le projet de fermeture du réacteur nucléaire de démonstration, le projet de restauration de l'Initiative dans la région de Port Hope (IRPH), et le projet de fermeture des Laboratoires de Whiteshell. Les LNC ont franchi plusieurs étapes importantes au cours de l'exercice 2023-2024, notamment :

- nous avons continué à respecter nos engagements à l'égard de l'initiative dans la région de Port Hope, y compris la remise en état en toute sécurité de 47 propriétés privées et de divers sites industriels, ayant nécessité le déplacement sécuritaire de 220 000 tonnes métriques de déchets vers l'installation de gestion des déchets à long terme pour un stockage à long terme;
- l'étude d'impact environnemental pour le projet de fermeture du réacteur Whiteshell des LNC a passé le contrôle d'intégralité de la CCSN et est maintenant à l'étape de l'examen technique final.

Au cours de la prochaine décennie, les obligations liées aux déchets nucléaires du Canada seront plus amplement réduites grâce à la construction et à l'exploitation prévues d'une installation modernisée de reconcentration par électrolyse et échange catalytique combinés (Modernized Combined Electrolysis Catalytic Exchange (MCECE)), ainsi qu'à l'amélioration des capacités de traitement des déchets existantes des installations de tri et de séparation des LNC.

Mesures	Exemples de stratégie en matière de déchets
PRÉVENTION	<ul style="list-style-type: none"> • Éviter de générer des déchets • Planifier le déclasserment à l'étape de la conception • Réduire le plus possible l'usage de produits jetables à usage unique
RÉDUCTION	<ul style="list-style-type: none"> • Séparation des catégories et flux de déchets • Prioriser le matériel durable et réutilisable
RÉUTILISATION	<ul style="list-style-type: none"> • Réutiliser le béton et les matériaux broyés sur les sites • Réutiliser le matériel excédentaire • Traiter les eaux lourdes en vue de leur réutilisation • Utiliser des systèmes mobiles pouvant être utilisés pour plusieurs projets/sites
RECYCLAGE	<ul style="list-style-type: none"> • Recyclage des métaux, du plastique, des produits de papier et des produits de bois • Fonte hors site des métaux générant des déchets faiblement radioactifs
ÉLIMINATION	<ul style="list-style-type: none"> • Élimination des déchets de démolition en site d'enfouissement • Élimination future des métaux générant des déchets faiblement radioactifs dans l'installation de gestion des déchets près de la surface • Élimination proposée du carburant utilisé du dépôt national en couche géologique profonde

Figure 10. Hiérarchie des déchets – Mesures et actions

Installation Modernisée de Reconcentration par Électrolyse et Échange Catalytique Combinés (Modernized Combined Electrolysis Catalytic Exchange (MCECE))

L'installation modernisée de reconcentration par électrolyse et échange catalytique combinés proposée pour le campus de Chalk River améliorera la gestion des déchets en traitant les eaux lourdes usées pour en éliminer les contaminants, qui seront stockés en toute sécurité conformément aux conditions du permis du site, ce qui permettra d'obtenir de l'eau lourde propre et réutilisable pour l'industrie nucléaire et d'autres secteurs d'activité.

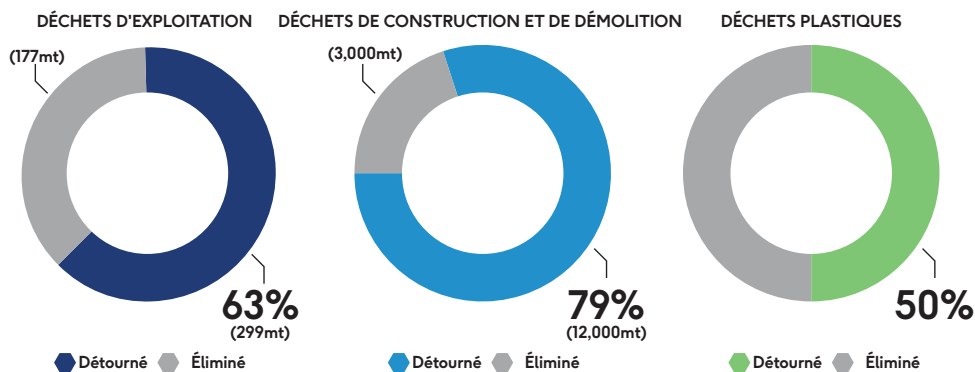
MCECE proposée modernisera le processus utilisé par l'installation d'essai de valorisation et de détritiation par reconcentration par électrolyse et échange catalytique combinés (Combined Electrolysis and Catalytic Exchange Upgrading and Detritiation (CECEUD)) exploitée de 1998 à 2001. MCECE construite sur des terres déjà perturbées, ce qui réduit son impact environnemental.

Gestion des déchets propres (conventionnels)

Les déchets propres ou conventionnels comprennent les déchets non radioactifs et non dangereux générés par les activités et la construction des LNC, y compris le plastique. Nous avons mis à jour nos cibles de durabilité en ce qui concerne les déchets propres en mars 2023 à la lumière des cibles en matière de déchets énoncées dans la stratégie ESG d'EACL et la Stratégie pour un gouvernement vert du gouvernement du Canada. Ces nouvelles cibles s'établissent comme suit :

1. D'ici 2030, détourner des sites d'enfouissement au moins 75 % du poids des déchets conventionnels.
2. D'ici 2030, détourner des sites d'enfouissement au moins 75 % du poids des déchets de plastique.
3. D'ici 2030, détourner des sites d'enfouissement au moins 90 % du poids de tous les déchets de construction et de démolition, en s'efforçant d'atteindre 100 %.

La Figure 10 présente les résultats préliminaires par rapport à nos cibles de détournement des déchets conventionnels pour 2023, qui indiquent que les LNC sont en bonne voie d'atteindre leurs cibles pour 2030. Nos efforts actuels sont axés sur les Laboratoires de Chalk River; dans l'avenir, nous élargirons la portée de nos cibles à d'autres sites des LNC et intégrerons des sources de données supplémentaires.



Notes:

- Les données du graphique se fondent sur les données du site des Laboratoires de Chalk River entre janvier 2023 et décembre 2023.
- Les valeurs entre crochets correspondent au poids des déchets en tonnes métriques (tm).
- Comme le plastique s'amalgame à d'autres flux de déchets, le poids des déchets plastiques n'est pas disponible.
- Pour les déchets de plastique, le taux de détournement se fonde sur les données de l'audit des déchets de 2023.

Figure 11. Composition des déchets du site des Laboratoires de Chalk River (janvier à décembre 2023).

Nous avons mis plusieurs initiatives en place au cours de l'exercice 2023-2024 pour favoriser l'atteinte de nos cibles liées aux déchets conventionnels, notamment :

- nous avons élaboré des chartes de projet afin d'explorer diverses avenues pour le recyclage;
- nous avons passé en revue le contrat relatif à la cafétéria afin d'identifier des améliorations possibles pour la négociation en 2024 (par exemple, l'utilisation d'emballages alimentaires compostables et réutilisables);
- nous avons communiqué avec des fournisseurs municipaux, des municipalités et d'autres organisations nucléaires afin de conclure de nouveaux partenariats;
- nous avons effectué deux vérifications des déchets afin d'évaluer les pratiques de recyclage des LNC, d'offrir une expérience pratique de recyclage au personnel et d'identifier les mesures de prévention possibles, comme la réutilisation et la conversion;
- nous avons collaboré avec les responsables du programme de gestion des actifs afin de prévenir le gaspillage au moyen de la réutilisation des actifs;
- nous avons établi des contrats stratégiques avec des récepteurs de déchets externes qui permettent aux LNC de séparer, réutiliser et recycler la majorité des déchets de construction et de démolition;
- nous avons créé un espace pour le recyclage du béton sur le campus de Chalk River. Cette initiative a permis aux LNC de traiter et de recycler le béton des projets de construction et de démolition dans l'ensemble des LNC. Le béton concassé a été utilisé aux fins du nivellement des routes sur le site de Chalk River;
- nous avons élaboré un processus de gestion des sols et une formation pour permettre de gérer efficacement les sols en tant qu'actif dans le cadre des projets des LNC, et ainsi réduire la quantité de terres usées générée;
- nous avons effectué une série d'autoévaluations pour optimiser les processus de gestion des déchets;
- nous avons mis à l'essai de nouvelles procédures de surveillance des déchets pour améliorer la supervision de la gestion des déchets, favoriser une mise en œuvre efficace et établir un mécanisme de rétroaction pour permettre une amélioration continue;
- nous avons sondé notre personnel pour déterminer la meilleure façon d'améliorer l'affichage sur le recyclage, ce qui a permis de concevoir de nouvelles affiches plus accessibles et plus faciles à comprendre pour les stations de tri des déchets propres;
- nous avons acheté de meilleures consoles de triage pour les bâtiments à fort achalandage du campus de Chalk River.

Les LNC ont mobilisé leurs employés et les ont sensibilisés aux questions liées aux déchets tout au long de l'exercice. En mai 2023, un sondage sur le recyclage réalisé auprès du personnel nous a aidé à relever les obstacles et les points à améliorer en ce qui a trait au détournement des déchets dans l'ensemble de nos sites. Mis sur pied en 2023, le comité de sensibilisation au recyclage a organisé divers événements, dont une campagne de deux semaines sur le recyclage des déchets, un guichet interactif à la cafétéria des Laboratoires de Chalk River pendant le Salon du développement durable de la Semaine de la Terre ainsi qu'une semaine d'activités sous le thème « Planète

contre plastiques » pour réduire la pollution plastique. Nous avons également entrepris l'élaboration de modules de formation assistée par ordinateur sur la gestion des déchets et intégré des bacs à recyclage intelligents Oscar Sort au campus de Chalk River afin de mettre à profit l'intelligence artificielle (IA) pour mobiliser nos employés à l'égard de bonnes habitudes de recyclage et améliorer la collecte de données sur les déchets et le recyclage. Dix unités Oscar Sort sont en cours d'installation sur le campus de Chalk River pour fournir des données sur les déchets et les taux de tri, et d'autres améliorations sont prévues pour la prochaine année. .

Des bacs à recyclage intelligents Oscar Sort sur le campus de Chalk River des LNC

Les bacs à recyclage intelligents Oscar Sort sont des stations de tri des déchets faisant appel à l'IA pour améliorer l'exactitude et l'efficacité du recyclage. Ces bacs utilisent des détecteurs qui permettent à l'IA de trier automatiquement les déchets, ce qui permet de réduire la contamination et de s'assurer que les déchets recyclables soient séparés comme il se doit. En augmentant les taux de recyclage et en réduisant les coûts de main-d'œuvre grâce au tri automatique, le bac Oscar Sort peut optimiser les pratiques de gestion des déchets sur le campus de Chalk River. Il permet également une surveillance et des notifications en temps réel, ce qui améliore la durabilité en favorisant l'adoption d'habitudes de recyclage appropriées. Ces caractéristiques font du bac Oscar Sort un outil précieux pour améliorer la gestion des déchets et la gestion environnementale.



En tant que chef de file dans le domaine de la gestion des déchets, les LNC ont contribué au développement des connaissances et des meilleures pratiques dans l'industrie en se joignant à l'équipe de travail interministérielle du Fonds pour un gouvernement vert sur le matériel de laboratoire scientifique et en publiant un document décrivant notre programme intitulé « Sustainability by Design: Implementing the Greening Government Strategy for Waste Management Enabling Facilities ». Nous avons également accueilli le comité de liaison du site d'enfouissement de Baggs Road sur le campus de Chalk River afin

de discuter des pratiques de détournement des déchets et d'établir des liens avec les récepteurs de déchets locaux.

Nous continuerons d'explorer d'autres avenues pour le recyclage, d'améliorer la collaboration entre les divers services et sites des LNC, et de faire progresser et de raffiner nos indicateurs liés aux déchets grâce à des améliorations à notre tableau de bord ESG.

Approbation du Permis de Construction du Projet d'IGDPS

En janvier 2024, la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a annoncé sa décision de modifier le permis des Laboratoires de Chalk River, autorisant les LNC à construire une installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS) sur le site.

Une fois terminée, l'IGDPS servirait d'installation de confinement technique permettant l'élimination permanente des déchets provenant du déclassement de plus de 100 bâtiments et ouvrages hérités au site des Laboratoires de Chalk River ainsi que des déchets issus de 70 années de recherche scientifique et technologique, de terres contaminées et d'activités d'exploitation. Le monticule de stockage est conçu pour contenir un million de mètres cubes de déchets de faible activité dans un système de membrane de fond multicouche et de recouvrement. Une usine de traitement des eaux usées dédiée visant à éliminer en toute sécurité les contaminants des précipitations qui pénètrent dans l'installation fait également partie du concept.

Cette décision est le résultat d'un processus d'examen réglementaire rigoureux, y compris une évaluation environnementale fédérale en vertu de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012, qui a débuté en 2016 et qui a suscité la participation des Nations autochtones et du public tout au long du processus. La CCSN a conclu, entre autres, que l'IGDPS n'est pas susceptible d'avoir des effets négatifs importants sur l'environnement, à



Rendu à des fins de visualisation

condition que toutes les mesures d'atténuation proposées et les mesures de suivi soient mises en œuvre. Depuis l'annonce de cette approbation réglementaire, des demandes de révision judiciaires de la décision de la CCSN d'approuver la construction de l'IGDPS ont été déposées.

Services écosystémiques

Gestion de l'eau et des eaux usées

Surveillance de l'utilisation de l'eau et conservation de l'eau

Nous reconnaissons que le prélèvement, la consommation et le rejet d'eau peuvent avoir des effets profonds sur la santé, le bien-être et la qualité de vie des collectivités et des écosystèmes locaux. Dans le cadre du projet d'intégration d'un système d'automatisation des bâtiments dans l'ensemble des sites des LNC entrepris aux termes de l'Initiative liée aux bâtiments intelligents, nous avons installé des compteurs d'eau pour surveiller et gérer plus efficacement la consommation d'eau.

En utilisant la norme GRI 303 – Eaux et effluents, nous contrôlons et communiquons chaque année l'utilisation de l'eau de sept sites en Ontario, au Manitoba et au Québec, dont aucun n'est situé dans une région en situation de stress hydrique. En 2023, la quantité totale d'eau prélevée¹³ sur l'ensemble des sites des LNC s'est élevée à 16523 ML, soit une augmentation d'à peine 300 ML, ou 1,9 %, par rapport à 2022. Comme l'illustre la Figure 12, nos efforts de conservation et de communication externe sont axés sur les Laboratoires de Chalk River et les Laboratoires de Whiteshell, car ce sont les deux sites affichant la plus forte quantité d'eau prélevée. Notre site le plus important,

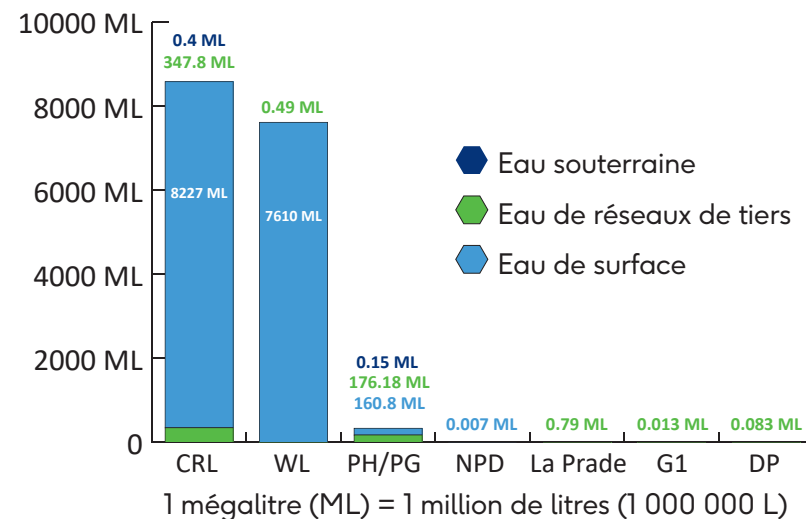


Figure 12. Quantité totale d'eau prélevée dans l'ensemble des sites des LNC en 2023 (ML)

soit le site de Chalk River, représente également 99 % de notre consommation d'eau totale¹⁴.

Les Laboratoires de Chalk River sont situés dans la zone de captage de la rivière des Outaouais en Ontario, qui fait partie du bassin hydrographique du fleuve Saint-Laurent. L'eau provient de trois sources, dont la rivière des Outaouais, le lac Corry et l'eau souterraine, qui est ensuite répartie dans divers bâtiments et installations, et utilisée comme eau de service, eau de traitement et eau d'incendie. L'eau de service de Chalk River provient en grande partie de la ville voisine de Deep River. L'eau est mesurée quotidiennement et pompée dans un réservoir pour être utilisée dans les éviers, les toilettes, les douches, ainsi que dans certaines utilisations de laboratoire et expérimentales sur le campus de Chalk River. L'eau de traitement de Chalk River est prélevée directement de la rivière des Outaouais et sert d'eau de refroidissement pour les pompes de traitement et pour une chaudière, pour une consommation quotidienne estimée à 62,2 m³ d'eau de traitement en 2023 (d'après les taux de débit quotidiens). L'eau d'incendie de Chalk River est également prélevée directement de la rivière des Outaouais au moyen de six pompes à eau d'incendie, puis acheminée dans un réservoir de rétention de 1,14 ML qui demeure plein et n'est utilisé qu'en cas d'urgence.

À Whiteshell, les LNC tirent l'eau directement de la rivière Winnipeg. L'eau est utilisée pour divers systèmes d'extinction d'incendie, pour le refroidissement du site en été, et à diverses fins d'assainissement et d'hygiène. Compte tenu des travaux de déclasserement en cours à Whiteshell, le système d'eau d'incendie est également utilisé pour la suppression de la poussière causée par les travaux de démolition. Pour 2023, l'augmentation de la consommation d'eau sur le site est principalement attribuable aux vastes activités de formation des pompiers et aux essais de matériel; cette augmentation est similaire à celle de 2022, alors qu'était survenue une rupture de conduite principale d'eau d'incendie souterraine pendant les mois d'hiver.

¹³L'« eau prélevée » représente la quantité totale d'eau prélevée

¹⁴La « consommation d'eau » s'entend de la quantité totale d'eau utilisée par la consommation, l'intégration dans des produits, la contamination ou le stockage, et qui n'est donc pas rejetée dans la source initiale.

Gestion des eaux usées et des effluents

Aux Laboratoires de Chalk River, la plupart des eaux usées de service, de traitement et d'incendie est retourné dans la rivière des Outaouais. En 2023, 34,6 % de l'eau de service entrante de Chalk River a été traitée par l'usine sanitaire de traitement des eaux usées avant d'être rejetée dans la rivière des Outaouais, et le reste a été inclus dans notre consommation totale. La plupart de l'eau de traitement de Chalk River est rejeté dans la rivière des Outaouais, tandis qu'une petite part est rejetée dans le drain de la centrale électrique. Le débordement du réservoir d'eau d'incendie de Chalk River a formé un ruisseau de surface qui s'écoule dans la rivière des Outaouais. Toute eau restante qui ne déborde pas du réservoir est utilisée aux fins de la purge des bornes d'incendie, du remplissage des camions d'eau et de certains processus expérimentaux et à titre d'eau de refroidissement.

Le site Whiteshell retourne l'eau qu'il utilise par une sortie de décharge qui libère les effluents directement dans la rivière Winnipeg. Le site exploite un petit lagon qui libère généralement environ 41,5 ML d'effluent sur une base annuelle dans un système de fossé qui renvoie l'eau à la rivière Winnipeg (aucun rejet n'a été effectué en 2023). Le site dispose également de collecteurs d'eaux pluviales, qui acheminent l'eau vers la sortie d'évacuation du site. Le volume d'eau d'incendie utilisé pour la pulvérisation ne fait pas l'objet d'un suivi et est rejeté dans le sol.

Nous avons mis en place un vaste programme de surveillance des effluents, des eaux souterraines et de l'environnement afin de suivre les contaminants, de comprendre l'impact de nos activités et de déterminer les possibilités de réduire notre impact sur l'environnement. Plus de 60 000 analyses sont effectuées chaque année pour les radionucléides, les ions majeurs, les oligo-éléments et une vaste gamme de composés organiques. Nous maintenons un système centralisé de gestion des données environnementales basé sur un système d'information géographique (SIG), qui contient plus de 800 millions de dossiers de données environnementales antérieures portant sur les émissions atmosphériques, les effluents liquides, le sol, les sédiments, les eaux de surface, les eaux souterraines, la végétation, l'air ambiant, le gibier et les animaux sauvages, la biodiversité et le patrimoine culturel. Nous sommes en outre soumis à plusieurs audits internes et externes chaque année. Par exemple, au cours de la dernière année, nous avons fait l'objet d'une vérification de la conformité à la norme de surveillance de l'Association canadienne de normalisation (CSA) portant sur les programmes de surveillance, la surveillance des effluents et la surveillance des eaux souterraines. Nous travaillons à la mise en œuvre de mesures pour répondre aux constatations découlant de ces audits. En définitive, le but de ces vérifications consiste à s'assurer que notre programme de surveillance peut répondre à l'évolution des préoccupations, à éliminer la surveillance superflue et à contribuer à la protection de l'environnement.



Les LNC effectuent diverses évaluations courantes des eaux souterraines pour évaluer si une contamination radiologique ou non radiologique s'est produite, notamment :

- La surveillance des effluents liquides est effectuée au moyen d'un programme de surveillance et les résultats sont communiqués dans un Rapport annuel de surveillance de la conformité qui est ensuite soumis à la CCSN pour approbation;
- Pour les paramètres radiologiques dans les effluents liquides, les limites opérationnelles dérivées (LOD) sont utilisées dans tous les sites pour établir les taux de décharges qui correspondent à la limite de dose publique. Les LNC fonctionnent avec des rejets qui représentent une petite fraction des LOD pour s'assurer que les doses publiques sont maintenues aussi faibles que raisonnablement réalisables.
- Des évaluations des risques environnementaux à l'échelle du site sont conservées pour tous les sites des LNC, y compris la comparaison des résultats des effluents liquides avec les valeurs de référence de dépistage écologique et basées sur le risque fédérales et provinciales pour évaluer le potentiel des effets écologiques.

En février 2024, un échantillonnage de routine effectué à l'usine sanitaire de traitement des eaux usées des Laboratoires de Chalk River indiquait que la microfaune qui fait partie du processus de traitement avait été perturbée, ce qui avait donné lieu à un résultat d'essai non conforme. Les LNC ont avisé tous les organismes de réglementation pertinents et lancé une enquête pour déterminer la cause de cette perturbation. En juin 2024, par suite de trois tests consécutifs bihebdomadaires sur les effluents, les LNC ont confirmé que l'usine est de nouveau entièrement conforme à la réglementation environnementale. Nous avons mis en œuvre un plan d'action pour éviter que ce type d'incident se reproduise, notamment une surveillance accrue, l'amélioration des pratiques liées à l'utilisation des systèmes de drainage sanitaire, et l'amélioration de l'infrastructure connexe. La non-conformité n'était pas liée à des contaminants radiologiques et les effluents traités n'ont pas constitué une menace pour l'environnement ou le public.

Biodiversité et utilisation des terres

Protéger et restaurer la nature

En juin 2024, la Stratégie pour la nature 2030 du Canada a été lancée. Cette stratégie décrit comment le Canada atteindra les objectifs établis dans le Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal adopté lors de la Conférence sur la biodiversité de l'ONU (COP-15).

Les LNC contribuent aux efforts déployés pour permettre au Canada d'atteindre les cibles internationales et nationales en matière de protection et de restauration de la nature. Nous nous engageons à gérer de manière

responsable nos sites afin de garantir la protection de la faune et des écosystèmes locaux par la mise en œuvre de stratégies de gestion des terrains et l'intégration des connaissances traditionnelles autochtones. Nous avons renforcé notre engagement envers la gérance de l'environnement en 2023 en parachevant la première ébauche d'un Plan de gestion forestière durable pour les forêts voisines du campus de Chalk River.

Plan De Gestion Forestière Pour Le Campus De Chalk River

Le Plan de gestion forestière des LNC, élaboré par le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada, vise à améliorer la durabilité environnementale du campus de Chalk River par une gestion durable de 2 690 hectares de forêt. La gestion forestière comporte des avantages, comme l'augmentation de la capacité de séquestration du carbone, l'atténuation des risques liés au climat, la promotion des services écosystémiques, le maintien et l'amélioration des habitats fauniques, y compris la protection des espèces en péril, la restauration de la forêt dans ses conditions préindustrielles, et l'imitation du cycle de perturbation naturel de la forêt des Grands Lacs et du Saint-Laurent. Ce plan contribue au pacte social entre les LNC et les collectivités voisines, y compris les nations, communautés et organisations autochtones, et à l'obtention par le campus de Chalk River de la certification du Wildlife Habitat Council.

En 2023, nous avons réalisé un bilan préliminaire du carbone forestier à l'aide de l'approche de modélisation du budget de carbone du Service canadien des forêts qui a révélé que les écosystèmes forestiers du site de Chalk River séquestrent actuellement environ 2,4 millions de tonnes métriques de CO₂ équivalent. Si elle est gérée selon notre Plan de gestion forestière, cette forêt pourrait être transformée en un puits de carbone au cours du prochain siècle. Cette analyse constitue une première étape importante pour mettre en évidence le potentiel des solutions naturelles en matière de réduction et d'entreposage du carbone dans les écosystèmes forestiers du campus de Chalk River.

Le Plan de gestion forestière comprend l'élaboration d'un programme de travail annuel prévoyant des éléments tels que la validation sur le terrain, des prescriptions en matière de gestion, la conformité, la supervision, l'ordonnancement et la reddition de comptes. La collaboration avec les voisins fédéraux est une composante clé du plan, notamment les travaux en cours avec la forêt de recherche de Petawawa.



La collaboration avec les voisins fédéraux est un élément clé du plan, comme le travail en cours avec la forêt de recherche de Petawawa.

Partage des connaissances

Dans le cadre de notre parcours en matière de biodiversité, nous collaborons avec les nations, les collectivités et les organisations autochtones pour appliquer le savoir traditionnel autochtone à nos activités sur la terre. Par exemple, les équipes de recherche des LNC ont travaillé en étroite collaboration avec la Nation des Dénés de la rivière Clearwater pour intégrer le savoir traditionnel et science autochtone dans les recherches que nous menons sur les isotopes radioactifs naturels existant à de très faibles niveaux dans l'environnement naturel local. De plus, dans le cadre de notre collaboration avec les nations, communautés et organisations autochtones aux Laboratoires de Chalk River, les LNC ont financé plus de 1 000 heures-personnes d'activités sur le terrain, notamment pour la réalisation d'enquêtes sur les oiseaux chanteurs forestiers, le suivi des loups, et l'évaluation de la composition de la forêt. Nous démontrons en outre notre engagement en faveur de la collaboration intersectorielle et de l'échange de connaissances grâce à notre travail avec la forêt de recherche de Petawawa, un laboratoire vivant national adjacent aux Laboratoires de Chalk River qui fournit des données scientifiques pour informer les chercheurs, les scientifiques et l'industrie sur les tendances à long terme afin d'aider à résoudre les problèmes actuels et futurs de la sylviculture.



Projets de Biodiversité pour 2023-2024



Boîtes à chauves-souris

Nous avons construit des boîtes à chauves-souris sur le site des Laboratoires de Whiteshell ainsi que le long de la rivière aux Laboratoires de Chalk River afin de soutenir les populations en déclin de chauves-souris.



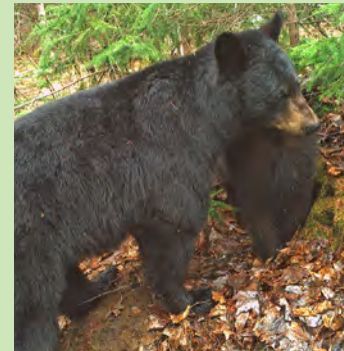
Enquête pour la détection précoce de l'agrile du frêne

Nous poursuivons nos efforts de surveillance, entamés en 2019, afin de mieux comprendre les menaces posées pour le frêne noir, une essence qu'il a été proposé d'ajouter à titre d'espèce menacée dans la Loi sur les espèces en péril.



Passages écologiques

Nous avons construit des passages écologiques conçus pour permettre aux animaux sauvages de se frayer un chemin en toute sécurité sous les routes, et ainsi réduire le risque de collision avec des véhicules, réduire la fragmentation des habitats et promouvoir la biodiversité. Parmi ces initiatives, soulignons l'installation de caniveaux améliorés le long de Plant Road (la route principale pour les véhicules qui se rendent à notre site de Chalk River), qui sont conçus spécialement pour les tortues.



Gestion de sources de nourritures de l'ours noir

Pour réduire les conflits entre humains et ours et s'assurer que les ours noirs ne soient pas attirés par les déchets pour s'alimenter, nous avons lancé des initiatives afin de réduire les possibilités d'accès aux déchets organiques, notamment le remplacement des 38 bacs en polystyrène situés sur le campus de Chalk River par des remises en acier à l'épreuve des ours.



Journée nationale de l'arbre

Pour la Journée nationale de l'arbre, les LNC ont invité des membres de la communauté de Deep River et des Guides et Scouts du Canada à planter des arbres aux parcs Bill Rounding et Giant Tiger, à Deep River. Avec l'aide d'experts en foresterie, des dirigeants des LNC, des invités et des enfants de la région, environ 100 des 250

arbres offerts en don par les LNC ont été plantés. Les participants ont également pu emporter des arbres pour les planter sur le terrain de leur résidence personnelle. Les arbres plantés contribueront à assurer que la municipalité de Deep River puisse profiter d'une canopée solide pendant de nombreuses années.

Nos employés et nos collectivités

Les LNC s'engagent à développer et à maintenir des relations significatives avec l'ensemble de leurs parties prenantes, y compris les membres de leur personnel, les collectivités locales où ils sont présents, les entreprises avec lesquelles ils font des affaires, ainsi que le grand public. Nous sommes

conscients du responsabilité importante qui nous incombe de fournir un environnement de travail sûr et sain à tous nos employés, sous-traitants et autres personnes qui accèdent à nos sites, ainsi que d'assurer la sécurité des collectivités qui nous entourent.

Engagement et bien-être des employés

Santé, sécurité et bien-être

Stratégie d'excellence en matière de sécurité

Dans la poursuite de notre vision ambitieuse d'excellence en matière de sécurité, nous avons pris des mesures importantes pour améliorer nos pratiques de sécurité et de bien-être dans l'ensemble de l'organisation. Notre stratégie d'excellence et plan de mise en oeuvre en matière de sécurité de quatre ans, lancés en 2022, décrivent notre plan pour réaliser cette vision. La stratégie s'articule autour de 15 priorités stratégiques (indiquées à droite) et plus de 69 mesures sous-jacentes qui visent

Habilitation

Habiler les employés à régler les problèmes qui se posent sur-le-champ

Les arrêts/interruptions de travail sont normalisés et les réussites/gains sont célébrés

Améliorer le contrôle intégré du travail

Améliorer les systèmes d'information en matière de sécurité

Collaboration

Le travail est effectué de façon sécuritaire tout en respectant le budget et l'échéancier

Travail effectué en collaboration avec les équipes et comités existants en matière de sécurité

Engagement

Améliorer le leadership en matière de sécurité

La santé et le bien-être psychologique sont une priorité

Responsabilité

Élaborer des programmes de mentorat et d'encadrement en matière de sécurité

Cadre de responsabilité

Améliorer les pratiques de gestion documentaire pour réduire les risques sur le terrain

Améliorer les pratiques d'entretien dans l'ensemble des LNC

Communication

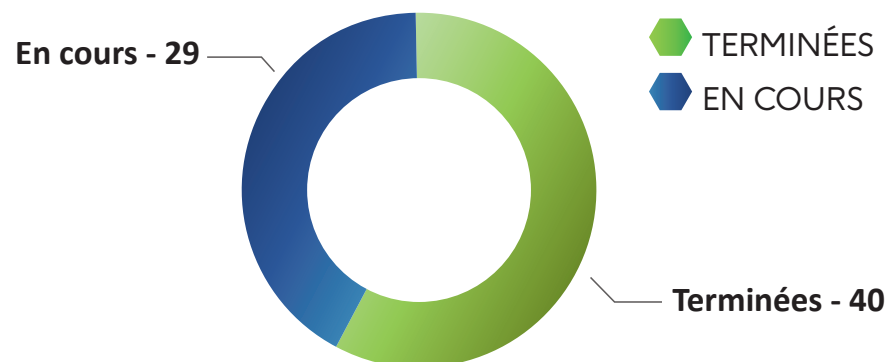
Améliorer les voies de communication des préoccupations et des bons coups en matière de sécurité

Communiquer les raisons des changements

Vision, rôles, responsabilités, reddition de compte et capacités claires en matière de sécurité

à accélérer et à améliorer les mesures et les pratiques de sécurité. En date de décembre 2023, 40 de ces mesures ont été menées à bien, 17 autres sont en cours et 12 devront avoir été menées à bien à la fin de 2024 (voir la Figure 13).

Figure 13. Mesures de l'initiative d'excellence en matière de sécurité (en date de décembre 2023)



Pour connaître le point de vue et les réactions de nos employés concernant le rendement des LNC en matière de sécurité, nous menons une enquête annuelle sur la perception de la sécurité, le climat et la chimie. Cette année, 1711 employés ont répondu au sondage. Une analyse des données du sondage a été communiquée aux équipes de direction des LNC et d'EACL afin d'orienter l'élaboration des priorités et des initiatives visant à assurer un environnement sain et sécuritaire pour tous. Nous avons également lancé notre initiative d'excellence en matière de sécurité, qui met l'accent sur la santé et la sécurité psychologiques.

Santé et sécurité au travail et conventionnelles

Nous prenons des mesures pour garantir la sécurité et le bien-être de nos employés, conformément à nos règles et nos normes.

Nous surveillons sans relâche notre rendement en matière de sécurité, au moyen de divers indicateurs comme le taux d'accidents ayant entraîné des arrêts de travail (lost time injury rate, ou LTIR), le taux d'incidents entraînant des jours d'absence du travail ou des restrictions ou transferts temporaires de travail (days away restricted transfert rate, ou DART), le nombre de jours d'absence du travail (days away, ou DA) et le taux global d'incidents à déclaration obligatoire (TGIDO). En 2023, les LNC ont affiché l'une des meilleures performances de l'industrie pour ce qui concerne le taux d'accidents de travail à déclaration obligatoire de l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) et cumulé 2,6 millions d'heures consécutives sans incident entraînant des jours d'absence du travail. Cette année, nous avons également apporté des améliorations importantes aux contrôles de contamination et de radioprotection, et avons enregistré deux cas de contamination de la peau pour l'exercice 2023-2024, ce qui représente une baisse de 67 % par rapport à l'exercice précédent. Notre taux d'incidents est conforme au rendement de sécurité du secteur industriel professionnel, scientifique et technique dans la base de données des accidents de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

Le Centre de santé des LNC joue un rôle clé dans l'amélioration des relations entre nos employés, les médecins de l'organisation et les prestataires de services de gestion de l'invalidité, et aide à identifier les aménagements et les recommandations appropriés pour garantir la santé et la sécurité globales de notre lieu de travail



Prix d'Excellence des LNC

Les prix d'excellence des LNC sont remis dans le cadre d'un programme annuel de reconnaissance des employés qui vise à célébrer les réalisations exceptionnelles des employés et des équipes des divers services et sites des LNC dont le dur labeur, la détermination et les accomplissements ont aidé les LNC à mener à bien leurs programmes et projets majeurs en science et en technologie. Lors de la cérémonie de remise des prix d'excellence de 2023, plus de 250 employés des LNC ont été reconnus pour leurs réalisations, notamment pour le développement de nouvelles capacités techniques, des accomplissements clés en déclassé et en restauration de l'environnement, des améliorations en santé et sécurité au travail, des progrès importants en matière d'échanges avec les Autochtones et le public, et la réalisation de projets commerciaux importants.



Soutenir le bien-être de nos employés

Nous adhérons à un ensemble de lignes directrices connues sous le nom de Norme nationale du Canada sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail afin de nous assurer que le bien-être mental des employés est l'une de nos priorités principales et qu'il contribue à leur satisfaction globale au travail. Cette année, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie décennale en matière de santé et de bien-être, en mettant l'accent sur le déploiement des initiatives liées à la santé et au bien-être. Nous avons annoncé un nouveau partenariat avec Evernew Recovery and Rehabilitation afin d'offrir des traitements de thérapie sportive sur place pour améliorer l'accès à la santé et au bien-être à Chalk River. Nous avons également offert à nos employés un cours de formation d'une journée sur les premiers soins en santé mentale et avons commencé à collaborer à l'élaboration d'activités de formation pour le programme L'esprit au travail afin d'informer et de dissiper les préjugés en matière de santé mentale. Ces initiatives s'ajoutent aux initiatives déjà en place, comme le programme de bien-être, le programme d'aide aux employés et à la famille de Lifeworks, le service de gestion du vieillissement et l'aptitude au service, le programme d'aptitude au travail, le programme LIFT, la série LifeSpeak, et les bulletins du site intranet des LNC (monLNC). Chacune de ces initiatives est soigneusement conçue pour améliorer l'environnement de travail et apporter un soutien précieux à notre personnel. En accordant la priorité au bien-être de leur personnel, les LNC sont en mesure de favoriser une culture de l'excellence qui profite à la fois à leurs employés et à la réussite de l'organisation.

Favoriser un environnement de travail respectueux et prévenir le harcèlement

Les LNC sont déterminés à offrir un environnement de travail respectueux et exempt de harcèlement. L'an dernier, les LNC ont lancé deux programmes de formation volontaires, HR101 (favoriser un environnement de travail respectueux) et HR1008 (prévenir le harcèlement et la violence au travail pour les cadres et les superviseurs), qui renforcent davantage notre engagement à favoriser un environnement de travail respectueux et à prévenir le harcèlement et la violence. Ces programmes donnent à nos employés l'occasion de participer à des activités visant à favoriser la diversité, la résolution respectueuse des conflits et l'établissement d'une culture axée sur le respect mutuel, contribuant à assurer un milieu de travail plus cohésif et libre de toute discrimination. Au moment de la rédaction du présent rapport, plus de 250 cadres et superviseurs avaient participé aux programmes susmentionnés.



L'allée des pensées positives de la foire du bien-être

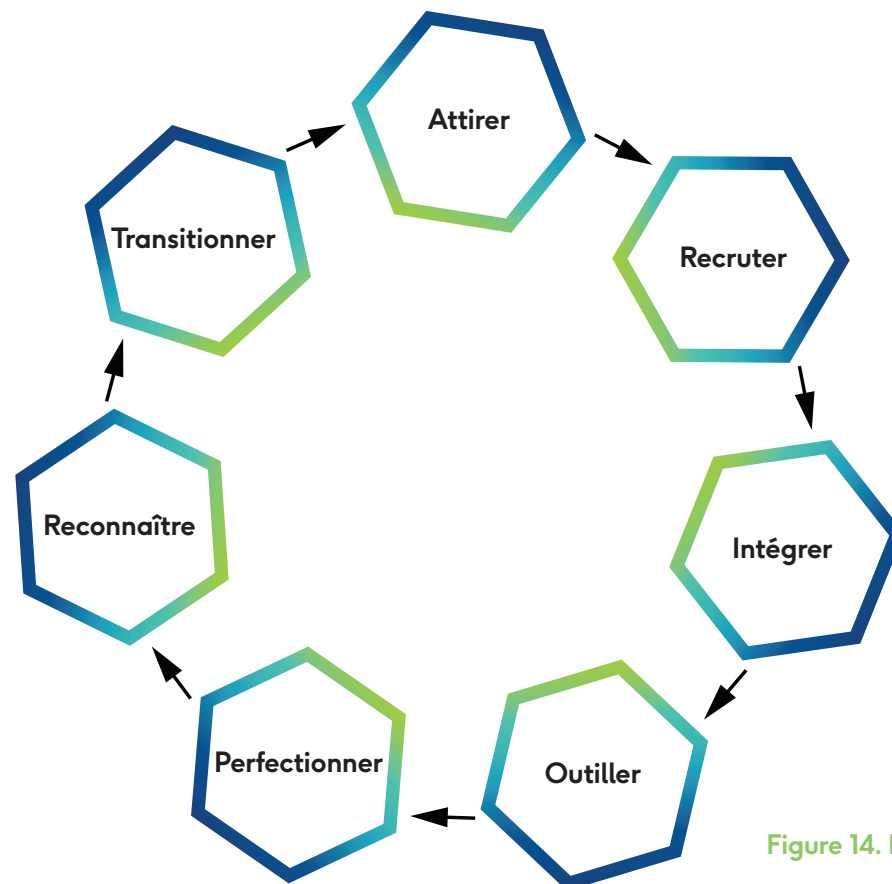
Diversité, équité et inclusion

Les LNC sont déterminés à enchâsser la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) dans tous les aspects de l'organisation. Pour ce faire, nous avons pris des mesures afin d'acquérir une compréhension approfondie de l'état de la diversité et de l'inclusion au sein des LNC. En date de décembre 2023, 1861, ou 49,3 % des employés des LNC, faisaient partie de l'un des quatre groupes désignés – femmes, membres des minorités visibles, personnes autochtones et personnes handicapées –, soit une progression de 1 % par rapport à 2022. Tout au long de l'exercice, le taux de représentation de ces groupes au sein de notre effectif est demeuré stable. Nous avons dépassé les attentes en matière de représentation d'EDSC en ce qui concerne la représentation des personnes autochtones au sein de notre effectif, avec environ 6,8 % des employés actuels des LNC qui se sont identifiés comme étant autochtones durant la dernière année. Bien que notre taux de représentation demeure inférieur aux attentes d'EDSC pour les trois autres groupes, nous avons enregistré une hausse du taux

de représentation des groupes désignés Personnes handicapées et Minorités visibles par rapport à 2022. La représentation féminine demeure stable, à seulement 3,3 points de pourcentage en deçà des attentes d'EDSC. Pour en savoir plus, veuillez-vous reporter au tableau de données de l'Annexe A.

Dans le cadre de notre stratégie Vision 2030, nous avons élaboré un plan d'action stratégique sur la DEI qui vise à instaurer et à maintenir un environnement de travail axé sur la diversité et l'inclusion pour tous les employés. Le plan d'action stratégique sur la DEI des LNC vise à intégrer les principes de la DEI à chaque étape du cycle de vie des employés pour créer un milieu de travail moderne, souple et novateur où tous les employés peuvent compter sur le respect et le soutien pour atteindre leur plein potentiel, tout en étant fiers et en affichant ouvertement leur identité unique (voir la Figure 14.

Au cours de l'exercice 2023-2024, nous avons lancé et mis en œuvre notre



- Créer un processus de recrutement exempt de préjugés, dans lequel le meilleur candidat pour le poste est embauché sans que soient pris en compte des facteurs de diversité non pertinents.
- Faire en sorte que chaque employé se sente le bienvenu aux LNC et qu'il ait un accès libre aux informations nécessaires pour accomplir son travail au mieux de ses capacités.
- Favoriser une culture dans laquelle chaque employé se sent valorisé et inclus dans son équipe, et où il a la possibilité de réaliser pleinement son potentiel et ses aspirations professionnelles.
- Veiller à ce que les occasions soient offertes et attribuées de manière équitable et responsable, sans obstacle.
- Promouvoir un environnement dans lequel chaque employé considère sa carrière aux LNC comme positive et inclusive, où son identité unique a été mise en lumière, valorisée et respectée.

Figure 14. EDI dans le cycle de vie de l'employé

plan d'action stratégique sur la DEI. Pour assurer une intégration et une prise de conscience réussies dans l'ensemble de l'organisation, nous sommes déterminés à mieux intégrer les principes de la DEI dans nos processus de recrutement et d'orientation, à favoriser une culture en milieu de travail où les principes de la DEI sont une priorité, et à améliorer les politiques, les pratiques et les programmes pour instaurer un milieu de travail diversifié et inclusif. De plus, nous avons grandement amélioré nos communications internes en ce qui concerne les principes de la DEI afin de mieux conscientiser le personnel.

Plan d'accessibilité

Les LNC sont engagés à assurer l'égalité d'accès et la participation de tous leurs employés, et à offrir à chaque personne les ressources nécessaires pour favoriser l'inclusion et lui permettre d'avoir une carrière enrichissante au sein des LNC. Afin de respecter nos engagements en vertu de la Loi canadienne sur l'accessibilité, au printemps 2023, l'utilisation et la mise en œuvre du plan d'accessibilité des LNC ont été officiellement approuvées. Ce plan identifie 25 obstacles pour les personnes handicapées et décrit 75 mesures à prendre pour éliminer ces obstacles d'ici 2040.

Pour diriger ces efforts, les LNC ont nommé un responsable de l'accessibilité, qui servira de principale personne-ressource pour la rétroaction sur les efforts de l'organisation en matière d'accessibilité. De plus, les LNC ont mis sur pied un comité directeur sur l'accessibilité composé de 15 représentants issus de

À cet égard, nous avons traité de sujets liés à la réconciliation avec les peuples autochtones et engagé un dialogue sur cette question, et reconnu divers jours fériés et journées de reconnaissance. Créé et lancé au cours de l'exercice 2023-2024, le comité DEI des LNC sert de forum aux employés et à la direction pour collaborer à la mise en œuvre d'initiatives DEI qui s'alignent sur les valeurs fondamentales des LNC. Ce comité est composé de personnes d'origines, d'identités et d'unités commerciales diverses.

l'ensemble de l'organisation et qui s'est engagé à mettre en œuvre le plan d'accessibilité.

Les LNC mettront en œuvre le plan et publieront des rapports d'avancement annuels. Le comité d'accessibilité se réunira périodiquement sous la direction du responsable de l'accessibilité, et chaque membre sera chargé de contrôler les mesures prises en matière d'accessibilité dans les différents services des LNC. Un mécanisme sera mis en place pour permettre aux employés de fournir un retour d'information continu et de faire part de leurs préoccupations en matière d'accessibilité, afin que le plan puisse être continuellement mis à jour et amélioré. En 2026, nous publierons un plan révisé qui tiendra compte des commentaires reçus et des progrès réalisés, après quoi nous recommencerons ce cycle triennal de mise en œuvre, de commentaires et de révision.

Égalité des genres et équité salariale

Les LNC sont déterminés à honorer leurs obligations et ont fait des progrès significatifs vers l'élimination de la discrimination fondée sur le genre dans les pratiques et les systèmes de rémunération en lançant le projet lié à la Loi sur l'équité salariale et les échéanciers connexes.

Pour concrétiser notre engagement en faveur de l'égalité des genres et de l'équité salariale, nous soutenons activement la campagne Parité d'ici 30. Cette initiative vise à accélérer la participation proactive des femmes dans le secteur de l'énergie, en visant la diversité et l'égalité dans la transition vers les énergies propres ainsi que l'égalité des salaires d'ici 2030. Les LNC sont devenus signataires de la campagne Parité d'ici 2030 en 2018, s'étant engagés à favoriser l'égalité des salaires, de la représentation au sein de la haute direction et des occasions pour les femmes dans l'industrie des énergies propres d'ici 2030.

Au cours de la dernière année, les LNC ont officialisé et publié leurs cibles et engagements aux termes de l'initiative Parité d'ici 30. Ainsi, d'ici 2030, les LNC se sont engagés à :

- augmenter la représentation globale des femmes et respecter la ligne directrice d'EDSC concernant la représentation des femmes;
- augmenter la représentation des femmes dans les rôles de direction;
- mettre en œuvre un plan d'équité salariale visant à éliminer les pratiques et les systèmes de rémunération inégaux;
- offrir des possibilités de perfectionnement professionnel aux femmes des LNC;
- nouer des partenariats avec les syndicats des LNC, les établissements d'enseignement et les organisations industrielles pour faire progresser l'initiative « Parité d'ici 30 ».

Dans le cadre de leurs engagements aux termes de l'initiative Parité d'ici 30, les LNC ont élaboré un plan de projet conforme aux exigences de la Loi sur l'équité salariale, pour assurer un salaire égal pour un travail de valeur égale.

Pour atteindre cet objectif, nous avons mis en place un comité dédié à l'équité salariale, composé de représentants aux horizons divers provenant de

l'ensemble de l'organisation, syndiqués et non-syndiqués. Nous pouvons ainsi nous assurer que les intérêts des employés soient représentés et pleinement pris en considération dans la façon de répondre aux préoccupations en matière d'équité salariale. La principale responsabilité du comité consiste à examiner et à évaluer en profondeur les pratiques de rémunération des LNC, particulièrement à remédier à la sous-évaluation du travail des femmes, qui contribue à l'écart salarial entre les hommes et les femmes. En comparant les catégories d'emploi en fonction des compétences, des efforts, des responsabilités et des conditions de travail, nous nous engageons à rectifier les disparités salariales et à promouvoir l'égalité des genres au sein de notre personnel.

Les LNC continuent également de rechercher et de créer des occasions de favoriser l'avancement professionnel des femmes dans l'industrie du nucléaire

et les STEM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques). Les LNC participent activement à des événements qui offrent aux femmes une plateforme pour présenter leurs réalisations, tout en offrant un mentorat aux jeunes femmes qui aspirent à des carrières dans les STEM afin d'inspirer et d'encourager la prochaine génération de femmes de talent à entreprendre une carrière dans les STEM et à y exceller. Par exemple, cette année, nous avons conçu un épisode de baladodiffusion comprenant des entretiens avec des chercheuses et des dirigeantes pour discuter de difficultés, de réalisations et de stratégies afin d'inciter un plus grand nombre de femmes à choisir des carrières dans les domaines des sciences.

Campagne Parité d'ici 30

Dans le cadre de son engagement aux termes de la campagne Parité d'ici 30, les LNC sont déterminés à favoriser l'avancement des femmes dans l'industrie des énergies propres par la voie d'un éventail d'initiatives et d'activités conçues pour accroître la représentation, favoriser le développement et créer des occasions pour les femmes dans l'industrie. Les LNC établiront des partenariats avec des parties prenantes clés de l'industrie des énergies propres afin d'honorer ses engagements dans le cadre de la campagne Parité d'ici 30. Ces partenariats comprennent des collaborations avec nos syndicats, qui représentent une part importante de l'effectif des LNC et qui jouent un rôle crucial dans la défense des droits et le bien-être de nos employés. De plus, nous collaborerons avec des établissements d'enseignement, des organismes sans but lucratif et des associations de l'industrie pour le recrutement et d'autres activités visant à améliorer les carrières des femmes. Ces partenariats seront axés sur les aspects suivants :

- collaborer avec les syndicats des LNC dans le cadre d'une consultation conjointe des syndicats, pour s'assurer de la cohérence avec les politiques et les pratiques liées à la campagne Parité d'ici 30, ce qui permet de s'assurer que les intérêts et les préoccupations du personnel soient représentés;
- collaborer avec des établissements d'enseignement, comme des universités, pour repérer des candidates dans les cours et les programmes liés aux énergies propres;
- travailler avec des associations de l'industrie pour promouvoir les meilleures pratiques et partager les connaissances et les ressources sur l'avancement des femmes dans l'industrie des énergies propres;

- engager un dialogue avec les organismes sans but lucratif et les associations de défense des droits pour accroître la sensibilisation et le soutien aux femmes dans l'industrie des énergies propres;
- engager un dialogue avec les nations, communautés et organisations autochtones et les partenaires pour renforcer la confiance et favoriser les occasions de participation et de collaboration significatives des femmes dans l'industrie.



Communication et engagement DEI

Le plan d'action stratégique sur la DEI des LNC décrit une série de mesures visant à favoriser une culture organisationnelle inclusive. Ce plan est axé sur la mise en œuvre d'initiatives qui visent expressément à s'assurer que chaque personne au sein de l'organisation se sente respectée et appréciée. Il comprend des programmes de formation ayant pour but d'améliorer la compréhension et l'acceptation par les employés de points de vue divers, des politiques claires et de programmes visant à assurer un traitement équitable à tous les échelons de l'organisation. En impliquant activement tous les employés dans ces initiatives, les LNC espèrent instaurer un environnement où chacun puisse s'épanouir et se sentir réellement accepté.

Nous avons également établi un partenariat avec le Centre canadien pour la diversité et l'inclusion (CCDI), un organisme sans but lucratif canadien ayant pour mandat de bâtir un Canada plus inclusif. Grâce à ce partenariat, les employés ont accès à des ressources éducatives, à des rapports et à des séminaires en ligne sur divers sujets liés à la DEI, tels que les préjugés inconscients, les compétences culturelles et la réconciliation avec les Autochtones. Cette collaboration a permis d'élaborer des trousseaux d'outils ciblés, en utilisant les ressources du CCDI, afin de répondre aux besoins spécifiques de nos employés et d'améliorer leur formation. Les LNC jouent un rôle actif afin de mobiliser les jeunes par la voie du programme Nouveau Regard du CCDI. Par ailleurs, en plus de favoriser la diversité et l'inclusion, les LNC continuent de fournir divers documents didactiques et trousseaux d'outils, et de tenir des discussions sur un éventail de sujets liés aux principes de la DEI.

Nous avons également lancé notre page Web sur les questions de la DEI sur le site Web externe des LNC. Cette page Web sert à démontrer la détermination des LNC à favoriser un environnement de travail diversifié et inclusif et contribue à l'atteinte de l'objectif que nous nous sommes fixé d'améliorer nos communications sur les objectifs et engagements en matière de DEI. Cette page Web donne un aperçu de l'engagement des LNC à l'égard des principes de la DEI, de notre plan d'action stratégique et de nos engagements dans le cadre de la campagne Parité d'ici 30.

Pour la première fois, les LNC ont commandité la Conférence sur le

Équité menstruelle

Les LNC s'assurent de l'accès à des produits menstruels dans leurs milieux de travail en offrant ces produits gratuitement dans toutes les salles de toilettes afin d'éliminer des obstacles tels que l'abordabilité et la disponibilité. Cette initiative s'inscrit dans les efforts plus vastes déployés par les LNC pour créer un milieu de travail inclusif, sensible aux besoins et répondant aux divers besoins de notre main-d'œuvre. Les LNC ont également démontré leur appui à l'égard

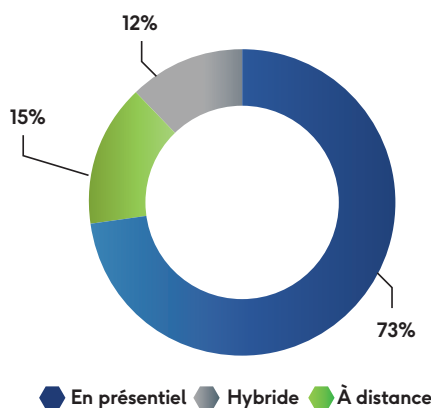


développement durable en génie (CCDI). Cette conférence vise à sensibiliser aux questions de diversité et d'inclusion dans le secteur du génie en favorisant des interactions positives et en créant des espaces où les différences entre les étudiants et les professionnels en génie sont valorisées. Le thème de la conférence, « Be Brave, Feel Safe, Take Up Space », souligne l'importance de créer des espaces de courage et des espaces sécuritaires où les délégués peuvent participer à des discussions utiles, faire part de leurs points de vue et obtenir des indications concrètes pour favoriser un changement positif dans leurs milieux respectifs.

de cette question en s'associant à l'organisme Women in Nuclear (WiN) Canada pour organiser une campagne de collecte de produits d'hygiène féminine aux Laboratoires de Chalk River dans le cadre de leur « mois du don ». Cela atteste de l'engagement des LNC à s'assurer de l'accès sans difficulté à des produits menstruels dans l'environnement de travail et la collectivité.

Attraction et perfectionnement des talents

Les LNC sont activement à la recherche de talents de haut calibre dans les secteurs scientifiques, techniques et professionnels, et s'assurent de l'accès à une main-d'œuvre dans un vaste éventail de domaines spécialisés. Notre engagement va au-delà du maintien d'une main-d'œuvre qualifiée; nous cherchons à cultiver un environnement dynamique résolument axé sur le perfectionnement continu et la sélection de professionnels diversifiés et talentueux qui sont essentiels à notre succès actuel et futur. Poursuivant sur cette lancée, nous nous engageons à favoriser l'épanouissement de notre main-d'œuvre grâce à un perfectionnement continu et à la sélection de professionnels diversifiés et talentueux.



Notre approche stratégique en matière de gestion du personnel repose notamment sur l'engagement des LNC à offrir un environnement de travail hybride qui permet aux employés de bénéficier du soutien nécessaire, peu importe s'ils travaillent en présentiel, à distance ou selon un mode hybride. Cette année, 73 % des employés ont travaillé en présentiel, tandis que 15 % ont travaillé entièrement à



Foire de l'emploi des LNC

distance et 12 %, selon un mode hybride. Ces données attestent de notre détermination à offrir une culture organisationnelle moderne qui privilégie la souplesse, l'inclusion et le développement des talents. Cette approche contribue à maintenir un environnement de travail positif, certes, mais elle permet également aux LNC d'avoir accès à une main-d'œuvre plus vaste, ce qui améliore la diversité et l'inclusion au sein de l'organisation.

Formation

Au cœur de l'engagement des LNC en faveur de la réussite de leurs employés se trouve leur programme de rendement humain, conçu pour favoriser l'autonomisation de la main-d'œuvre et l'excellence organisationnelle. Les aspects principaux du programme comprennent la formation, l'observation et le coaching, les communications et les rapports d'incidents. Dans le cadre de notre système de gestion de l'apprentissage, appelé LearnCNL, les LNC ont étoffé leur capacité à offrir des cours de formation avec précision et efficacité, et à délivrer des certificats à l'achèvement de la formation (un cours ou un groupe de cours).

Dans leur démarche pour devenir une organisation de premier plan en matière de formation, les LNC sollicitent régulièrement les commentaires de leurs employés sur les programmes et les initiatives de formation et de perfectionnement qu'ils offrent. Nous consultons les employés de tous les échelons afin d'obtenir des indications et des points de vue utiles pour façonner la culture d'apprentissage de l'organisation. Les LNC améliorent continuellement la communication et les outils en matière de formation afin de s'assurer que la formation offerte soit efficace et satisfaisante.



Étudiants en radioprotection du Collège algonquin en formation.

Rendement et coaching

L'an dernier, notre équipe du rendement humain a mis au point une carte d'observation qui peut être utilisée comme outil de gestion pour évaluer les facteurs influant sur le rendement, tels que les caractéristiques uniques des personnes, du travail ou de l'organisation. Le fait d'aider les coachs à observer et à optimiser ces facteurs améliorera la fiabilité.

Pour favoriser le perfectionnement de chaque employé, nous avons organisé deux séances de discussion sur le plan de perfectionnement personnel et la carrière au cours de l'exercice 2023-2024 afin d'aider les employés à créer leurs plans de perfectionnement professionnel, en mettant l'accent sur

l'importance de l'avancement professionnel. Ces séances avaient pour but de donner des conseils sur la mise à profit des ressources pour l'amélioration des compétences, afin d'habiliter les employés à prendre en charge leur perfectionnement continu et de les motiver. Ces discussions ont servi à déterminer les responsabilités et la préparation requises pour permettre à la relève d'assumer des rôles de direction dans l'avenir. Nous avons également amélioré le programme de mentorat des LNC en fournissant aux employés des LNC des outils pour participer activement aux initiatives actuelles de développement du leadership des LNC et d'en tirer des avantages.

Recrutement

L'effectif des LNC a continué d'augmenter au cours de l'exercice 2023-2024, passant de 3 700 employés à 4 400 – soit une hausse de près de 19 %. Au fil de cette croissance, nous avons continué de mettre à jour nos processus de recrutement et de sélection, à l'interne comme à l'externe, afin de faire une plus grande place à l'inclusivité. Au cours de l'exercice 2023-2024, les emplois offerts à des candidats internes et externes ont totalisé 402 et 600, respectivement.

Par le recrutement, nous cherchons activement à améliorer la représentation des groupes visés dans l'ensemble de l'organisation en envisageant le processus sous l'angle des principes de la DEI. Pour ce faire, nous mettons en place des programmes de recrutement ciblés qui favorisent une culture inclusive et nous évaluons périodiquement les efforts de recrutement en matière de DEI pour assurer une amélioration continue et une meilleure représentativité au sein de notre effectif. Récemment, nous avons amélioré notre questionnaire de sondage destiné au personnel et avons inclus un formulaire d'auto-identification dans le système de suivi des candidats à un emploi pour recueillir des données exactes sur les groupes visés et des points de vue divers aux fins de l'analyse des données sur l'effectif et des pratiques de recrutement.

Notre approche pour attirer des talents cible les employés débutants, les employés en milieu de carrière et les candidats hautement compétents ayant une expérience à l'échelle internationale. Pour continuer d'attirer les

travailleurs qualifiés nécessaires aux fins de nos activités, nous élargissons constamment la portée de nos initiatives de recherche de talents dans diverses collectivités en participant à des journées portes ouvertes, des foires sur l'emploi et des événements organisés par les collectivités locales et en misant sur des pratiques de formation et de recrutement inclusives. Nous établissons également des partenariats avec des universités et offrons des services de placement étudiant. Lorsque des possibilités d'emploi se présentent, nous mettons à profit notre bassin existant d'étudiants. Cela se reflète dans le taux des emplois étudiants qui mènent à un emploi régulier au sein des LNC, taux qui s'établit à 8,33 % pour les quatre dernières années.

Pour nous assurer que toutes les étapes du processus de recrutement reflètent le même niveau d'engagement à l'égard de l'inclusion et de l'appartenance, nous travaillons actuellement à la mise à jour de notre processus d'orientation des nouveaux employés grâce à un programme remanié conçu en vue d'être inclusif et de répondre aux besoins divers des nouveaux employés, et ainsi de reconnaître que chaque personne apporte un bagage d'expériences et d'acquis qui lui est propre. Cette approche permet de s'assurer que chaque nouvel employé obtienne un soutien personnalisé et nuancé, adapté à ses besoins spécifiques, ce qui lui permet de prospérer au sein des LNC.

Promotion

Les LNC adoptent une approche stratégique à l'égard de la planification de la relève afin d'identifier et de fidéliser des dirigeants compétents et leur permettre de se perfectionner, ce qui assure un transfert des connaissances et de l'expertise pour assurer la relève au sein de la direction. Nous intégrons systématiquement les principes de la DEI dans notre processus de planification de la relève et échangeons activement avec les employés par la voie de la gestion de la performance afin d'assurer une représentation diversifiée dans les postes de direction. Cette approche vise à constituer des équipes de direction qui sont le reflet de la diversité de notre main-d'œuvre et à fournir un soutien ciblé pour offrir des possibilités d'avancement équitables aux employés de tous les horizons.

Du fait de ces efforts, nous avons observé une augmentation globale du nombre de successeurs à des postes de direction issus des groupes visés. En particulier, nous avons dépassé cette année les cibles d'EDSC pour deux groupes cruciaux, soit les femmes et les personnes autochtones. La proportion de successeurs s'identifiant en tant que femmes a augmenté de 2,9 % pour s'établir à 39,9 %. La proportion des successeurs s'identifiant en tant que personnes autochtones a augmenté, passant de 4,0 % à 4,2 %. Pour ce qui concerne les promotions, le taux de promotion des groupes visés par les mesures d'équité a fortement augmenté, environ 41,7 % des employés promus à des postes de direction faisant partie des groupes visés.

Relations communautaires

Les LNC cherchent à établir des liens significatifs avec les collectivités dans lesquelles ils exercent leurs activités. Il s'agit non seulement de tenir ces collectivités informées de nos activités par la voix de nos canaux de

communication et de nos méthodes d'engagement décrites à la section Engagement des parties prenantes, mais également d'offrir des occasions de formation et de soutenir le développement économique de ces collectivités. .

Développement communautaire et économique

Éducation communautaire

Les LNC sont toujours à l'affût de nouvelles façons de susciter l'intérêt des jeunes générations pour la science. En juillet 2023, les LNC ont de nouveau offert pendant deux semaines un camp d'été pendant la Semaine de la science des LNC, aux Laboratoires de Chalk River, pour donner à 40 élèves de 9 à 12 ans l'occasion de se rendre sur le terrain ou dans les laboratoires pour vivre des expériences d'apprentissage scientifique. Cette année, nous avons choisi d'offrir aux enfants la possibilité d'en savoir plus sur les activités de recherche des LNC et sur leurs retombées sur l'environnement.

Ces camps sont rendus possibles grâce à l'appui de Parlons Science des universités d'Ottawa et de Carleton, de la ville de Petawawa et de la ville de Deep River, ainsi que des membres du personnel des LNC qui partagent leurs recherches et leurs connaissances avec les élèves. Ce camp d'été sera offert de nouveau en juillet 2024.

Les LNC ont également organisé plus de 20 visites scolaires et 15 événements étudiants aux Laboratoires de Chalk River, par exemple des exposés en classe et des programmes d'écussons de mérite pour le mouvement Guides du Canada. À l'automne de 2023, les LNC ont appuyé l'équipe canadienne lors du FIRST Global Robotics Challenge à Singapour. Le défi, sous le thème de l'avenir de l'hydrogène (Hydrogen Horizons), mettait en lumière le potentiel de

transformation que recèle l'hydrogène en tant que source d'énergie propre et cadre avec l'objectif global des LNC de favoriser l'innovation dans le domaine des technologies propres.



Développement économique dans les collectivités locales

En tant que l'un des plus grands employeurs dans de nombreuses collectivités où nous exerçons nos activités, nous cherchons à saisir toutes les occasions d'étendre les possibilités économiques et d'approvisionnement aux entreprises locales. Chaque année, les LNC tiennent divers événements afin de soutenir le développement d'entreprises de petite taille, locales et autochtones pour aider à favoriser la prospérité économique en travaillant avec des fournisseurs ayant une philosophie axée sur la durabilité et en intégrant des normes socialement

responsables dans nos politiques d'approvisionnement. Pour l'exercice 2023-2024, les LNC ont consacré près de 415 M\$, soit environ 56 % du total de leurs dépenses d'approvisionnement, auprès de fournisseurs locaux situés dans un rayon de 200 km des sites gérés par les LNC. Pour un complément d'information et pour consulter nos pratiques d'approvisionnement local, veuillez consulter notre Portail des fournisseurs.



Soutien des Collectivités Locales

Au cours de l'exercice 2023-2024, l'ANEC a remis au nom des LNC des dons totalisant près de 300 000 \$ pour investir dans les collectivités et soutenir des causes locales. Ce montant comprend du financement pour favoriser le développement économique dans les collectivités voisines du site des Laboratoires de Whiteshell, appuyer les communautés autochtones locales et contribuer à des initiatives de mobilisation de fonds des employés. Il comprend également un montant de 187 000 \$ réparti entre 41 œuvres caritatives et organismes de bienfaisance choisis par les employés. Ces œuvres caritatives et organismes de bienfaisance contribuent à la santé et au bien-être des collectivités locales, comme des organismes pour les enfants, des centres de prévention de la violence, des banques alimentaires locales et des clubs sportifs.

Les employés des LNC ont une fois de plus fait preuve de grande générosité et répondu à l'appel pour aider les moins fortunés au cours du dernier exercice. Grâce à divers événements intéressants et dons par voie de retenues à la source sur les sites de Chalk River, de Port Hope et de Whiteshell, les employés des LNC ont recueilli une somme de plus de 85 000 \$ dans le cadre de la campagne Centraide annuelle, qui aide les personnes et les familles locales aux prises avec des problèmes de santé

mentale, de pauvreté ou d'itinérance, et fournissent aux jeunes et aux enfants de nos collectivités le soutien dont ils ont besoin pour explorer leur plein potentiel. Enfin, les employés des LNC ont de nouveau organisé et animé leur tournoi de hockey annuel Black Bears, mobilisant une somme sans précédent de 67 000 \$, qui a été remise à des fondations d'hôpitaux locales de Deep River et de Pembroke, à un collègue qui lutte contre le cancer et au Robbie Dean Family Counseling Centre.



Concours de signalisation pour les tortues



Guignolée du temps des fêtes



Nettoyage en bordure de route pendant la Semaine de la Terre

Sécurité publique et préparatifs d'urgence

La protection de la sécurité du public est primordiale pour les LNC. Afin de garantir la sécurité de nos collectivités, les LNC ont élaboré et mis en œuvre divers programmes et évaluations de sécurité et d'intervention en cas d'urgence.

Le programme de préparatifs d'urgence des LNC se concentre sur la prévention et l'atténuation des événements anormaux ou émergents, en plus de la réponse et du rétablissement face à de tels incidents. Cette année, nous avons organisé plus de 250 exercices d'intervention d'urgence, avec des scénarios allant d'accidents de transport impliquant des matières radiologiques à des exercices d'intervention en cas de déversement de produits chimiques, en passant par des situations d'urgence à l'échelle d'un site. Ces exercices d'intervention d'urgence nous permettent de mettre en pratique et d'essayer nos mesures d'urgence, et de nous assurer que le personnel des LNC répond aux exigences de sécurité et aux exigences législatives et réglementaires en cas d'événements anormaux ou d'urgence. Voici quelques-uns des faits saillants de notre programme de préparatifs d'urgence pour 2023-2024 :

- nous avons participé au Plan fédéral en cas d'urgence nucléaire en continuant de participer aux exercices et à la coordination des mesures d'urgence;
- nous avons participé au sixième exercice mondial d'urgence nucléaire, de janvier à mai 2024. Cette initiative réunissait 27 pays dans des exercices

visant à améliorer les aspects internationaux des urgences radiologiques et nucléaires, ainsi que de la préparation et des réponses à ces urgences;

- nous avons travaillé avec le CANDU Owners Group afin de formuler des commentaires sur la nouvelle procédure de l'Agence internationale de l'énergie atomique (IAEA) intitulée Arrangements for Preparedness and Response for a Nuclear or Radiological Emergency;
- nous avons mis à jour les protocoles et les processus de sûreté en vertu du Programme de sûreté-criticité nucléaire et du Programme de radioprotection, respectivement, pour nous assurer que nos programmes demeurent à jour.



Les LNC ont collaboré avec plusieurs partenaires pour réaliser un exercice de réponse aux incidents unique en son genre afin de soutenir la formation des opérateurs nucléaires en cas de double attaque cybernétique et physique.

Gestion responsable

Nous avons mis en place un modèle de gouvernance d'entreprise et des politiques de soutien qui établissent des normes d'éthique et de qualité les plus strictes qui soient et nous permettent de nous assurer que nous

sommes responsables devant l'ANEC et que nous remplissons nos obligations contractuelles envers EACL.

Surveillance et gouvernance en matière de durabilité



Plusieurs membres du conseil d'administration et de l'équipe de direction des LNC visitent l'initiative dans la région de Port Hope.

Surveillance par le conseil des facteurs et enjeux ESG importants

Le conseil d'administration des LNC est composé d'administrateurs indépendants, de représentants du conseil nommés par l'ANEC et de cadres supérieurs des LNC. Le conseil d'administration des LNC est soutenu par ses trois comités : le comité d'audit, le comité de la sécurité et le comité stratégique.

Le conseil d'administration des LNC supervise et approuve l'orientation stratégique en matière d'enjeux ESG, en se basant sur la stratégie ESG d'EACL, en plus d'examiner et d'approuver chaque année nos politiques d'entreprise. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour des enjeux ESG chaque trimestre. En 2023, le mandat du conseil d'administration des LNC a été mis

à jour afin de tenir compte de la nécessité pour le conseil de s'assurer que les plans stratégiques à long terme des LNC soient en cohérence avec les objectifs et les indicateurs en matière de durabilité et d'enjeux ESG, ainsi que de l'obligation d'examiner et de suivre les progrès au regard des responsabilités ESG et d'intégrer les facteurs ESG dans les décisions et les pratiques de l'organisation. Par suite de l'intégration des facteurs ESG dans le registre des risques d'entreprise des LNC en 2023, le comité d'audit du conseil reçoit des rapports trimestriels du comité des risques d'entreprise (CRE) sur les possibilités et risques liés aux enjeux ESG les plus importants des LNC, ainsi que sur les stratégies d'atténuation.

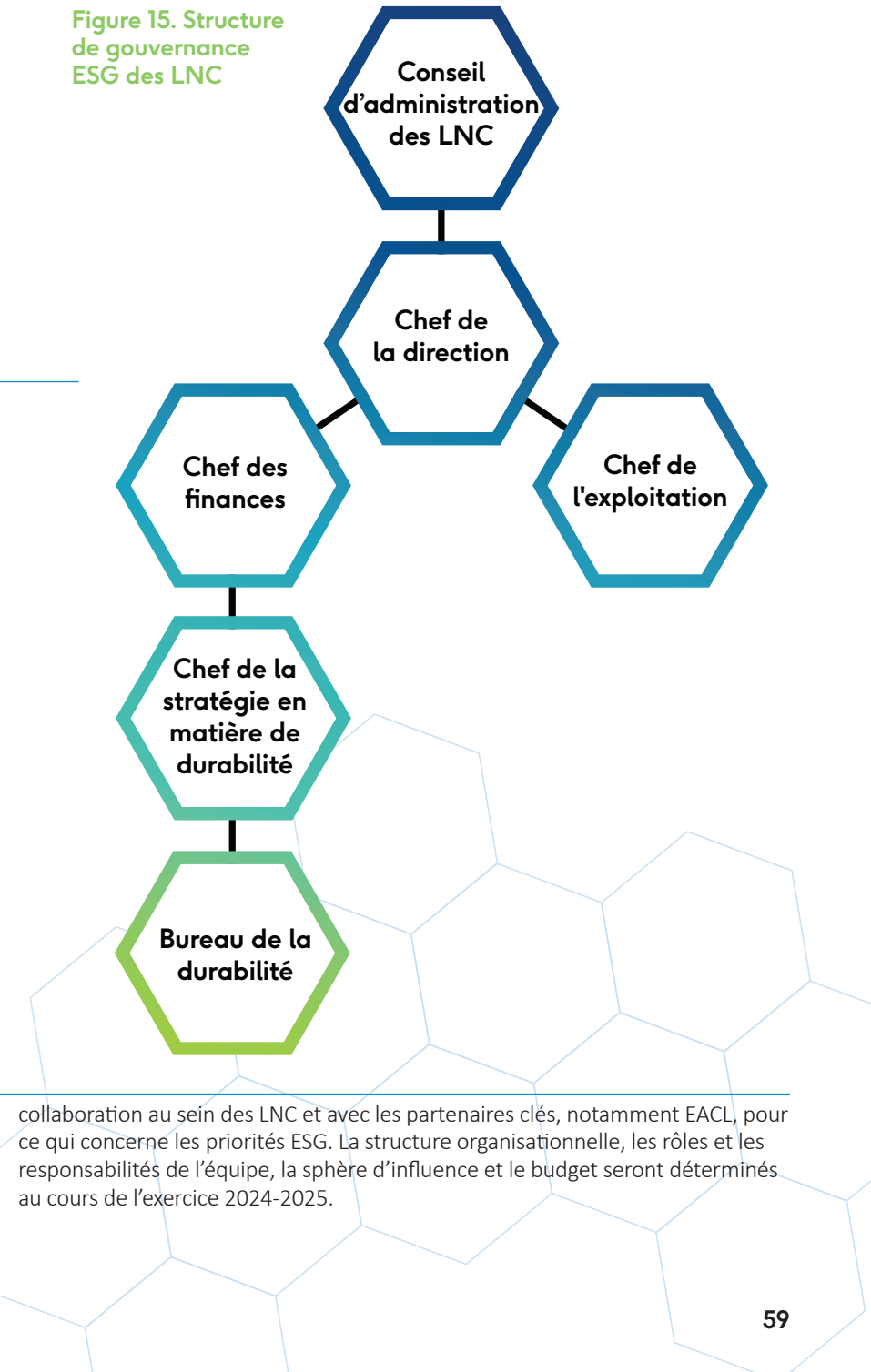
Haute direction et durabilité

Comme l'illustre la Figure 15, la responsabilité finale en matière de durabilité des LNC incombe au président et directeur général, qui supervise les efforts déployés à l'échelle de l'organisation pour atteindre les objectifs fixés et les progrès réalisés au regard des objectifs, des priorités et des cibles en matière de durabilité. Le président et directeur général est soutenu par les membres de l'équipe de direction, qui ont une obligation de reddition de comptes fonctionnelle pour les sujets ESG relevant de leur domaine d'intervention. Les cadres suivants des LNC exercent une surveillance stratégique à l'égard de la stratégie en matière de durabilité, de réalisation des objectifs en matière de durabilité, et d'identification, de suivi et de reddition de comptes sur les priorités ESG :

- le chef de l'exploitation, qui supervise l'exécution sur le plan des ESG dans l'ensemble des activités;
- le chef des finances, qui est le membre de la direction responsable de l'ensemble de la stratégie et de l'information ESG, et de l'intégration des facteurs ESG et de l'information financière;
- le chef de la stratégie en matière de durabilité, qui est le cadre fonctionnel responsable des enjeux ESG, dirige le bureau de la durabilité qui sera mis sur pied au cours de l'exercice 2024-2025, et qui est responsable de l'élaboration, de la mise en place et de la surveillance de la stratégie ESG et de l'intégration des facteurs ESG dans l'ensemble de l'entreprise.

Surveillance de la durabilité

Nous mettons sur pied un bureau de la durabilité en bonne et due forme (voir la Figure 15), sous la direction du chef de la stratégie en matière de durabilité, pour coordonner notre approche de durabilité globale, superviser son intégration dans les politiques, les programmes, les projets et la culture des LNC, et veiller à la



Gouvernance en matière de durabilité

La durabilité est le sport d'équipe ultime. Nous sommes d'avis que la durabilité doit être intégrée dans tous les services et toutes les fonctions clés. Dans le cadre de la stratégie en matière de durabilité des LNC qui sera lancée sous peu, nous examinerons et améliorerons notre approche à l'égard de la gouvernance en matière de durabilité pour simplifier et améliorer dans l'ensemble l'élaboration de la stratégie, les données, les informations communiquées et l'intégration dans l'ensemble de l'organisation.

Outre le conseil d'administration et les comités de direction officiels, les comités et groupes de travail suivants ont des responsabilités directes ou connexes en ce qui a trait aux facteurs ESG :

- **le comité de leadership sur la durabilité (CLD)**, qui définit l'orientation stratégique et fournit des conseils sur les questions liées à la durabilité se rattachant aux sujets ESG importants pour les LNC.
 - Des sous-comités techniques du CLD ont été créés pour les projets d'investissement, l'ingénierie et la gestion de l'énergie.
- **le Conseil de gérance de l'environnement**, qui comprend des parties prenantes internes et externes, et se réunit trois fois par année pour échanger des points de vue sur un éventail de questions ESG;

- **le comité des risques d'entreprise (CRE)**, qui comprend des membres clés de l'équipe de direction des LNC qui se réunissent trimestriellement et dont le mandat consiste à superviser le registre des risques d'entreprise des LNC et des processus de gestion des risques;
- **le comité directeur sur l'accessibilité**, qui est constitué de 15 représentants de l'organisation, et qui se concentre sur la mise en place du plan d'accessibilité et la surveillance des mesures en matière d'accessibilité dans les divers services des LNC;
- **le comité sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI)**, qui sert de ressource auprès de la direction, des employés syndiqués et des employés non syndiqués pour l'examen des questions liées aux principes de DEI et formuler des recommandations à cet égard afin de favoriser l'instauration d'un milieu de travail diversifié et inclusif. Le comité est la principale tribune pour la consultation et la collaboration à la disposition des employés et de la direction pour la mise en œuvre des initiatives de DEI conformes aux valeurs fondamentales de l'organisation.

Rémunération liée aux facteurs ESG

Les exigences liées à la durabilité sont identifiées en tant qu'exigences générales de l'organisation et sont intégrées dans chaque mission (branche d'activité) et chaque fonction de l'organisation. Au cours de l'exercice 2023-2024, nous avons intégré dans notre programme d'incitation au rendement des attributions pour les progrès réalisés au chapitre des questions ESG clés,

comme la communication et la présentation d'informations, les initiatives de réduction des GES dans les projets d'investissement, les nouvelles constructions, les activités courantes, la gestion des actifs, ainsi que l'approvisionnement durable.

Système de gestion intégrée

Les LNC sont régis et gérés à l'aide d'un système de gestion intégrée qui énonce des politiques, des attentes, des normes, des procédures et des responsabilités pour établir l'orientation et guider les activités courantes, dans un cadre de contrôle et de reddition de comptes. Les politiques générales des LNC énoncent les intentions et les attentes envers la direction et le personnel qui influent sur tout ce que nous faisons et toutes nos façons de faire. Les politiques d'entreprises sont examinées, mises à jour et autorisées chaque année par notre conseil d'administration.

Plusieurs politiques sont étroitement liées à nos priorités et nos actions sur le plan des enjeux ESG et contribuent activement à la réalisation de celles-ci. La stratégie de durabilité qui sera lancée sous peu permettra de recenser et d'examiner toutes les politiques, les procédures et les autres documents

d'orientation qui contiennent des priorités ESG afin de s'assurer qu'ils concordent avec les objectifs et les cibles ESG généraux. À ce stade, les LNC sont déterminés à intégrer en continu les considérations liées à la durabilité et les sujets ESG prioritaires dans les politiques et les pratiques, à s'assurer qu'ils restent au cœur de nos activités et de nos processus décisionnels. Le système de gestion des LNC tire également parti d'un système d'assurance qualité des travaux (SAQT) pour mesurer et évaluer le rendement par rapport à nos obligations contractuelles, assurer la transparence entre les LNC, l'ANEC et EACL et gérer les processus, les ressources et les résultats. Plusieurs indicateurs de performance ESG sont inclus dans le SAQT, notamment des mesures liées aux émissions de GES, à l'utilisation de l'eau, aux espèces en péril, à la sécurité et à la cybersécurité.

Éthique et code de conduite

La politique des LNC en matière d'éthique et d'affaires énonce l'attente que toutes les activités liées aux LNC soient menées conformément à des normes d'éthique et de conformité élevées, particulièrement pour ce qui concerne la gestion des conflits d'intérêts, le respect des droits de la personne et l'élimination des pots-de-vin et de la corruption et des comportements anticoncurrentiels. Le code de conduite des LNC découle de cette politique et énonce des indications et des règles précises quant à diverses questions liées à la conduite des affaires. Le respect de la politique et du code de conduite est une condition d'emploi pour tous les membres du personnel des LNC.

Pour assurer l'adhésion et la conformité à leur code de conduite, les LNC ont mis en place un programme interne d'éthique, de conduite des affaires et d'enquêtes. Cette fonction est composée d'enquêteurs certifiés sur la fraude et est responsable des enquêtes internes en cas d'allégations de manquements au code de conduite des LNC, notamment en matière de fraude, de conflits d'intérêts, de vol de propriété intellectuelle et d'intégrité. Pour l'exercice 2023-2024, le Bureau d'éthique et de déontologie des affaires des LNC a traité 259 plaintes, rapports, dossiers et missions émanant du personnel.

Dans le cadre du modèle de gestion d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, les LNC sont aux prises avec de nombreuses situations uniques de conflits d'intérêts potentiels, en raison de leur structure de propriété. Pour l'exercice 2023-2024, notre bureau responsable des questions éthiques et du code de conduite a géré avec succès 41 conflits d'intérêts potentiels. Pour sensibiliser les membres du personnel aux questions liées aux conflits d'intérêts et promouvoir les comportements éthiques dans la conduite des activités en général, le Bureau d'éthique et de déontologie des affaires s'assure que tous les membres du personnel suivent une formation annuelle appropriée et adéquate en matière d'éthique et ont accès à des initiatives en matière d'éthique, comme nos campagnes Mois de l'éthique, tenues annuellement.

Le programme procède en outre à un contrôle diligent des tiers. Avant de faire affaire avec un tiers, les LNC prennent des mesures pour évaluer le risque et s'assurer que les tiers partagent notre engagement à l'égard des droits de la personne, de l'éthique et de l'intégrité. Au cours de l'exercice 2023-2024, les LNC ont établi un programme intégré de contrôle diligent des tiers qui fait appel à une fonction de sélection centralisée pour les risques de conformité de l'entreprise en matière d'esclavage moderne, de pots-de-vin et de corruption, de conformité des importations et des exportations, et d'espionnage économique et d'ingérence étrangère. Les risques identifiés dans le cadre de ce processus de sélection sont classés et cotés afin de permettre aux LNC d'entreprendre des enquêtes de contrôle diligent plus approfondies pour évaluer et atténuer les risques.

De janvier 2024 à août 2024, le programme de contrôle diligent des tiers a permis de passer au peigne fin plus de 700 relations avec des tiers pour

l'ensemble des branches d'activité des LNC, menant plus de 50 enquêtes améliorées aux fins du contrôle diligent. Ce programme vise l'atteinte d'un taux de conformité de 100 % pour ce qui concerne toutes les relations avec les tiers soumises au processus de dépistage des risques.

La politique en matière d'éthique et de conduite des affaires précise que tous les aspects de nos activités doivent être libres de toutes les formes d'esclavage moderne. Au cours de l'exercice 2023-2024, les LNC ont publié leur **énoncé initial** conformément à la loi canadienne sur l'esclavage moderne, dans laquelle ils décrivent leur processus de dépistage des risques et leur processus de contrôle diligent, leurs mesures correctives et les programmes de formation et de sensibilisation avancés qu'ils offrent à l'ensemble du personnel. Nous avons mis en place un code de conduite des fournisseurs afin de nous assurer que ceux-ci assument la responsabilité de leur propre conduite et qu'ils adhèrent aux normes éthiques les plus rigoureuses. L'encadré ci-dessous fournit des renseignements supplémentaires sur les obligations des LNC en vertu de la *loi sur l'esclavage moderne*.



La loi canadienne sur l'esclavage moderne (officiellement, la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement*) est entrée en vigueur le 1er janvier 2024. Cette loi impose aux entités auxquelles elle

s'applique, dont les LNC, une obligation de rendre compte au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile de toutes les mesures qu'elles ont prises pour identifier et éliminer les cas de travail forcé et de travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement et leurs chaînes de valeur. Les LNC se sont conformés à cette loi en déposant le rapport annuel obligatoire auprès du gouvernement avant la date limite fixée en 2024, qui est publié ici : **Permis d'exploitation, Programmes de certification et de conformité – Laboratoires Nucléaires Canadiens (cnl.ca)**. En réponse à cette loi, les LNC ont établi un programme de conformité interne pour lutter contre l'esclavage moderne, qui comprend des cours de formation, une gouvernance interne, des contrôles diligents à l'égard des tiers, un code de conduite des fournisseurs ainsi qu'une évaluation et une cartographie des risques à l'échelle de l'organisation.

Gestion des risques ESG

Les LNC se sont attachés à renforcer leurs processus d'identification et de gestion des risques ESG importants au niveau de l'organisation et de chaque projet. En 2023, nous avons continué de peaufiner notre approche en commençant à intégrer les risques ESG dans notre cadre de gestion des risques d'entreprise. Ces travaux se poursuivront au cours de l'exercice 2024-2025 afin de nous assurer que les événements liés aux risques ESG soient bien circonscrits, que nos mesures d'atténuation soient bien ciblées et que les conséquences financières soient définies.

Le comité des risques d'entreprise (CRE), composé de membres de l'équipe de haute direction et d'experts de diverses questions, se réunit trimestriellement et a pour mandat de superviser le cadre de gestion des risques des LNC, notamment d'évaluer et d'approuver les ajouts et les retraits du cadre de gestion des risques, de s'assurer de l'adéquation entre les objectifs stratégiques des LNC et du profil de tolérance au risque, et d'examiner et d'approuver toute modification proposée au processus de gestion des risques d'entreprise.

Protection des données et cybersécurité

L'équipe de cybersécurité nucléaire des LNC fournit divers services et solutions de cybersécurité et assure la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité des systèmes, des informations, des données et des propriétés intellectuelles des LNC. Voici les faits saillants en matière de cybersécurité pour l'exercice 2023-2024 :

- les équipes responsables de la protection des renseignements personnels et de la sécurité des données des LNC ont amélioré leur état de préparation en cas de cyberattaque et d'attaque physique contre des infrastructures critiques dans le cadre d'un exercice de simulation d'incident réalisé en juin 2023;
- les LNC ont créé un certain nombre de nouveaux postes en cybersécurité afin d'accroître leur capacité dans ce domaine en mutation rapide;
- nous avons lancé de nouveaux cours de formation en cybersécurité à titre de formation obligatoire pour tous les employés;
- nous avons lancé des campagnes pour sensibiliser les employés et les habiliter à repérer les cyberrisques.





Notre engagement se poursuit...

Le présent rapport, qui est le quatrième rapport annuel sur notre démarche en matière de durabilité, résume notre approche stratégique pour l'identification et la gestion des sujets ESG importants, nos réalisations et nos efforts continus pour accroître nos retombées positives en tant qu'organisation sur la société et l'environnement dans son ensemble. Chaque fois que nous publions un nouveau rapport sur la durabilité, nous faisons progresser notre approche de gestion des facteurs ESG et nous démontrons ses retombées, notamment sur la création de valeur, pour tous ceux et celles qui font partie des LNC et qui interagissent avec les LNC.

Les LNC apprécient l'occasion qui leur est offerte de contribuer au changement et de changer les vies. Nous avons le privilège de contribuer à la somme des connaissances mondiales sur la recherche nucléaire et de repousser les limites

de l'innovation scientifique et technologique pour changer concrètement les choses au Canada et ailleurs dans le monde.

Nous tenons à remercier chaudement les employés dévoués des LNC qui, par leur talent et leurs efforts inlassables, sont le véritable moteur de nos progrès. À tous ceux et celles qui ont participé à la préparation du présent rapport, votre intérêt et vos apports sont essentiels pour réaliser notre vision d'un avenir durable. Nous tenons à remercier les nations autochtones des territoires sur lesquels nous avons l'honneur d'exercer nos activités, ainsi que les collectivités dont nous faisons partie. Pour l'avenir, nous sommes déterminés à établir des bases solides pour favoriser la résilience, l'innovation et la saine gestion, ainsi qu'un futur plus lumineux, plus propre et plus durable pour tous.



Annexe A : Tableau des données ESG

TABLEAU DONNÉES ESG DE 2023-2024					
Indicateur	Unité	Données de 2023	Données de 2022	SASB/ GIFCC	Exercice/Année civile ¹⁵
GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT					
ÉMISSIONS					
Émissions totales de GES (portées 1, 2 et 3)	Tonnes d'éq. CO2	48 326	40 419		Année en cours
Émissions directes totales de GES (portée 1)	Tonnes d'éq. CO2	28 506	30 496	IF-EU-110a.1/TCFD	Année en cours
Émissions indirectes totales de GES (portée 2)	Tonnes d'éq. CO2	1 588	1 623	GIFCC	Année en cours
Émissions indirectes totales de GES (portée 3)	Tonnes d'éq. CO2	18 232	8 300	GIFCC	Année en cours
Réduction des émissions de GES (portée 1 – site des Laboratoires de Chalk River) par rapport au niveau de référence 2005	Pourcentage	34	30		Année en cours
Réduction des émissions de GES (portée 2 – site des Laboratoires de Chalk River) par rapport au niveau de référence 2005	Pourcentage	91	91		Année en cours
Réduction des émissions de GES (portées 1 et 2 – site des Laboratoires de Chalk River) par rapport au niveau de référence 2005	Pourcentage	51	47		Année en cours
Total des émissions atmosphériques					
Total des oxydes d'azote (NOx) (hormis le N2O)	Kilogrammes	52 398	94 807	IF-EU-120a.1	Année en cours
Particules totales (PM10)	Kilogrammes	17 664	30 686	IF-EU-120a.1	Année en cours
Plomb total (Pb)	Kilogrammes	0.093	0.088	IF-EU-120a.1	Année en cours
ÉNERGIE					
Consommation de combustible non renouvelable	GJ	423 973	485 000		Année en cours
Consommation d'électricité	GJ	256 662	267 000		Année en cours
Consommation d'énergie	GJ	3 371	6 850		Année en cours
Réduction de la consommation d'énergie					
Réduction de la consommation d'énergie obtenue grâce à des initiatives de conservation et d'efficacité énergétique (site de Chalk River seulement)	Pourcentage	25	16		Année en cours
EAU ET EFFLUENTS					
Eau totale prélevée					
Eau prélevée par des tiers	Mégalitres	525	322	IF-EU-140a.1	Année en cours
Eau de surface totale prélevée	Mégalitres	15,998	15,896		Année en cours
Eau souterraine totale prélevée	Mégalitres	0.59	0.54		Année en cours
Eau totale rejetée					
Eau rejetée par des tiers	Mégalitres	3.32	4.20		Année en cours
Eau de surface totale rejetée	Mégalitres	9,776	10,095		Année en cours
Eau souterraine totale rejetée	Mégalitres	6,689	6,153		Année en cours
Eau totale consommée					
Eau totale stockée	Mégalitres	180	102	IF-EU-140a.1	Année en cours
Nombre d'incidents de non-conformité avec les permis, normes et règlements régissant la quantité ou la qualité de l'eau	Nombre	2¹⁶	8 ¹⁷	IF-EU-140a.2	Année en cours

*Inventaire partiel seulement

¹⁵ L'année civile est la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2023, et l'exercice, qui est la période visée par le présent rapport, est la période allant du 1er avril 2023 au 31 mars 2024.

¹⁶ La concentration de cuivre et de zinc de Port Hope dépasse les seuils d'intervention

¹⁷ Un incident lié à la toxicité aux Laboratoires de Chalk River, 1 incident lié au dépassement du seuil d'intervention (de plus de 4 mois) aux Laboratoires de Whiteshell, 2 incidents liés à des dépassements du seuil administratif pour déchets non radioactifs pour Port Hope, 1 dépassement de limite réglementaire pour Port Hope

Annexe A : Tableau des données ESG

TABLEAU DONNÉES ESG DE 2023-2024					
Indicateur	Unité	Données de 2023	Données de 2022	SASB/GIFCC	Exercice/Année civile ¹⁵
GÉRANCE DE L'ENVIRONNEMENT					
DÉCHETS					
Poids total de déchets conventionnels générés	Tonnes métriques (t)	14 224	6 958		Année en cours
Poids total de déchets conventionnels détournés des sites d'enfouissement	Tonnes métriques (t)	10 887	4 572		Année en cours
Poids total des déchets conventionnels envoyés vers des sites d'enfouissement	Tonnes métriques (t)	3 337	2 386		Année en cours
Poids total des déchets dangereux non radioactifs détournés des sites d'enfouissement	Tonnes métriques (t)	32,47	0		Année en cours
Poids total des déchets dangereux non radioactifs envoyés vers des sites d'enfouissement	Tonnes métriques (t)	15 721	259		Année en cours
Pourcentage des déchets conventionnels détournés des sites d'enfouissement	Pourcentage	77	66		Année en cours
BIODIVERSITÉ ¹⁸					
Nombre total d'espèces en danger critique selon la Liste rouge de International Union for Conservation of Nature (IUCN) et son équivalent national	Nombre	1	1		Année en cours
Nombre total d'espèces menacées selon la Liste rouge de l'UICN et son équivalent national	Nombre	6	6		Année en cours
Nombre total d'espèces vulnérables selon la Liste rouge de l'UICN et son équivalent national	Nombre	5	3		Année en cours
Nombre total d'espèces quasi menacées selon la Liste rouge de l'UICN et son équivalent national	Nombre	5	5		Année en cours
Nombre total d'espèces pour lesquelles les données sont insuffisantes selon la Liste rouge de l'UICN et son équivalent national	Nombre	0	0		Année en cours
Nombre total d'espèces représentant une préoccupation mineure selon la Liste rouge de l'UICN et son équivalent national	Nombre	20	20		Année en cours
Nombre total d'espèces en voie de disparition selon le registre public de la LEP	Nombre	6	6		Année en cours
Nombre total d'espèces menacées selon le registre public de la LEP	Nombre	12	12		Année en cours
Nombre total d'espèces préoccupantes selon le registre public de la LEP	Nombre	12	13		Année en cours
Nombre total d'espèces non en péril selon le registre public de la LEP	Nombre	1	1		Année en cours
NOTRE PERSONNEL					
DIVERSITÉ ET INCLUSION					
Nombre total d'employés permanents	Nombre	3 773	3 419		Année en cours
Pourcentage du total des employés couverts par des conventions collectives	Pourcentage	63	64		Année en cours
Pourcentages d'employés permanents					
Pourcentage de femmes	Pourcentage	31	31		Année en cours
Pourcentage d'employés autochtones	Pourcentage	6,8	6,4		Année en cours
Pourcentage d'employés faisant partie d'une minorité visible	Pourcentage	9,5	8,8		Année en cours
Pourcentage des personnes ayant occupé un emploi étudiant au sein des LNC dans les quatre dernières années civiles qui sont devenues des employés réguliers des LNC	Pourcentage	2,1	2,1		Année en cours
ATTRACTION, PERFECTIONNEMENT ET RÉTENTION DES TALENTS					
Pourcentage des postes affichés qui ont été attribués à des candidats internes	Pourcentage	46	50		Année civile cumulative
Pourcentage des postes affichés qui ont été attribués à des candidats externes	Pourcentage	54	50		Année civile cumulative
Percentage of students who held placements at CNL in the last 4 calendar years, who became CNL employees	Pourcentage	10	5		Année civile cumulative

¹⁸ Tous les dénombrements d'espèces présentes sur un site des LNC reposent sur la question de savoir si l'espèce en question a été observée dans une étude ciblée ou de façon fortuite sur tout site des LNC ou, dans le cas de l'installation de déchets de Douglas Point, si l'espèce est couramment observée sur le site de Bruce Power.

Annexe A : Tableau des données ESG

TABLEAU DONNÉES ESG DE 2023-2024

Indicateur	Unité	Données de 2023	Données de 2022	SASB/ GIFCC	Exercice/Année civile ¹⁵
SANTÉ ET SÉCURITÉ					
Nombre de décès des suites d'un accident de travail	Nombre	0	0		Exercice 2023, Année civile 2022
Nombre d'accidents de travail à déclaration obligatoire	Nombre	18¹⁹	15		Exercice 2023, Année civile 2022
Nombre d'heures travaillées (pour tous les employés, sauf les sous-traitants)	Nombre	8 849 760	7 215 938		Exercice 2023, Année civile 2022
Taux de mortalité	Taux	0	0	IF-EN-320a.1	Exercice 2023, Année civile 2022
Taux de fréquence des accidents évités de justesse	Taux	1,54		IF-EN-320a.1	Exercice 2023, Année civile 2022
Taux de fréquence des incidents à déclaration obligatoire	Taux	0,41	0.42	IF-EN-320a.1	Exercice 2023, Année civile 2022
Accidents évités de justesse	Nombre	68	52	IF-EU-140a.1	Exercice 2023, Année civile 2022
Taux des accidents évités de justesse	Taux	1,54	1.59		Exercice 2023, Année civile 2022
Nombre global d'incidents à déclaration obligatoire	Nombre	24	15		Exercice 2023, Année civile 2022
Nombre d'incidents entraînant des jours d'absence du travail	Nombre	6	2		Exercice 2023, Année civile 2022
Nombre d'incidents entraînant des jours d'absence du travail, des restrictions ou des transferts temporaires de travail (DART)	Nombre	5	7		Exercice 2023, Année civile 2022
Taux DART	Taux	0,25	0.19		Exercice 2023, Année civile 2022
Pourcentage d'employés couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Pourcentage	100	100		Exercice 2023, Année civile 2022
Pourcentage d'employés couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail ayant fait l'objet d'un audit interne	Pourcentage	100	100		Exercice 2023, Année civile 2022
ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE					
Dons totaux en espèces	Dollars	300 000 \$	274 497 \$		Exercice
GESTION RESPONSABLE					
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES LNC					
Femmes	Nombre (%)	2 (25%)	2 (25%)		Exercice 2023, Année civile 2022
Non-dirigeants	Nombre (%)	8 (100%)	3 (38%)		Exercice 2023, Année civile 2022
Administrateurs indépendants	Nombre (%)	5 (63%)	4 (50%)		Exercice 2023, Année civile 2022
Mandat moyen des administrateurs	Nombre d'années	3.6	4.6		Exercice 2023, Année civile 2022
ÉTHIQUE					
Pourcentage d'employés reconnaissant le code de conduite	Pourcentage	99	99		Exercice
Pourcentage des aspects pertinents du code d'éthique et de conduite des affaires visés par une politique ou un autre document de gouvernance	Pourcentage	100	100		Exercice
Pourcentage des conflits d'intérêts identifiés et gérés de façon proactive	Pourcentage	100	100		Exercice
Pourcentage des signalements ou des questions faisant l'objet d'une enquête ayant été réglés	Pourcentage	100	100		Exercice
FOURNISSEURS					
Montant dépensé auprès de fournisseurs locaux ²⁰	Millions de \$	414,6 \$	386,7 \$		Exercice
Pourcentage des dépenses auprès de fournisseurs locaux	Pourcentage	56	61		Exercice
Montant dépensé auprès de fournisseurs autochtones	Millions de \$	8,88 \$			Exercice
Pourcentage d'employés membres de minorités visibles déclarés par les fournisseurs	Pourcentage	29			Exercice

¹⁹ 7 traitements médicaux, 5 DART, 6 DA

²⁰ Dans un rayon de 200 km des sites des Laboratoires de Chalk River, des Laboratoires de Whiteshell et de Port Hope

Annexe B - Index du contenu de la norme GRI

Déclaration d'utilisation Les Laboratoires Nucléaires Canadiens ont communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 en référence aux normes GRI.

GRI 1 utilisée GRI 1: Fondation 2021

NORME GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	EMPLACEMENT (SECTION DU RAPPORT ESG 2024)	NUMÉRO DE PAGE
GRI 2: Informations générales 2021	2-1 Détails sur l'organisation	Qui nous sommes	8
	2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	À propos du présent rapport	4
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	À propos du présent rapport	4
	2-4 Reformulation des informations	À propos du présent rapport; Résilience face aux changements climatiques	4; 26
	2-5 Assurance externe	Les LNC n'obtiennent pas une assurance externe à l'égard des informations ESG pour l'instant.	
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Qui nous sommes	8
	2-7 Employés	Annexe A : Tableau des données ESG (Nombre total d'employés dans la Figure 1 et nombre total d'employés permanents à l'annexe A)	9; 65
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	Non communiqué pour l'instant	
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	Qui nous sommes; Surveillance et gouvernance en matière de durabilité	8; 59
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Non communiqué pour l'instant	
	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Site Web des LNC (www.cnl.ca)	N/A
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Surveillance et gouvernance en matière de durabilité	59
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Surveillance et gouvernance en matière de durabilité	59
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Surveillance et gouvernance en matière de durabilité	59
	2-15 Conflits d'intérêts	Surveillance et gouvernance en matière de durabilité; Éthique et code de conduite	59; 61
	2-16 Communication des préoccupations majeures	Surveillance et gouvernance en matière de durabilité	59
	2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Surveillance et gouvernance en matière de durabilité	59
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Surveillance et gouvernance en matière de durabilité	59
	2-19 Politiques de rémunération	Surveillance et gouvernance en matière de durabilité	59
	2-20 Processus de détermination de la rémunération	Non communiqué pour l'instant	
	2-21 Ratio de rémunération totale annuelle	Non communiqué pour l'instant	
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	Notre stratégie en matière de durabilité	17
	2-23 Engagements politiques	Gestion responsable	58
	2-24 Intégration des engagements politiques	La durabilité aux LNC; Gestion responsable	14; 58

Annexe B - Index du contenu de la norme GRI

Déclaration d'utilisation Les Laboratoires Nucléaires Canadiens ont communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 en référence aux normes GRI.

GRI 1 utilisée GRI 1: Fondation 2021

NORME GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	EMPLACEMENT (SECTION DU RAPPORT ESG 2024)	NUMÉRO DE PAGE
GRI 2: Informations générales 2021 (continué)	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	Notre approche en matière de mobilisation	20
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Éthique et code de conduite	61
	2-27 Conformité aux législations et aux réglementations	Qui nous sommes	8
	2-28 Adhésions à des associations	Notre proposition de valeur; Notre approche en matière de mobilisation	17; 20
	2-29 Approche de l'engagement des parties prenantes	Notre approche en matière de mobilisation	20
	2-30 Conventions collectives	Annexe A : Tableau des données ESG	65
GRI 3: Thèmes pertinents 2021	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	La durabilité aux LNC : nos priorités stratégiques et notre approche en matière de durabilité	14
	3-2 Liste des thèmes pertinents	La durabilité aux LNC : nos priorités stratégiques et notre approche en matière de durabilité	14
	3-3 Gestion des thèmes pertinents	La durabilité aux LNC : nos priorités stratégiques et notre approche en matière de durabilité	14
GRI 101: Biodiversité 2024	101-1 Politiques visant à arrêter et à inverser la perte de biodiversité	Services écosystémiques (voir Plan de gestion forestière durable pour les laboratoires de Chalk River)	39
	101-2 Gestion des impacts sur la biodiversité	Services écosystémiques	39
	101-3 Accès et partage des avantages	Services écosystémiques	39
	101-4 Identification des impacts sur la biodiversité	Services écosystémiques (voir Projets de biodiversité pour 2023-2024 : PSSEE)	39
	101-5 Sites qui ont des impacts sur la biodiversité	Services écosystémiques (voir Projets de biodiversité pour 2023-2024 : PSSEE)	39
	101-6 Facteurs directs de perte de biodiversité	Non communiqué pour l'instant	
	101-7 Changements dans l'état de la biodiversité	Annexe A : Tableau des données ESG	65
	101-8 Services écosystémiques	Services écosystémiques	39
GRI 304: Biodiversité 2016	304-1 Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	Services écosystémiques : biodiversité et utilisation des terres (voir Plan de gestion forestière durable pour les Laboratoires de Chalk River)	41
	304-2 Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	Services écosystémiques : biodiversité et utilisation des terres (voir Programme de surveillance et de suivi de l'évaluation environnementale (PSSEE) de l'installation de gestion des déchets près de la surface (IGDPS))	41
	304-3 Habitats protégés ou restaurés	Services écosystémiques : biodiversité et utilisation des terres (voir Plan de gestion forestière durable pour les Laboratoires de Chalk River)	41
	304-4 Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations	Annexe A : Tableau des données ESG	65

Annexe B - Index du contenu de la norme GRI

Déclaration d'utilisation Les Laboratoires Nucléaires Canadiens ont communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 en référence aux normes GRI.

GRI 1 utilisée GRI 1: Fondation 2021

NORME GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	EMPLACEMENT (SECTION DU RAPPORT ESG 2024)	NUMÉRO DE PAGE
GRI 201: Performance économique 2016	201-1 Valeur économique directe générée et distribuée	Non communiqué pour l'instant	
	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Résilience face aux changements climatiques; Changements climatiques (voir la colonne Description de l'impact du Tableau 3)	26
	201-3 201-3 Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	Non communiqué pour l'instant	
	201-4 Aide financière publique	Non communiqué pour l'instant	
GRI 202: Présence sur le marché 2016	202-1 Ratios entre le salaire au premier échelon standard par genre comparé au salaire minimum local	Non pertinent pour les LNC	
	202-2 Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	Non communiqué pour l'instant	
GRI 203: Impacts économiques indirects 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat	Développement communautaire et économique; Annexe A : Tableau Données ESG	54; 65
	203-2 Impacts économiques indirects significatifs	Développement communautaire et économique	54
GRI 204: Pratiques d'achat 2016	204-1 Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Annexe A : Tableau Données ESG	65
GRI 205: Lutte contre la corruption 2016	205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Éthique et code de conduite (voir les passages sur le contrôle diligent des tiers)	61
	205-2 Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Éthique et code de conduite (voir les passages sur la politique en matière d'éthique et de conduite des affaires)	61
	205-3 Cas avérés de corruption et mesures prises	Non communiqué pour l'instant	
GRI 206: Comportement anticoncurrentiel 2016	206-1 Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Non pertinent pour les LNC	
GRI 207: Fiscalité 2019	207-1 Approche de la politique fiscale	Non pertinent pour les LNC	
	207-2 Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	Non pertinent pour les LNC	
	207-3 Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale	Non pertinent pour les LNC	
	207-4 Reporting pays par pays	Non pertinent pour les LNC	
GRI 301: Matières 2016	301-1 Matières utilisées par poids ou par volume	Non pertinent pour les LNC	
	301-2 Matières recyclées utilisées	Non pertinent pour les LNC	
	301-3 Produits et matériaux d'emballage valorisés	Non pertinent pour les LNC	

Annexe B - Index du contenu de la norme GRI

Déclaration d'utilisation Les Laboratoires Nucléaires Canadiens ont communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 en référence aux normes GRI.

GRI 1 utilisée GRI 1: Fondation 2021

NORME GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	EMPLACEMENT (SECTION DU RAPPORT ESG 2024)	NUMÉRO DE PAGE
GRI 302: Énergie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	Annexe A : Tableau des données ESG	65
	302-2 Consommation énergétique en dehors de l'organisation	Non communiqué pour l'instant	
	302-3 Intensité énergétique	Résilience face aux changements climatiques : gestion énergétique (pour le site de Chalk River seulement)	33
	302-4 Réduction de la consommation énergétique	Annexe A : Tableau des données ESG	65
	302-5 Réduction des besoins énergétiques des produits et des services	Non communiqué pour l'instant	
GRI 303: Eau et effluents 2018	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Services écosystémiques : gestion de l'eau et des eaux usées	39
	303-2 Gestion des impacts liés au rejet d'eau	Services écosystémiques : gestion de l'eau et des eaux usées	39
	303-3 Prélèvement d'eau	Annexe A : Tableau des données ESG	65
	303-4 Rejet d'eau	Annexe A : Tableau des données ESG	65
	303-5 Consommation d'eau	Annexe A : Tableau des données ESG	65
GRI 305: Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1)	Annexe A : Tableau des données ESG	65
	305-2 Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)	Annexe A : Tableau des données ESG	65
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)	Annexe A : Tableau des données ESG	65
	305-4 Intensité des émissions de GES	Non communiqué pour l'instant	
	305-5 Réduction des émissions de GES	Annexe A : Tableau des données ESG	65
	305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	Non communiqué pour l'instant	
	305-7 Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	Annexe A : Tableau des données ESG	65
GRI 306: Effluents et déchets 2016	306-3 Déversements significatifs	Non pertinent pour les LNC	
GRI 306: Déchets 2020	306-1 Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Gestion des déchets; Annexe A : Tableau des données ESG	33; 65
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Gestion des déchets	33
	306-3 Déchets générés	Annexe A : Tableau des données ESG	65
	306-4 Déchets non destinés à l'élimination	Annexe A : Tableau des données ESG	65
	306-5 Déchets destinés à l'élimination	Annexe A : Tableau des données ESG	65

Annexe B - Index du contenu de la norme GRI

Déclaration d'utilisation Les Laboratoires Nucléaires Canadiens ont communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 en référence aux normes GRI.

GRI 1 utilisée GRI 1: Fondation 2021

NORME GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	EMPLACEMENT (SECTION DU RAPPORT ESG 2024)	NUMÉRO DE PAGE
GRI 308: Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	Changements climatiques : émissions de GES (voir le passage sur le questionnaire sur les enjeux ESG)	30
	308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Éthique et code de conduite (voir le programme intégré de contrôle diligent des tiers)	61
GRI 401: Emploi 2016	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	Annexe A : Tableau des données ESG	65
	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	Engagement et bien-être des employés	44
	401-3 Congé parental	Non communiqué pour l'instant	
GRI 402: Relations employés/ direction 2016	402-1 Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	Non communiqué pour l'instant	
GRI 403: Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Engagement et bien-être des employés : santé, sécurité et bien-être	44
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	Engagement et bien-être des employés : santé, sécurité et bien-être	44
	403-3 Services de santé au travail	Engagement et bien-être des employés : santé, sécurité et bien-être	44
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Engagement et bien-être des employés : santé, sécurité et bien-être	44
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Engagement et bien-être des employés : santé, sécurité et bien-être	44
	403-6 Promotion de la santé des travailleurs	Engagement et bien-être des employés : santé, sécurité et bien-être	44
	403-7 Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	Engagement et bien-être des employés : santé, sécurité et bien-être	44
	403-8 Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Annexe A : Tableau des données ESG	65
	403-9 Accidents du travail	Annexe A : Tableau des données ESG	65
	403-10 Maladies professionnelles	Annexe A : Tableau des données ESG	65

Annexe B - Index du contenu de la norme GRI

Déclaration d'utilisation Les Laboratoires Nucléaires Canadiens ont communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 en référence aux normes GRI.

GRI 1 utilisée GRI 1: Fondation 2021

NORME GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	EMPLACEMENT (SECTION DU RAPPORT ESG 2024)	NUMÉRO DE PAGE
GRI 404: Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	Non communiqué pour l'instant	
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	Attraction et perfectionnement des talents	52
	404-3 Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	Non communiqué pour l'instant	
GRI 405: Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	Annexe A : Tableau des données ESG	65
	405-2 Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	Non communiqué pour l'instant	
GRI 406: Lutte contre la discrimination 2016	406-1 Cas de discrimination et mesures correctives prises	Non communiqué pour l'instant	
GRI 407: Liberté syndicale et négociation collective 2016	407-1 Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	Non communiqué pour l'instant	
GRI 408: Travail des enfants 2016	408-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif lié au travail des enfants	Notre approche en matière de mobilisation; Éthique et code de conduite	20; 61
GRI 409: Travail forcé ou obligatoire 2016	409-1 Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Notre approche en matière de mobilisation; Éthique et code de conduite	20; 61
GRI 410: Pratiques de sécurité 2016	410-1 Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme	Non pertinent pour les LNC	
GRI 411: Droits des peuples autochtones 2016	411-1 Cas de violations des droits des peuples autochtones	Notre approche en matière de mobilisation (aucun cas de violation des droits des peuples autochtones n'a été identifié dans le rapport ESG au cours de la période de présentation de l'information)	20
GRI 413: Communautés locales 2016	413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	Notre approche en matière de mobilisation; Relations communautaires	20; 54
	413-2 Activités générant des impacts négatifs substantiels, réels ou potentiels sur les communautés locales	Notre approche en matière de mobilisation; Relations communautaires	20; 54

Annexe B - Index du contenu de la norme GRI

Déclaration d'utilisation Les Laboratoires Nucléaires Canadiens ont communiqué les informations citées dans cet index du contenu de la norme GRI pour la période du 1er avril 2023 au 31 mars 2024 en référence aux normes GRI.

GRI 1 utilisée GRI 1: Fondation 2021

NORME GRI	ÉLÉMENT D'INFORMATION	EMPLACEMENT (SECTION DU RAPPORT ESG 2024)	NUMÉRO DE PAGE
GRI 414: Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	Développement communautaire et économique : développement économique dans les collectivités locales; Changements climatiques : Émissions de GES; Annexe A : Tableau Données ESG	54; 30; 65
	414-2 Impacts sociaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Éthique et code de conduite	61
GRI 415: Politiques publiques 2016	415-1 Contributions politiques	Non pertinent pour les LNC	
GRI 416: Santé et sécurité des consommateurs 2016	416-1 Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	Sécurité publique et préparatifs d'urgence	57
	416-2 Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	Sécurité publique et préparatifs d'urgence; Annexe A : Tableau des données ESG	57; 65
GRI 417: Commercialisation et étiquetage 2016	417-1 Exigences relatives à l'information sur les produits et les services, et l'étiquetage	Non pertinent pour les LNC	
	417-2 Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	Non pertinent pour les LNC	
	417-3 Cas de non-conformité concernant la communication marketing	Non pertinent pour les LNC	
GRI 418: Confidentialité des données des clients 2016	418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	Non pertinent pour les LNC	